BIBLIOTHEQUE DE MONSIEUR LE COMTE D'AMAS D'ANLEZY.

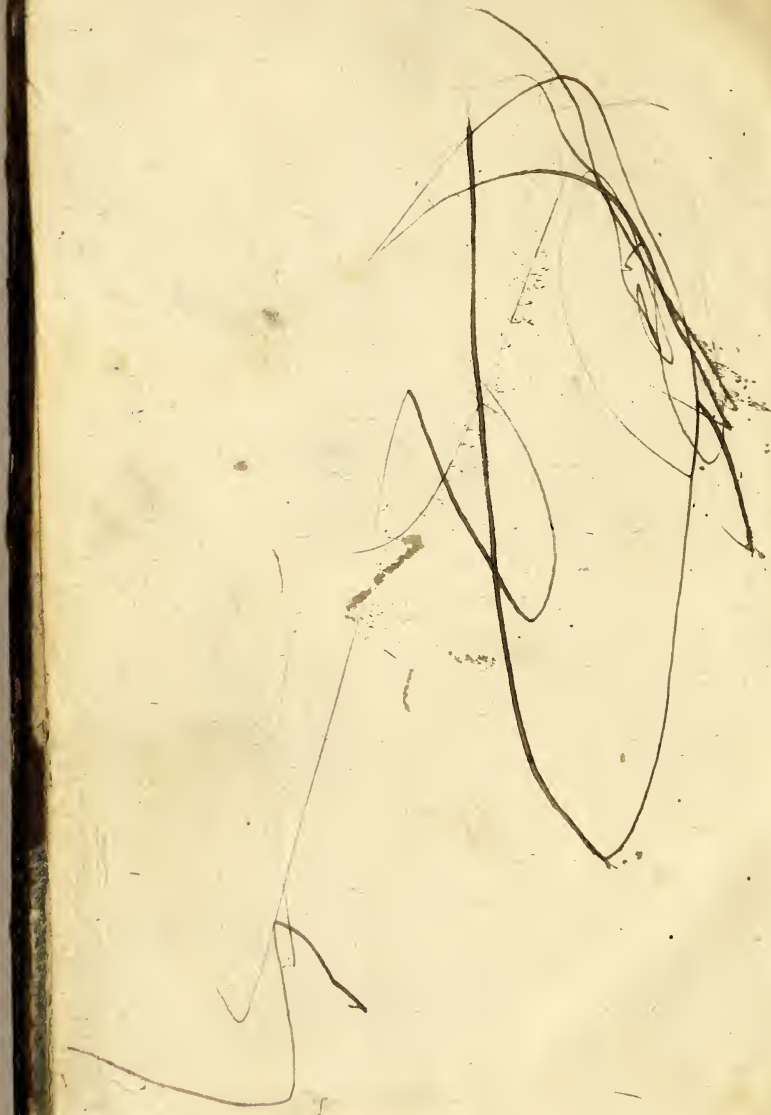

VOYAGE
DE
GENEVE.

APJCB

VOYAGE

VOYAGES

DE GENEVE

ET

DE LA TOURAINE,

SUIVIS

DE QUELQUES OPUSCULES.

PAR M. ****.

A ORLÉANS,

Chez la Veuve ROUZEAU-MONTAUT,
Imprimeur du Roi & de l'Evêché.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Permission.

Citoyens, ... lorſque pluſieurs d'entre vous verront, dans leurs voyages, *le lieu de la ſépulture des grands Hommes*, & que vous aurez reconnu la place où tant de Héros ſont morts pour vous, verſez des larmes ſur leurs tombeaux. *VOLTAIRE.*

RPUCB

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

Nous eſpérons que le Public voudra bien nous ſçavoir gré du Recueil que nous lui mettons aujourd'hui ſous les yeux.

Les dix premieres Lettres qui compoſent cet Ouvrage, ont paru ſucceſſivement dans quelques Journaux, & l'accueil favorable qu'elles ont reçu, nous a fait croire que la collection n'en pourroit qu'être intéreſſante.

On y verra ſûrement raſſemblé avec plaiſir ce qui ſe rencon-

tre de plus curieux dans les Provinces que l'Auteur a parcourues.

Animer ſa narration, ſuivant les circonſtances, de tout ce que l'Hiſtoire & la vie d'une foule de grands hommes en tout genre préſentent d'agrémens, ou de réflexions utiles & touchantes; produire dès-lors des ſenſations analogues & relatives à ce que les objets offerts à la vue ont pu inſpirer de ſentimens; faire paſſer ces mêmes ſentimens dans l'ame de ſon Lecteur; le diſtraire quelquefois par des épiſodes qui lui rappellent les différens événemens des pays & des ſiecles; ne laiſſer enfin échapper aucune occaſion qui ait quel-

que trait à la Religion, ſans lui rendre auſſi-tôt l'hommage qui lui eſt dû; voilà le ſeul but que paroît s'être propoſé notre Voyageur. Et qu'eût produit, en effet, un récit froid, iſolé & languiſſant ? Ce n'eſt point pour les ames indifférentes & glacées que l'on doit écrire.

On a joint à cet Ouvrage, adreſſé à une Femme de lettres, la relation que l'Auteur envoya à un de ſes amis, d'un voyage qu'il venoit de faire dans le Pays Chartrain, la Touraine & le Blaiſois. Ce morceau, qui n'eſt qu'une eſquiſſe, contient d'ailleurs des détails qui ont intéreſſé, lorſqu'il parut imprimé

dans un des derniers *Journaux de Verdun.*

Au reſte, ſi, comme l'Ecrivain a eu ſoin de le dire, il ſe rencontre dans le cours de ſon récit quelques faits qui ne ſoient pas d'une exactitude auſſi préciſe qu'on pourroit le deſirer, c'eſt à ceux qu'il a conſultés ſur les lieux qu'il faut attribuer des erreurs dans leſquelles un rapport peu fidele l'aura induit lui-même.

On a cru devoir terminer ce Recueil par deux Lettres qu'écrivit l'Auteur; l'une à un Ami rédacteur d'un Journal, l'autre à un Magiſtrat. Il propoſe dans la premiere un *Plan d'illuſtration pour le Commerce*, accompagné

d'un *Projet de création d'un Ordre Royal qui pût y concourir.* Dans la seconde, il expose les motifs pressans d'établir *des Consulats supérieurs.*

On ne peut qu'applaudir à des vœux qui ont pour but d'étendre la gloire d'une Nation & de lui procurer un plus grand bien. Des momens heureux pourront peut-être en amener un jour l'accompliſſement. Puiſſent ces projets, auſſi honorables qu'utiles, obtenir l'approbation d'un Souverain adoré de ſes peuples, parce que tous ſes pas ſont dirigés vers la félicité publique! Puiſſent des plans conçus par le ſeul patriotiſme, rencontrer la

plume de quelque Citoyen zélé qui mettra la derniere main à ce que l'Auteur n'a regardé que comme de ſimples ébauches ! En les rendant publiques, ſon intention, comme il le déclare lui-même, n'a été que de les ſoumettre à des lumieres plus profondes & plus étendues.

On a enfin terminé cette collection par une *Notice du Commerce d'Orléans*, qui avoit été demandée à l'Auteur.

La Table contient quelques anecdotes intéreſſantes.

VOYAGE
D'ORLÉANS
A GENEVE.

LETTRE PREMIERE.

DIFFÉRENTES occupations, *MADAME*, qu'il eſt inutile de vous mander, m'ont empêché de ſatisfaire plutôt le deſir que vous avez d'apprendre les détails de notre dernier voyage. Nous partîmes le premier Août 1776, pour Geneve, déſeſpérés de ne vous pas avoir dans notre ſociété : je ne puis vous exprimer combien vous fûtes regrettée de vos trois bonnes amies, & des hommes qui les accompagnoient. Nous

choisîmes, il eſt vrai, une ſaiſon un peu incommode, à cauſe des grandes chaleurs ; mais dans des voitures bien ſuſpendues, & en bonne compagnie, on oublie aiſément les fatigues du voyage : nos gens ſeuls étoient vraiment à plaindre, de courir à cheval expoſés aux ardeurs du ſoleil.

Le premier château que nous rencontrâmes en quittant Orléans, fut celui de *Latingy*. Il vous paroîtra ſûrement plus intéreſſant dès que vous ſçaurez que M. de *Miroménil*, Garde des Sceaux de France, y eſt né. La Nation n'oubliera jamais tout ce qu'elle reſſentit en voyant ce Magiſtrat célebre, devenu l'organe de notre auguſte Monarque, annoncer à ſon Parlement ſa réintégration. Les applaudiſſemens que ce Chef reſpectable de la Juſtice reçut ſur ſon paſſage, lui annoncerent la joie univerſelle, & ſon ame en fut pénétrée : récompenſe bien due à la fermeté de ſon courage dans la diſgrace, & à

un ſacrifice généreux de ſa part, qui coûta tant de larmes aux Normands.

Le château de Latingy jouit d'une vue très-agréable ; la Loire en baigne les jardins. Celui de *Chenailles* eſt de l'autre côté du chemin, & *Lenôtre* en a deſſiné les promenades. Ce château a, dit-on, appartenu au pere du fameux *Desbarreaux*. C'étoit un voluptueux aimable, d'un eſprit rempli d'agrément & de ſaillies. Il naquit à Paris en 1602, & fut enſuite Conſeiller au Parlement. Le Poëte *Théophile*, avec lequel il eut de grandes liaiſons, lui gâta le cœur ; il ne revint de ſes égaremens que quatre ou cinq ans avant ſa mort. Il mourut en 1674, à Châlons-ſur-Saône. Vous connoiſſez comme moi, Madame, les vers immortels par leſquels il témoigna ſon repentir, & qui finiſſent par ce morceau dont la penſée eſt ſi ſublime :

Tonne, frappe, il eſt temps ; rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit.
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt ?

Vous voulez bien ſans doute m'excuſer, Madame, de rappeller ces beaux vers à votre ſouvenir. Ce ſont de ces grandes idées dont on aime toujours à ſe nourrir : en les liſant, l'ame s'éleve, la penſée s'ennoblit, le génie s'embraſe ; & quelle ſatisfaction n'a-t-on pas de voir les lieux qu'ont habités des hommes dont les talens ont fait tant d'honneur à leur ſiecle ! On éprouve alors de ces ſenſations qu'il eſt bien plus aiſé de concevoir que d'exprimer. Je n'oublierai jamais celles que je reſſentis en entrant dans la cellule de M. *Paſcal*, au château *des Granges*. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, & joint celles où M^rs *Arnauld* & *Nicole* forgeoient des armes ſi puiſſantes contre les ennemis de la Religion. Je me trouvai tout-à-coup un autre homme ; les mouvemens de reſpect, d'admira-

tion, d'enthouſiaſme ſe ſuccédoient les uns aux autres, & formoient chez moi, par leur réunion, un enſemble de raviſſement & d'extaſe. Dans ces momens d'étonnement & de délices, je me diſois à moi-même : Quoi ! c'eſt ici la demeure que Paſcal a habitée ! Paſcal ! cet homme qui, à l'âge de douze ans, ſçut ſonder les ſecrets de la nature, & en rendre les cauſes ſenſibles ! ce génie ſans bornes pour qui l'étude des ſciences fut plutôt un amuſement qu'un travail ! O enceinte heureuſe, m'écriai-je, d'avoir poſſédé cet homme incomparable, qui à dix-neuf ans invente cette fameuſe machine *qu'on doit regarder comme un prodige de ſagacité & de pénétration* ; machine qui fut une choſe neuve dans la nature, & l'effort d'une imagination qui ſçut animer le cuivre & faire parler l'airain (*a*) ! Homme de tous les talens & de toutes les ſciences, je

(*a*) La machine arithmétique de Paſcal.

cherche en vain quelqu'un qui vous reſſemble ; Athenes & Rome vous euſſent érigé un temple & dreſſé des autels !

PAR la nature inſtruit, prodige dès l'enfance,
Son eſprit créateur devina la ſcience
Des calculs & des mouvemens,
De l'homme & de Dieu même interrogea l'eſſence ;
Connut l'art des bons-mots & l'art de l'éloquence.
Admirez, & pleurez : il mourut à trente ans.
Par M. D. L. H.

Pardon, Madame ; la circonſtance de mon récit a naturellement amené cette digreſſion : ſi elle eſt de votre goût, je me flatte que vous voudrez bien m'en permettre quelquefois dans ma narration.

En arrivant à *Jargeau*, nous nous rappellâmes toutes les horreurs des guerres dont cette ville fut autrefois le théâtre, ſur-tout en 1428, 1429, & plus récemment du temps de la guerre des Princes. Charles VII tint ſes grands jours à Jargeau en 1430, & Louis XI y maria ſa fille *Anne de*

Bourbon à Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu, en 1473.

Cette ville donna naiſſance à trois freres illuſtres, nommés *Gaigneres*. Ils étoient d'une baſſe extraction, & ils parvinrent par leur bravoure, aux premiers grades militaires. Ils eurent beaucoup de part aux victoires que remporterent *Condé* & *Turenne*, dont ils furent toujours ſinguliérement eſtimés. L'aîné, qui étoit *le Comte de Souvigny*, fut Lieutenant-Général, & Gouverneur de pluſieurs places : le ſecond, qui s'appelloit *Champfort*, fut auſſi Lieutenant-Général : le troiſieme, nommé *Belmont*, devint Maréchal de Camp, & Général du Duc de Savoie. Les Hiſtoriens rapportent que lorſqu'ils revenoient dans leur patrie, bien loin de méconnoître leurs parens, ils les raſſembloient tous, & les faiſoient manger avec la Nobleſſe du pays, qui s'empreſſoit de rendre hommage à leur valeur.

Le pont de Jargeau eſt très-ancien; l'on croit aſſez généralement qu'il fut bâti par Jules-Céſar. Au reſte, il n'y a rien de curieux dans cette petite ville, ſi ce n'eſt les mauſolées des *Dames de Chenailles*. Ils ſont dans le chœur de l'Egliſe de Saint Denis, qui n'eſt ſéparée de la ville que par le pont. Ces tombeaux ſont fort élevés, & de bois peint : ils méritent d'être vus pour leur ſingularité. Les Dames de Chenailles étoient de la maiſon des *Miron*, dont on rencontre ſouvent les noms dans notre Hiſtoire. Quelques perſonnes ont prétendu auſſi que *Chenailles* avoit appartenu à *Gabrielle d'Eſtrées*.

A deux lieues de cette Terre eſt le ſuperbe château de *la Vrilliere*, qu'on nommoit autrefois *Châteauneuf*. Cette magnifique maiſon, érigée aujourd'hui en Duché, entra, vers le milieu du dernier ſiecle, dans la famille des Phelypeaux. Illuſtrés au commencement du treizieme ſiecle, ils ont donné à la

France un Chancelier, une longue ſuite de Secrétaires d'Etat, pluſieurs grands Officiers, Commandeurs des Ordres du Roi, & pour comble de gloire, M. le Comte *de Maurepas*. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le château de la Vrilliere, c'eſt la gallerie, qui eſt terminée par un très-beau ſallon dont la voûte eſt un dôme, & les jardins, qui ſont bornés par une longue & large terraſſe ſur la Loire. *Lenôtre* traça avec un art infini les percées du parc. J'aurai occaſion, Madame, de vous parler dans une autre Lettre de ce grand Artiſte, & de rapprocher ſous vos yeux les plus beaux endroits de ſa vie. L'Egliſe de la Vrilliere attire les regards des curieux par la beauté du Mauſolée de *Louis Phelypeaux*, Comte de Saint-Florentin, né le 14 Août 1672. Il fut fait Secrétaire d'Etat le 28 Avril 1700, enſuite Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi le 18 Mai de la même année. Ce mo-

nument eſt de la plus grande richeſſe, & il fut travaillé à Rome, du vivant même de ce Seigneur.

On apperçoit ſur la route de la Vrilliere à Gien, la célebre Abbaye de *Saint-Benoît-ſur-Loire*. Ce Monaſtere eſt très-ancien, puiſque les Hiſtoriens François, & *Paul*, Diacre du Mont-Caſſin, nous aſſurent que l'an 660, le corps de Saint Benoît fut tranſporté à l'Abbaye de *Fleury*, dit Saint-Benoît-ſur-Loire. Cette précieuſe relique fut, dit-on, transférée à Orléans lors de l'incurſion des Normands, & ne fut reportée à Fleury qu'en 883. Elle fut conſervée, du temps des Huguenots, par le Prieur de la maiſon, qui cacha le corps du Saint dans ſa cellule, & le remit enſuite dans l'Egliſe de l'Abbaye en 1581. Si vous aimez les événemens merveilleux, vous pourrez, Madame, lire dans une vieille chronique, que le corps de Saint Benoît paſſant ſur le territoire de *Sens*, dans des terres où

l'on venoit de faire la récolte, les chaumes y reverdirent, formerent des épis, & donnerent une ſeconde moiſſon. Nous nous occupions de ces traits fabuleux, lorſque nous vîmes de loin le château de *Sully*. Je ne vous en ferai point la deſcription ; vous l'avez lue dans les Mémoires de ce Duc, & vous y avez vu, entre autres choſes, que *l'appartement principal eſt celui qu'il fit accommoder en mémoire de Henri le Grand.* Son Hiſtorien ajoute qu'un autre monument de ſa reconnoiſſance envers ce Prince, fut le tableau où il fit peindre ſon bienfaiteur. Il le plaça dans la ſalle de Sully, la plus grande qui ſoit en France, après celle de Montargis. Henri IV y eſt repréſenté ſur un cheval alezan ; & c'eſt de toutes les figures de ce Monarque la plus parfaite & la plus reſſemblante. *Roſny* alloit rarement à Sully, qui, par ſon heureuſe poſition ſur la Loire, auroit dû l'y attirer plus ſouvent ; mais

la conduite de ſon fils aîné lui avoit rendu ce ſéjour déſagréable : il n'y faiſoit que quelques voyages dans la belle ſaiſon, & préféroit le ſéjour de *Villebon*, où il mourut. Cette Terre, que j'ai eu occaſion de voir en revenant de l'Abbaye de la Trappe, ne me parut cependant pas devoir mériter tout l'attachement que Sully avoit pour ce château. Le local m'en parut aſſez triſte, quoique les jardins ſoient décorés par quantité de réſervoirs & de pieces d'eau. Le bâtiment a été, à ce que l'on aſſure, élevé ſur le modele de celui de la Baſtille. La plate-forme eſt de plomb, avec des créneaux ronds & pointus alternativement ; les gouttieres ſont du même métal que les canons de fonte ; & les appartemens, qui ſont très-vaſtes, ſont dorés. C'eſt dans celui qui eſt au bout de la gallerie que le Duc de Sully demeura en dépôt pendant un temps aſſez conſidérable, parce que le mauſolée qu'on lui conſ-

truiſoit à *Nogent* fut fort long-temps ſans être achevé : on fit noircir les murailles de la chambre où on l'avoit dépoſé, ainſi que le plancher & l'intérieur en entier de l'appartement. La Ducheſſe de Sully faiſoit venir pendant ce temps un bloc de marbre d'Italie, & un des plus excellens Sculpteurs de ce pays : elle fit conſtruire dans la galerie baſſe du château un cabinet pour y placer une ſtatue qu'elle avoit deſſein d'ériger à la mémoire de ſon mari. Cette ſtatue fut poſée ſur un piédeſtal au milieu du cabinet, & forma un tout ſi fini & ſi beau, que ce morceau peut aller de pair avec les monumens de la Grece & de Rome. Le Duc de Sully aimoit auſſi beaucoup ſa terre de *Roſny ;* il y fit de grandes dépenſes : ce fut lui qui éleva la magnifique terraſſe qui borde le chemin. Quand je paſſai par cet endroit, dans un voyage que je fis à la mer il y a quelques années, je m'y repréſentois

Maximilien de Béthune se promenant sur cette terrasse, entouré de ses Ecuyers, Gentilshommes & Officiers qui marchoient devant lui, précédés de ses Suisses avec leurs hallebardes. Il avoit toujours à ses côtés quelque favori, avec qui il s'entretenoit de projets utiles; suivoient ensuite ses Officiers aux Gardes, & sa Garde Suisse, qui fermoit la marche. Tout étoit grand chez cet homme d'Etat, qui n'étoit occupé que du bonheur de sa patrie, & de la gloire de son Maître. C'est ainsi, comme le dit M. *Thomas*, que *la vie des grands hommes est la leçon du monde.*

Que le temps coule avec rapidité, Madame, lorsqu'on s'entretient d'un aussi grand Ministre! Aussi nous fûmes tout étonnés de nous voir arriver à *Dampierre.* C'est la maison de *Cugnac* qui jeta les premiers fondemens du donjon; M. *Picard* bâtit ensuite le château. Il est d'une forme un peu an-

tique, & ſans beaucoup de régularité, quoique d'une étendue conſidérable. Le bas-relief que l'on voit au-deſſus de l'autel de la chapelle, fut ſculpté à Rome : il eſt de marbre blanc, & repréſente une flagellation : on le regarde comme un chef-d'œuvre. On voyoit autrefois dans cette chapelle le tombeau de M. Picard, que M. *de Marville*, propriétaire actuel de Dampierre, a fait tranſporter dans l'Egliſe. En parcourant les appartemens de ce château, je fus ſinguliérement frappé d'une tapiſſerie fort ancienne qui eſt dans la gallerie : elle fut faite pour le mariage de *Catherine de France*, fille de Charles VI, avec Henri V, Roi d'Angleterre. Au haut d'une des pieces de cette tenture on reconnoît le bâtiment de Saint-Fargeau, que les malheurs de *Mademoiſelle* ont rendu célebre. Cette tapiſſerie parut aſſez intéreſſante à l'Académie des Sciences pour prier M. de Marville d'en

laiſſer prendre le deſſin. On y voit beaucoup d'écriture gothique : on lit au-deſſus de la tête de la Princeſſe Catherine : *La toute du monde, la plus du monde ;* c'eſt-à-dire, *la toute belle du monde, la plus belle du monde.* Ce fut le 29 de Mai 1419, près *Meulan*, que Henri vit pour la premiere fois la Princeſſe Catherine : le Roi Charles ne s'y trouva pas, à cauſe de ſa maladie. Tout étant réglé entre les deux Princes, Henri ſe rendit à Troies l'année ſuivante, où la paix fut ſignée & jurée dans la Cathédrale de cette ville. Le dimanche 2 Juin le mariage fut ſolemniſé, & le mardi ſuivant, les deux Cours marcherent enſemble vers la ville de Sens. La bataille d'Azincourt immortaliſa Henri V ; mais ce qui le couronna de gloire, fut la généroſité avec laquelle il voulut ſauver la vie au Duc d'*Alençon*, qui s'étoit jeté ſur lui pour l'égorger. Après un regne de neuf ans, il mourut à *Vincennes*, dans

de grands ſentimens de piété, n'étant âgé que de trente-quatre ans. Il fut porté à *Weſtminſter*. La Princeſſe Catherine ſa femme, pour honorer ſa mémoire, fit mettre ſur ſon tombeau une ſtatue d'argent doré, de grandeur naturelle, qui lui reſſembloit parfaitement. Elle épouſa quelque temps après *Owen Tudor*, Gentilhomme Gallois, d'où deſcendit Henri VII, qui mérita d'être ſurnommé *le Salomon de l'Angleterre.*

Les jardins de Dampierre répondent à la grandeur du château ; un étang de l'eau la plus belle & la plus claire, arroſe le bas des promenades, & en forme un endroit charmant. Il n'y a plus que deux ſtatues de marbre dans les boſquets ; elles ſont le reſte de cinq que le Cardinal Mazarin avoit fait venir de Rome : les trois autres ſe trouverent malheureuſement caſſées en arrivant. Comme Madame de R.... ma ſœur, a ſa terre à côté de Dampierre,

nous eûmes le plus grand plaiſir à l'aller viſiter. La compagnie s'y trouva nombreuſe & choiſie : nous nous en ſéparâmes le lendemain pour nous rendre à *Gien*.

Cette ville, bâtie ſur la Loire, eſt très-ancienne ; on y paſſe la riviere ſur un pont de pierre. *Claude de France*, fille de Louis XII, bâtit le château de Gien tel qu'on le voit encore. La vue en eſt magnifique. Louis XIV diſoit toujours à ceux qui lui faiſoient remarquer les plus beaux points de vue qui ſe rencontroient ſur ſa route pendant le cours de ſes campagnes : *Cela ne vaut point la vue de mon château de Gien.* Ce Prince y avoit été fort jeune. Nous liſons dans les Mémoires de *Laporte*, que la Cour étant allée de Sully à Gien, elle y apprit bientôt que M. le Prince étoit arrivé de Guienne *incognitò*, pour charger M. de Turenne. Le combat ſe donna, & l'alarme fut grande. *La Reine*, dit Laporte, *m'envoya que-*

rir dès le ſoir, ſur l'avis qu'elle avoit eu que les armées étoient en préſence, pour me dire que j'envoyaſſe en diligence querir les mulets & les chariots, & qu'à la pointe du jour, au bout du pont, on fît venir tous les équipages qui étoient à cinq lieues de Gien. Dès la pointe du jour, tous les carroſſes étoient au-delà du pont, pleins de Dames & de Demoiſelles: mais les équipages filerent avec tant d'embarras & de précipitation, que ſi M. le Prince eût pouſſé ſa pointe, il prenoit toute la Cour dans Gien. On fait remonter l'antiquité de la Collégiale de cette ville à l'année 572. Quelques-uns la croient fondée par S. Aunhaire ou Aunaire, dix-huitieme Evêque d'Auxerre. Ce Prélat naquit à Orléans (*a*)

(*a*) J'eſpere, Madame, remplir un jour vos deſirs, & faire connoître les grands Hommes qu'Orléans a produits. En attendant cet ouvrage, pour lequel je commencerai au plutôt à faire des recherches, vous lirez peut-être avec plaiſir l'éloge qu'a laiſſé de notre Ville le fameux *J. C. Scaliger*, qui, comme on

dans le ſixieme ſiecle : il étoit fils de *Paſtor* & de *Ragroar*, tous deux d'une famille riche, noble & fort conſidérée. Il ſuivit pendant quelque temps la Cour de *Gontran*, Roi de Bourgogne ; il quitta enſuite ce Prince, & ſe mit ſous la conduite de *Siagrius*, Evêque d'Autun. Il eut pour frere Saint Auſtrone,

ſçait, louoit ſi peu. Les idées en ſont quelquefois outrées, & peu liées entre elles : mais ce monument doit être précieux à tout bon Orléanois, & lui retracer l'ancien mérite de ſa patrie.

Non potuit magni Caput eſſe Aurelia Regni,
Ergo quòd reliquum eſt, corque animuſque fuit.
Dat Bellona manum, facundam Curia linguam :
Ars potuit nullis ulla latere modis.
Tam come ingenium, tanta eſt prudentia rerum !
Hæc quod non novit, Gallia muta ſilet.
Ipſe Pater choreas agitans in vertice Niſæ,
Olim aut hinc aut hùc munera læta tulit.
Nil humile aut vulgare ſonat : magna omnia : magnè
Quin animum vulgus Principis ipſe gerit.
Quæ tibi non ceſſit, toti non ceſſerit orbi ;
Cedere nec debes tu niſi ſola tibi.

Un Ami a ſaiſi l'occaſion d'ajouter ici une traduction libre & poétique de ce morceau,

Evêque d'Orléans, & pour neveu Saint Loup, Evêque de Sens. Il fut Seigneur de Gien & de Meung. Comme Seigneur de Gien, il y bâtit un château fort modeſte, qui ſert aujourd'hui d'écuries à celui qu'y fit conſtruire Claude de France. Cette Princeſſe, mere de Henri II, épouſa François I^er^

pour faire ſa cour à Mlle. votre Fille, qui, trop jeune encore, ne peut ſentir comme vous, Madame, tout le ſens de l'original.

« O ma patrie ! (peut dire un Orléanois d'après Scaliger) » ſi tu n'es point la Capitale d'un vaſte & » floriſſant Empire, conſole-toi ; n'en es-tu pas le » centre & comme l'ame ? Tes remparts ſont féconds » en vaillans guerriers ; l'éloquence de tes Orateurs » porte au loin la gloire de ton Barreau. Tes Citoyens » polis, induſtrieux & pénétrans, cultivent avec ſuc- » cès tous les arts. Bacchus, épris de tes côteaux fer- » tiles, s'empreſſe de les couronner de ſes pampres » rians ; & l'on doute, en voyant tes vignobles heu- » reux, ſi c'eſt ici qu'il apporta d'abord ſes préſens, » ou ſi c'eſt d'ici qu'il les a répandus dans tout l'uni- » vers. On ne voit, on n'entend dans tes ſuperbes » murs rien de petit, rien de vulgaire ; ton peuple » même eſt magnanime comme le Prince qui te gou- » verne. Heureuſe Ville, Ville, je dirois preſque » ſans égale dans le monde, tu n'as de rivale que toi- » même ».

le 14 Mai 1514, à Saint-Germain-en-Laye, & mourut à Blois en 1524, le 20 Juillet. Elle n'étoit pas belle, elle étoit même, dit-on, un peu boiteuse; mais elle poſſédoit toutes les vertus. Elle avoit été promiſe à *Charles-Quint*: ce mariage fut rompu à Tours. Sa piété la porta à faire rebâtir l'Egliſe Collégiale de Gien, qui tomboit de vétuſté. Cette Egliſe fut enſuite pillée & ruinée par les Huguenots en 1567, & réparée par MM. *de Villiers*, dont on voit le mauſolée dans une des chapelles. Ce morceau me parut très-bien exécuté, & ce fut *Antoine Petit*, premier Médecin du Roi, qui fit l'épitaphe qu'on y lit. On voit dans le chœur celle de M. l'Abbé *de Rancourt*, dont la mémoire ſera long-temps en bénédiction dans la Province.

Permettez-moi, Madame, de terminer cette Lettre par le récit de la triſte aventure qui arriva à Gien à M. l'Abbé de *Coſnac*, Evêque de Valence.

C'étoit un homme qui, à une ambition ſans bornes, joignoit beaucoup d'eſprit & de ſagacité. Il ſeroit parvenu aux premiers emplois; mais une hauteur inſupportable cauſa ſa perte. Il fut ſucceſſivement congédié de la maiſon du Prince de *Conti* & de celle de *Monſieur*. Il avoit prêté à ce Prince une ſomme de 14000 livres : *Boisfrancs* vint lui en apporter le billet de la part du Prince ; M. de Coſnac oſa alors tirer de ſa poche des ciſeaux pour ſéparer le nom de ſon Maître du corps du billet. *Les ſyllabes reſpectables*, dit-il, *qui compoſent le nom de Monſieur, ſont ſacrées ; je vous prie de les vouloir reprendre : mais pour le reſte du billet, il me permettra de le mettre en pieces ;* & remettant entre les mains de Boiſfrancs le mot *Philippe*, il déchira le billet en mille pieces. L'Abbé *de Choiſi*, de l'Académie Françoiſe, & qui a joué un rôle ſi étonnant dans le monde ſous le nom de la *Comteſſe des Barres*,

rapporte dans ſon Hiſtoire de Louis XIV, que M. de Valence fut preſſé par *Madame* de la venir joindre à Paris, pour aller avec elle négocier en Angleterre. Il étoit pour-lors exilé dans ſon Dioceſe. On convint qu'il demanderoit au Roi la permiſſion de faire un voyage dans le Limoſin, où étoit ſa famille. Dès qu'il eut obtenu ce qu'il demandoit, il ſe mit en marche pour Paris avec ſon neveu & trois domeſtiques : il n'eut pas plutôt gagné les montagnes d'Auvergne, qu'il mit ſa croix dans ſa poche, prit une perruque noire, tourna tout-à-coup ſur la droite, & ſe rendit avec les mêmes chevaux à Gien. Il comptoit ne s'y pas arrêter, parce que cette ville eſt un grand paſſage, & qu'on n'y peut pas reſter long-temps inconnu : mais il s'étoit trouvé mal dès le Puys, où il avoit eu deux accès de fievre. Il en eut un ſi terrible en arrivant à Gien, qu'il fallut y ſéjourner, & y prendre des

des remedes qui augmenterent encore ſes maux. Il eſt difficile de rendre la ſituation critique où il ſe trouva alors : il trembloit d'être découvert. *La crainte de l'être, la néceſſité de ne ſe fier à perſonne, l'embarras de ſe dérober aux regards, & mille autres inquiétudes*, dit l'Abbé de Choiſi, *lui firent enfin faire de néceſſité vertu, & l'obligerent de partir la mort entre les dents, pour Paris*, où il fut pris en arrivant, comme faux monnoyeur. Ce n'étoit pas lui qu'on cherchoit, mais le haſard permit qu'il fût découvert. Le Clergé le réclama, & il fut une ſeconde fois exilé.

Le commerce de Gien étoit autrefois conſidérable en bled. Il y avoit auſſi des foires qui y attiroient beaucoup de Marchands : on les appelloit *Cours*. Elles ſe tiennent encore au commencement du Carême ; mais ce n'eſt preſque plus rien, relativement à ce qu'elles étoient autrefois. Quan-

tité de joueurs venoient s'y rendre, & il s'y perdoit toujours des ſommes exorbitantes. Gien étoit célebre auſſi par la beauté & le fini du travail de l'Orfévrerie.

En voilà bien aſſez, je crois, Madame, pour une Lettre. Dans celles que j'aurai l'honneur de vous écrire par la ſuite, je ſerai toujours très-flatté de pouvoir vous intéreſſer par tout ce que nous avons pu découvrir de choſes curieuſes & inſtructives.

Je ſuis avec reſpect, Madame, &c.

LETTRE II.

QUE ne peuvent les talens, Madame, lorſqu'ils ſont encouragés par des gratifications & des titres d'honneur ! *Roſny* conçoit le projet d'une communication entre la Méditerranée & l'Océan : auſſi-tôt *Hugues Coſnier* quitte Tours ſa patrie, & vole vers le

Miniſtre pour ſeconder ſes vues. C'eſt à l'homme d'Etat à faire germer le génie. *Coſnier*, en 1604, entreprend d'ouvrir le canal de Briare, & en continue les travaux juſqu'en 1610. Nous vîmes ce grand ouvrage avec toute l'admiration & la reconnoiſſance dues à ſon Auteur. La mort de Henri IV en ſuſpendit les opérations juſqu'en 1638. Ce fut pour-lors que les ſieurs *Bouterou* & *Guyon* offrirent de rendre le canal navigable dans l'eſpace de quatre années. Louis XIII leur accorda des Lettres-patentes en 1638 : elles furent regiſtrées l'année ſuivante, & en 1642 on commença à y voiturer les marchandiſes. Ce canal eſt alimenté par des étangs qui ſervent de réſervoirs aux pluies & aux torrens que l'on y fait aboutir. Rien n'eſt plus digne d'éloges que des entrepriſes dont le but eſt de vivifier les Provinces. *Riquet* s'eſt immortaliſé par le canal du Languedoc ; celui d'Orléans tiendra tou-

jours un rang distingué dans l'Histoire de *Monsieur*, frere de Louis XIV. Il fut commencé en 1682, & fini en 1692. L'Anjou, à l'instant où j'ai l'honneur de m'entretenir avec vous, Madame, vient de faire creuser un canal dans la riviere de Layon, depuis Saint-Georges jusqu'à Chalonnes, & dont le cours est de quinze lieues jusqu'à la Loire. Voilà des travaux dignes d'un grand Roi, & aussi utiles que glorieux aux Empires.

La ville de *Briare* souffrit beaucoup pendant les guerres civiles. Il s'y donna, en 1652, un combat entre les troupes du Roi & celles des Princes. En 1635, trente-trois Seigneurs acheterent le fief & la terre de Briare; ce qui ne contribua pas peu à faire achever son canal.

Pouilly, renommé par son excellent vin, est peu éloigné de Briare. La route est ornée & embellie par le beau côteau de *Sancerre*. Nous allâmes déjeû-

ner à *Cosne*, avec le vin délicieux de ce pays. Cosne est une petite ville située sur le côté droit de la Loire, qui y reçoit le *Zozaïm*. Sa coutellerie est très-renommée. Elle fut souvent prise & reprise pendant les guerres du seizieme siecle. Nous vîmes des forges où l'on fabrique des ancres d'un poids très-considérable, & jusqu'à dix milliers pesant : nous en partîmes pour nous rendre à *la Charité*. Cette ville est sur le penchant d'une petite colline qui s'éleve sur le bord de la Loire, & qu'on y passe sur un beau pont de pierre. Les grandes aumônes que faisoient les Religieux de *Saint Basile*, fondés en cet endroit vers l'an 700, par un Seigneur fort puissant, nommé *Roland*, lui donnerent, dit-on, le nom de *la Charité*. Ce n'étoit d'abord qu'un petit village. Ce Monastere est occupé actuellement par des Bénédictins, qui, lorsque nous y passâmes, bâtissoient un magnifique couvent. La Charité fut très-maltrai-

tée pendant la guerre des Anglois. Elle fut livrée aux Allemands ſous Charles IX, par *Wolfgang*, Duc de Deux-Ponts, & elle leur fut abandonnée en proie pour un mois de paie qui leur étoit dû, & qu'ils demandoient. A peu de diſtance de cette ville on voit une belle manufacture de boutons : elle fut bâtie & entrepriſe par le fameux *Billard*. Pluſieurs autres Actionnaires lui ſuccéderent enſuite : mais dans le moment où nous en vîmes les travaux, ils nous parurent bien ralentis. Les bâtimens de cette manufacture ſont très-beaux, & nous y vîmes des écuſſons en fonte exécutés ſupérieurement.

Depuis la Charité juſqu'à *Pougues* nous ne rencontrâmes ſur notre route que des objets peu intéreſſans. Nous allâmes goûter les eaux de la fontaine en arrivant à ce village. Ces eaux ſont eſtimées depuis long-temps pour la vertu qu'elles ont de guérir l'hydropiſie, & ſur-tout la pierre & la gra-

velle. Les habitans du pays n'en boivent point d'autre ; ils la trouvent savoureuse, & prétendent même qu'elle soutient beaucoup plus que l'eau ordinaire. La source est à deux cents pas environ du village ; elle a soixante-six pieds de profondeur. Le réservoir, qui a trois pieds de diametre, est au milieu d'une cour carrée, à côté de laquelle sont des promenoirs. Le goût des eaux de cette fontaine est des plus désagréables ; elles me parurent avoir celui d'un vinaigre gâté. Henri III fit le voyage de Pougues en 1586, & Louis XIV en 1686; c'est ce qui a donné de la réputation à ces eaux ferrugineuses. M. le Prince de Conti y a fait construire une très-belle gallerie pour la commodité des buveurs à qui le mauvais temps ne permet pas de se promener au-dehors.

Nevers est à deux lieues de Pougues. Nous entrâmes dans cette capitale du Nivernois par un arc de triomphe qui

approche beaucoup de la belle architecture de la porte Saint Bernard à Paris. On lit sur ce monument des vers de M. *de Voltaire*. Nevers est une ville très-ancienne : César en a fait mention dans ses Commentaires, sous le nom de *Noviodunum in Æduis*. Elle est bâtie en forme d'amphithéâtre, sur les bords de la Loire. Le pont, que l'on a reconstruit il y a quelques années, est très-beau ; mais les rues de cette ville sont fort tristes, fort étroites, & le terrein en est très-inégal. Cette grande ville a eu une longe suite de Comtes : *Robert le Fort*, bisaïeul d'*Hugues Capet*, est le premier dont l'Histoire ait parlé. Les Annales de Saint Bertin le placent en l'année 865. *Louis-Jules Borbon Mancini Mazarini* est le trente-quatrieme Comte de Nevers depuis cette époque. Ce fut le Cardinal *Mazarin* qui acheta ce Comté en 1651, d'*Anne* & *Louise de Gonzague*, filles de *Charles de Gonzague*, Duc de Mantoue. Le

Nivernois eſt aujourd'hui un Duché-Pairie, par de nouvelles Lettres-patentes de 1660. François I^er^ l'avoit érigé déja en Duché l'an 1538.

Le College de Nevers fut bâti ſous le regne de Henri IV. Les murs & la voûte de l'Egliſe ſont peints à freſque, & ſont du pinceau de *Baptiſte*. L'Egliſe des Récollets eſt un vaiſſeau beau & régulier : on y voit dans une chapelle le tombeau de *Marie de Gonzague*, dont la tête eſt d'un marbre tirant ſur l'agathe. Cette Princeſſe eſt à genoux ſur un ſocle de marbre noir élevé vis-à-vis l'autel, au-deſſus duquel on admire un tableau de S. François. Les *Gonzague* ont auſſi leurs mauſolées à droite & à gauche du chœur de la Cathédrale : ils ſont au-deſſous des arcades qui environnent le ſanctuaire. Ceux qui ſe voient à gauche en entrant, ſont de marbre blanc, & dominent l'oratoire des anciens Ducs. Il eſt fort obſcur : les vitraux qui

l'éclairent y donnent ſi peu de jour, qu'on prendroit cet oratoire pour un tombeau. L'Egliſe d'ailleurs eſt belle, fort claire, & d'une ſimplicité majeſtueuſe. Le Tréſorier, ſuivant le rapport de *Piganiol*, a droit, par un ancien uſage, d'aſſiſter au chœur *l'épée au côté, l'oiſeau ſur le poing, botté & éperonné.* Le château des Ducs eſt très-ancien; il fait face à une grande & belle place dont les maiſons ſont bâties avec ſymmétrie, mais dans le plus mauvais goût. En entrant dans une des ſalles du château, nous vîmes le ſuperbe portrait de Mme *de Monteſpan*, cette femme célebre qui gâta par ſes hauteurs, par ſes jalouſies & par ſes caprices, tous les dons de la nature répandus ſur elle avec profuſion. Une négligence naturelle donnoit des charmes à ſes paroles, & en formoit la beauté la plus réguliere : eſprit, érudition, regards, tout étoit grace dans Mme de Monteſpan. Ce fut dans un de

ces momens heureux que *Henri Gascar* saisit les traits d'*Athénaïs de Mortemar*. Elle est représentée couchée sur un tapis avec tous les agrémens de la figure & de l'esprit, qualités héréditaires chez les *Mortemar*. Au haut du tableau est un riche baldaquin, dont les rideaux suspendus par des glands avec un aimable désordre, donnent au portrait un ton d'éclat, de grandeur & de vie. Le château n'a d'autre promenade que celle que l'on nomme *le parc ;* il en est séparé, & sans aucune communication. Les Rois & les Princes habitoient toujours des châteaux forts, & par conséquent isolés. Je crois que c'est là, Madame, la seule raison pour laquelle nous voyons les anciennes demeures de nos Rois n'être embellies par aucuns dehors agréables : leurs promenades étoient des forêts. C'étoit à l'ombre d'un chêne que *Saint Louis* prenoit du repos, & donnoit ses audiences.

Le parc du château de Nevers, qui

ſert de promenade publique, eſt vaſte & bien ombragé ; il conduit à l'Egliſe des Minimes, qui fut bâtie & fondée par les Ducs de Nevers. Un ſuperbe *lapis lazuli* forme le milieu du tombeau de l'autel ; le tabernacle eſt couvert de pierres précieuſes, & travaillé en marbre & en agathe. La chaire étoit enrichie de même de pierres précieuſes d'un grand prix, incruſtées dans l'albâtre. Elles ont été toutes volées, & il n'en reſte plus qu'une ſeule. On remarque au haut d'un pilier à main gauche, l'habit d'un jeune Duc de Gonzague : c'eſt une petite robe de Minime, aſſez bien conſervée, à la couleur près. Ce Prince avoit été voué à S. François, parce qu'il devoit ſa naiſſance à l'interceſſion de ce Saint. Il étoit un jour appuyé ſur une fenêtre du château, lorſque voulant s'avancer ſur l'appui, il fut entraîné, & mourut de ſa chûte, âgé de neuf ans. Au-deſſus de ſon habit, eſt attaché un carreau de

velours noir qui porte ſa couronne ducale.

Les richeſſes que je viens de vous détailler, Madame, ne ſont qu'une eſquiſſe légere de la grandeur & de la magnificence des Ducs de Mantoue. La maiſon de Gonzague devint Souveraine du Duché de Mantoue vers l'an 1327, après en avoir chaſſé quelques tyrans. Ses Ducs n'avoient d'abord d'autre titre que celui de Vicaires de l'Empire; ils prirent enſuite celui de Capitaines de Mantoue, puis celui de Marquis, & enfin le nom de Ducs en 1530, ſous Charles V. Mantoue fut priſe le 18 Juillet 1630 par l'Empereur. On trouva dans le palais du Duc ſept ameublemens différens pour chaque appartement, une infinité de tableaux, de ſtatues, de cabinets, de vaſes d'or & d'argent, &c. &c. On y voyoit un licorne & un orgue d'albâtre; ſix tables, chacune de trois pieds de longueur; la premiere toute d'émerau-

de, la seconde de turquoise, la troisieme d'hyacinthe, la quatrieme de saphir, la cinquieme d'ambre, & la sixieme de jaspe. *Colatto*, Général de l'Empereur, après avoir pillé tous ces trésors, ruina les fortifications. C'étoit un ouvrage incomparable, disent les Auteurs du temps : mais, quelque grande idée qu'on nous ait donnée de la splendeur antique de Mantoue, elle ne pourra jamais entrer en comparaison avec celle qu'elle acquit par la naissance de *Virgile*, du *Tasse*, de *Pomponace*, de *Passevin* & de *Baptiste Mantouan*.

Les casernes que l'on vient de bâtir à Nevers, embellissent les dehors de cette ville ; elles sont précédées d'une place d'armes qui est immense. L'Evêché est d'une architecture moderne ; il domine le cours de la Loire. Nous en vîmes les appartemens avec édification : tout y respire la simplité épiscopale. M. *Tinseau*, que son zele con-

tre l'impiété a élevé sur le Siege de Nevers, a proscrit de son palais tout ce qui pouvoit tenir à l'éclat ou appartenir au luxe. L'extérieur de ce Prélat annonce sa piété, & sa résidence est une leçon de vertu toujours subsistante pour ses Diocésains.

Nous vîmes chez lui une bibliotheque nombreuse, & une seule glace dans toute l'étendue de ses appartemens. J'y reconnus sur une des cheminées la touche d'un crayon unique en Europe, celui de M. *Desfriches* (*a*): un talent qui exclut toute concurrence pour le feuillé, représente la nature dans toute sa vérité, répand les graces, anime le payſage, & rend tout ce qui sort de sa main infiniment précieux à l'œil qui le contemple. Combien ses ouvrages deviennent-ils plus chers à un Citoyen à qui il a prodigué les témoignages de l'amitié! Vous connoissez, Madame, le grand & superbe dessin sur toile dont il a bien

(*a*) Négociant à Orléans.

voulu décorer mon ſallon : il fait les délices de tous les connoiſſeurs, & l'objet de ma gratitude.

Vous ne me ſçaurez pas mauvais gré de vous faire connoître l'*in-promptu* que lui adreſſa, à ma priere, un de mes Amis, charmé de lui exprimer ſa reconnoiſſance & la mienne.

PEINTRE de la belle nature,
Qui la ſaiſis en te jouant,
Et, par la plus douce impoſture,
Sçais l'embellir en l'imitant :
Lorſque, ſous tes crayons dociles,
Je vis ce ſite gracieux
Fixé, pour le plaiſir des yeux,
Dans le plus riant des aſyles *,
Je fus flatté que l'amitié
Envers le *Berghem* ** de la France
Exprimant ſa reconnoiſſance,
Voulût m'y mettre de moitié ;
Et je promis que ſur ma lyre
Je chanterois tout ce qu'inſpire
Et l'Artiſte, & ſon art charmant.
O ! qu'en y rêvant davantage,

* Beau-Séjour, qui eſt mon petit hermitage, ſitué à la deſcente du pont d'Olivet.

** *Berghem*, (Nicolas) Peintre, Graveur, & un des plus grands Payſagiſtes, né à Amſterdam en 1624.

J'ai penſé bien différemment !
On eſt téméraire à mon âge,
Quand on ſe livre au ſentiment.
Admirateur de ton ouvrage,
Pour le mien j'ai pris ton talent :
Mais rime-t-on un compliment
Comme tu fais un payſage ?

Par M. B.

Le commerce du Nivernois a pluſieurs branches, celles, entre autres, de faïanceries, verreries & émaux. Les forges y ſont multipliées, & aſſurent un revenu conſidérable à la Province. Les mines de charbon de pierre que l'on tire du côté de *Decize*, forment auſſi un gros produit : elles en ſont principalement redevables aux raffineries qui ſont établies à Orléans. Ces manufactures, comme vous ſçavez, Madame, font mouvoir une quantité prodigieuſe de bras depuis *Decize* juſqu'à Saint-Domingue. Elles donnent une grande valeur aux forêts du Nivernois, & elles entretiennent, outre cela, beaucoup d'autres travaux; ceux des Potiers, Papetiers, Cordiers,

Charpentiers pour la navigation, &c. Cette ſource de richeſſes fut tarie tout-à-coup par la derniere guerre, *& vingt-deux millions de main-d'œuvre* paſſerent à l'inſtant chez l'Anglois. On ſentit, mais trop tard, la faute que l'on avoit faite de permettre l'importation de leurs ſucres en pain, au détriment total des raffineries du Royaume, qui avoient offert de conclure un traité avec les Hollandois pour faire venir en France les matieres premieres.

Parmi les hommes illuſtres du Nivernois, on cite *Maître Adam*, Menuiſier à Nevers. *Benſerade* diſoit de lui : *Maître Adam eſt monté au Parnaſſe avec une échelle qu'il a tirée après lui. Jacques Charpentier* étoit auſſi de Nevers : il y a de lui un Poëme intitulé, *Le Pain bénit*, qui eſt eſtimé. *Guy Coquille*, un de nos plus célebres Juriſconſultes, étoit de Decize : il mourut à Nevers en 1603.

Saint-Pierre-le-Moutier eſt ſur la

route de Nevers à Moulins ; il eſt bâti au pied de la chauſſée d'un étang, dans un fond, entouré de montagnes de tous côtés, excepté celui du midi, ce qui rend la ville fort mal-ſaine. Son Préſidial eſt un des plus anciens du Royaume, & ſa création remonte à 1551. Son reſſort eſt très-étendu : il comprend preſque tout le Nivernois ; & le Bailli a droit de convoquer l'*arriere-ban*. Nous arrivâmes dans cette petite ville à l'heure de la promenade ; les femmes nous y parurent avoir le ton le plus honnête & le plus gracieux.

Je ne vous entretiendrai point, Madame, de tout ce qui ſe rencontre ſur la route de Saint-Pierre-le-Moutier à Moulins. La nuit nous prit après avoir relayé, & nous ne jouîmes que du plaiſir de la fraîcheur : il eſt vrai que j'ai eu peu de momens auſſi délicieux dans ma vie. La chaleur exceſſive de la journée remplacée par un vent rafraîchiſſant, un ciel pur, un ami à

mes côtés qui partageoit avec moi ces bienfaits, une converſation animée, le calme de la nature qui opéroit celui de notre ame ; c'eſt avec ces plaiſirs qui ne laiſſent point de regrets, que nous arrivâmes à *Moulins*.

Je réſerve pour une autre Lettre à entrer dans une carriere d'autant plus intéreſſante, que les pays que je parcourrai avec vous, Madame, vous préſenteront des tableaux & des ſcenes touchantes. Ces contrées ont été le théâtre des plus grands événemens du ſiecle de Louis XIII, & ils y ont laiſſé des monumens éternels des décrets impénétrables de la Providence. La deſcription détaillée des lieux témoins de ces coups redoublés de la Juſtice divine, ſemble devoir donner un mérite de nouveauté à des traits d'hiſtoire que tout le monde ſçait, qu'on a lus avec effroi, & qu'on relit encore avec une ſenſation nouvelle.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE III.

MADAME, c'eſt avec le ſaiſiſſement de la douleur que les yeux portent un triſte regard ſur la cendre des Héros. Nous entrâmes à la Viſitation de *Moulins* le cœur ſerré, & nous laiſſâmes couler nos larmes à la vue de ce fameux tombeau qui couvre la dépouille mortelle de *Henri de Montmorenci*, Duc & Pair, Maréchal, & autrefois Amiral de France. Il fut le petit-fils de quatre Connétables & de ſix Maréchaux de France. A tous ces titres il joignoit celui de beau-frere du premier Prince du Sang, & *Condé* fut ſon neveu. Ce grand homme prodigua ſon ſang pour la patrie : deux batailles gagnées, l'une ſur terre, l'autre ſur mer; les Alpes forcées, trois nations vaincues, lui euſſent ſans doute mérité pluſieurs fois chez les Romains les hon-

neurs du triomphe. En France, il fut l'idole de ſa Nation; &, ce qui eſt au-deſſus de tout, il reçut de la bouche de ſon Prince les éloges les plus flatteurs & les plus mérités. A tant de gloire il ne manqua que celle d'une conduite plus réfléchie. Les égaremens de l'eſprit y eurent part ſeulement, & jamais ceux du cœur. Entraîné par des intrigues de Cour contre un Miniſtre immortel, il ſe laiſſa ſéduire : ſon imagination échauffée lui repréſenta ſon Maître enchaîné dans les fers ; il crut devoir travailler à les rompre ; ſon attachement inviolable au Monarque ſembloit lui en faire un devoir. Cette idée le ſéduiſit, & il eut le malheur d'être pris les armes à la main contre ſon Roi; ce qu'il auroit évité s'il ſe fût rappellé que ce n'eſt point en vain que les Rois portent l'épée ; qu'un des devoirs eſſentiels de la Religion eſt d'être ſoumis à leurs Miniſtres, & qu'il faut révérer leur auto-

rité comme on révere celle de ceux qui la leur ont confiée. S'ils en abuſent, ils en rendront compte au ſouverain Juge ; le ſujet doit obéir & ſe taire. Des principes auſſi certains que reſpectables auroient arrêté le Maréchal, s'il les eût approfondis ; mais une autre maniere de penſer & de voir conduiſit ſur un échafaud le plus riche, le mieux fait, le plus noble & le plus brave des Seigneurs du Royaume. Il y monta avec toute la fermeté qui l'avoit ſuivie dans les batailles, & il reçut le coup de hache avec cet héroïſme que produiſent les ſentimens du Chrétien. Tout le monde fondoit en larmes à la vue d'un ſpectacle auſſi attendriſſant. Son ſang rejaillit au loin, & l'on voit encore dans l'Hôtel-de-Ville de *Toulouſe* une pierre qui en eſt empreinte. Sa mort cauſa un deuil univerſel. Les expreſſions manquent quand on veut peindre la ſituation terrible où ſe trouva cette

femme de douleurs, *Marie-Félice des Urſins*, en apprenant la perte d'un époux dont elle avoit aimé juſqu'aux défauts. Quoiqu'elle y eût été préparée déja par le long & morne ſilence de tout ce qui l'environnoit ; quoiqu'une lettre de la main même de celui qui alloit deſcendre dans la tombe, remplie des expreſſions les plus touchantes, lui eût annoncé ſon malheur en lui diſant les derniers adieux, la nouvelle de ſa mort fut pour elle un de ces coups auxquels on eſt encore étonné de la voir ſurvivre. *Je n'aimois que lui dans le monde*, dit-elle en verſant des torrens de larmes, *& vous me l'avez enlevé, ô mon Dieu ! afin que je n'aime que vous.* Une femme Auteur a prétendu qu'après le premier moment d'évanouiſſement, elle demanda un ſerpent pour lui piquer le ſein, & mourir comme *Cléopâtre :* mais ceci paroît démenti par tous les Hiſtoriens, puiſqu'ils lui mettent dans la bouche ces autres

autres paroles : *Je ne veux plus d'autres biens que la douleur & la patience ; je ne crains point qu'on m'enleve jamais ni l'un ni l'autre.* C'eſt dans ces circonſtances accablantes que, huit jours après la mort du Maréchal, elle fut conduite au château de Moulins. Elle y fut étroitement gardée pendant un an. Ayant recouvré ſa liberté, vous ſçavez, Madame, qu'elle s'enferma dans un cabinet obſcur où il n'entroit d'autre lumiere que celle de quelques bougies, & d'où elle ne ſortoit que pour aller à ſa chapelle. Elle obtint enſuite la permiſſion de ſe retirer au Couvent de la Viſitation. Louis XIII, paſſant par Moulins dix ans après la mort de M. de Montmorenci, l'envoya viſiter : le Gentilhomme chargé de cette commiſſion la trouva le viſage couvert d'un mouchoir, donnant un libre cours à ſes pleurs. *Remerciez le Roi*, dit-elle, *de l'honneur qu'il veut bien faire à une femme malheureuſe ; mais,*

de grace, n'oubliez pas de lui rapporter ce que vous voyez. Les plaies se rouvrirent à la vue d'un Page que lui envoya le Cardinal de *Richelieu. Dites-lui*, s'écria-t-elle, *que depuis dix ans mes larmes ne cessent point encore.* La Reine-Mere, sous le regne suivant, touchée de tant de malheurs & de tant de vertus, lui permit enfin de faire venir auprès d'elle tout ce qu'elle avoit de plus cher au monde. Le Maréchal, par une distinction particuliere, suivant le rapport des Mémoires du temps, fut enterré à Toulouse, dans l'Eglise Abbatiale de *Saint Sernin :* après avoir été embaumé & mis dans un cercueil de plomb, on l'avoit descendu dans un caveau où, depuis que *Charlemagne* y apporta les corps des saints Apôtres, nul n'avoit encore été déposé. Suivant d'autres Historiens, après avoir été porté dans l'Eglise de Saint Sernin, il avoit été inhumé aux Jésuites. Quoi qu'il en soit, il fut con-

duit de Toulouſe à Moulins. Madame de Montmorenci voulut lui ériger un monument de ſa tendreſſe ; elle le fit poſer devant la grille du chœur des Religieuſes. Ce ſuperbe mauſolée eſt l'ouvrage de trois Sculpteurs, *Anguier*, *Poiſſant* & *Renaudin*. Le Duc y eſt repréſenté à moitié couché, & appuyé ſur le coude ; Madame de Montmorenci eſt aſſiſe à ſes pieds, voilée & en mante. A côté du mauſolée ſont deux ſtatues, dont l'une repréſente la *Valeur*, ſous la figure d'un *Hercule* ; l'autre repréſente la *Libéralité*. La premiere de ces deux figures eſt d'un prix ineſtimable, & toutes les deux expriment au vrai les deux grandes qualités de M. de Montmorenci ; il les poſſédoit l'une & l'autre dans un degré éminent. Un contemporain rapporte qu'elles étoient toujours en lui accompagnées de cette honnêteté & de cet accueil qui gagnent les cœurs. *Sa converſation*, dit-il, *& ſa parole étoient*

toujours remplies de graces. On regarde comme un grand défaut dans le monument dont j'ai l'honneur de vous parler, Madame, que le Duc porte ſes regards vers la porte de l'Egliſe, & qu'il ſe préſente à ceux qui y entrent. Il ne faut point l'attribuer au Sculpteur. Il n'avoit pas vu la place qui avoit été deſtinée à ce beau travail ; il croyoit le chœur des Religieuſes à la gauche du ſanctuaire, & il avoit dreſſé ſes figures comme devant être placées ſur la droite, ce qui auroit formé un tout autre effet. Derriere ce tombeau & ſur la muraille qui le touche, eſt une eſpece de portique avec ſon fronton : il eſt porté par deux colonnes & par deux pilaſtres. Deux ſtatues les accompagnent ; l'une repréſente la *Nobleſſe*, & l'autre la *Piété*. Au milieu de ce portique eſt une urne dans laquelle ſont cenſées être les cendres du Maréchal (*a*). C'eſt au pied de ces

(*a*) M. de Montmorenci eſt enterré dans

auguſtes reſtes que Mme de Montmorenci paſſa vingt-cinq années d'amertumes & d'angoiſſes. Elle avoit commencé par bâtir un temple au Seigneur; elle finit par fonder un Monaſtere, où elle s'enſevelit toute entiere avec ſon époux. Dans cet état d'anéantiſſement elle ſe dépouilla de tout ce qu'elle avoit de plus précieux pour l'offrir ſur l'autel. Nous vîmes, entre autres préſens qu'elle a faits à ce Monaſtere, un ſoleil d'or qui eſt de la plus grande richeſſe : le cercle d'où partent les rayons eſt de ſang de dragon enrichi de perles, & couronné par des pierreries, dont une ſur-tout n'a point de prix. Une mort précieuſe couronna une piété à toute épreuve, & mit fin à tant de larmes. Madame de Montmorenci mourut Supérieure de la Viſitation, en 1686, âgée de ſoixante-ſix ans. C'eſt ainſi, Madame, que Dieu ſe forme des élus par le

un caveau qui eſt au-deſſous du ſanctuaire, à côté de Madame la Maréchale.

feu des tribulations. * Ce fut Mme de *Chantal* qui donna à Mme de Montmorenci l'habit de Religieuſe. Elle étoit venue pour cela d'*Annecy*, & ne ſurvécut pas long-temps à cet acte de religion ; elle tomba malade après avoir fait cette pieuſe, mais triſte cérémonie, & mourut à Moulins. On tranſporta ſes reliques à Annecy, & l'on ne conſerva que ſes yeux & ſon cœur à la Viſitation, où ils ſont enfermés dans une châſſe d'argent.

* En ſuivant le fil de la génération des ſiecles, pluſieurs grands hommes n'ont pas craint d'avancer que la Providence quelquefois, pour le ſalut de ſes élus, avoit bouleverſé des Empires. Cette vérité offre d'abord, j'en conviens, quelque choſe de dur & d'effrayant ; mais pour peu qu'on veuille l'approfondir, on reconnoît bientôt que rien n'eſt ſi conſolant que cette réflexion. J'ai toujours penſé qu'elle devroit former le ſeul objet de la philoſophie, parce que dans les ſecouſſes violentes qui renverſent des familles entieres, la marche, alors apperçue, que tient la Providence, eſt le vrai & le ſeul adouciſſement à nos maux.

Moulins, Capitale du Bourbonnois, eſt une jolie ville bâtie ſur l'Allier ; c'eſt depuis très-peu de temps que le pont qu'on y a jeté ſur cette riviere eſt achevé : il forme un très-beau coup d'œil, parce que ſa forme eſt plate & nivelée. Il a été fait par encaiſſement, & on le doit aux talens de M. *Deraigemorte*. La riviere de l'Allier coule dans une plaine fertile & agréable, & reçoit les eaux de la petite riviere d'Aure. Moulins a été le ſéjour de pluſieurs de nos Rois, à qui la beauté de ſa poſition plaiſoit beaucoup. Cette ville a été auſſi long-temps la demeure ordinaire des Princes de Bourbon, & Charles IX y convoqua, en 1565, une aſſemblée générale des Grands du Royaume & de tous les Premiers Préſidens des Parlemens : on y fit le célebre Edit de Moulins. Cette Capitale du Bourbonnois a donné naiſſance à pluſieurs grands hommes, & entre autres, à *Gilbert Gaulmin*, fameux par

l'étendue de ſes connoiſſances dans les langues ; à Claude & à Jean de *Lingendes*, &c. Le mérite de ce dernier l'éleva à l'épiſcopat ; il mourut Evêque de *Mâcon*.

On voit à Moulins des fontaines répandues dans les divers quartiers de la ville, qui en rendent les rues agréables. Les places y ſont belles, celle ſur-tout où l'on vient de planter des arbres : elle eſt environnée de maiſons bâties à neuf, & cette promenade formera quelque jour un très-beau coup d'œil. L'ancienne promenade qui aboutit ſur l'Allier a de l'étendue ; elle eſt en forme de croix, & garnie d'arbres touffus. La Collégiale de Moulins a été fondée par les Bourbons, & *Jean de Bourbon* eſt enterré ſous le maître autel. Cette Egliſe eſt petite, & d'une architecture ancienne. Les ſculptures en bois qui ſe voient au-deſſus des ſtalles ſont très-eſtimées : il y en a quelques-unes qui ſont de la plus gran-

de beauté. On priſe beaucoup celle où la Sainte Vierge eſt repréſentée couchée dans un lit, & l'on m'aſſura que M. le Cardinal de la *Rochefoucault* avoit offert au Chapitre 40000 liv. de tous ces médaillons : ſon deſſein étoit de les faire porter à Bourges, pour les placer dans ſa Cathédrale. Je n'ai remarqué, Madame, qu'un ſeul beau tableau à Moulins ; c'eſt celui qui eſt au-deſſus du maître autel de l'Egliſe où eſt le tombeau de M. de Montmorenci : il eſt de la main de *Pierre de Cortone*, & repréſente la Viſitation. Ce grand Peintre, qui fut en même temps habile Architecte, naquit en 1596, à Cortone en Toſcane. Il avoit une facilité ſinguliere. On rapporte de lui que Ferdinand II l'étant venu voir travailler, ne ſe laſſoit point d'admirer un enfant qu'il avoit repréſenté pleurant. *Voulez-vous, mon Prince, voir*, dit Cortone, *avec quelle facilité les enfans pleurent & rient ?* Il ne fit que donner un

coup de pinceau, & auſſi-tôt l'enfant parut rire ; puis d'un autre coup de pinceau il remit la bouche dans ſon premier état.

Le commerce du Bourbonnois conſiſte en vins, en chanvre & en beſtiaux. Il y a dans cette Province & ſur ſes confins quelques manufactures qui ont de la réputation ; telles ſont entre autres celles d'*Aubuſſon* & de *Feuilletin*, dans la Marche. La coutellerie de Moulins fait vivre beaucoup du monde, & y emploie beaucoup d'ouvriers. Il y avoit un College occupé ci-devant par les Jéſuites ; ils avoient commencé à y bâtir une Egliſe qui n'eſt pas finie.

Nous partîmes de Moulins pour nous rendre à *la Palice*. L'horizon nous offroit de loin, ſur la droite, la vue de ces montagnes fameuſes que l'on nomme *le Puy-de-Dome* & *le Mont-d'or*. C'eſt ſur la premiere que *Paſcal* fit ſes ſçavantes expériences ſur la peſanteur

de l'air ; expériences qui montrerent la pénétration de ſon génie, & rendirent inconteſtable l'idée de *Toricelli*. La nature étale ſes tréſors ſur la ſeconde ; on y rencontre les plantes les plus curieuſes. Au pied du Mont-d'or coulent des fontaines d'eaux qui ſont ſouveraines pour les poitrinaires.

Preſſés de nous rendre à Lyon, nous ne pûmes pas ſéjourner à la Palice autant que nous l'euſſions deſiré. Cet endroit a des foires & des marchés conſidérables. Le château eſt antique, & bâti ſur une hauteur. Les connoiſſeurs eſtiment beaucoup le tombeau du Maréchal de *Chabannes*, tué à la bataille de *Pavie ;* il eſt dans la Chapelle du château. Les bas reliefs en ſont très-riches, & tout fut travaillé à Rome, par les ordres de la femme du Maréchal, qui y eſt repréſentée à ſes côtés.

Madame, en paſſant par la Palice pour aller épouſer le Prince de Piémont, logea au château, & une des

premieres choſes qu'elle demanda, fut de voir le mauſolée de M. de Chabannes. Les hommes illuſtres ſont toujours préſens à la mémoire des Princes faits pour leur reſſembler. Jacques II de Chabannes, Seigneur de la Palice, fut effectivement un des plus grands Capitaines de ſon temps ; il commença à paroître à la Cour de Louis XI vers la fin de ſon regne. Une taille avantageuſe, un eſprit ſupérieur lui firent beaucoup d'amis, & il plut infiniment à *Charles VIII*, encore Dauphin : il le ſuivit, en 1495, à la bataille de Naples. En 1501 il fut fait priſonnier à Rouvre, & dangereuſement bleſſé en 1509, à la bataille d'Agnadel. Enfin, après avoir été fait priſonnier une ſeconde fois au combat *des éperons*, il eut le bâton de Maréchal de France. La bataille de Pavie devint le terme funeſte de ſes exploits. Son cheval ayant été tué, il fut pris & percé de mille coups par un Eſpagnol à qui le Capitaine *Caſteldo* l'avoit

remis en qualité de prisonnier. C'étoit un vrai assassinat, & le récit de cette barbarie de *Burarto* fait horreur.

En quittant la Palice, nous commençâmes à entrer dans les montagnes, pour ne plus les quitter jusqu'à *Lyon*. Cette route est fort belle & fort large. Nous arrivâmes d'assez bonne heure à Roanne, où est le premier pont de la Loire. Sa grande & seule richesse consiste dans la commission du dépôt des marchandises qui montent & qui descendent la riviere. C'est le plus gros & le premier bourg de France; il est très-peuplé, & on y bâtit tous les jours de grandes & belles maisons. Il n'y a qu'une seule Eglise en cet endroit; elle grande, mais obscure & irréguliere.

Il seroit bien à desirer qu'un canal, en cet endroit, pût joindre les eaux du Rhône à celles de la Loire. Il est vrai que le pays est très-montueux; mais ce projet a été démontré possible, &

les écluſes pratiquées juſqu'à trois ou quatre lieues de *Givors* à *Saint-Chamond*, faiſoient eſpérer qu'à la faveur du *Gier* & du *Furand* on établiroit enfin cette utile communication. Roanne pourroit y perdre ; mais Lyon, Marſeille, Orléans, Nantes, Paris y gagneroient une nouvelle facilité de commercer entre elles ; & vous ſçavez, Madame, que rien de ce qui peut intéreſſer le commerce ou l'agriculture, n'eſt à négliger dans un Royaume tel que la France.

Après avoir traverſé le *Beaujolois*, où nous rencontrâmes des villes petites, mais agréables, nous deſcendîmes la montagne de *Tarare*. Elle eſt rapide, quoiqu'on l'ait adoucie le plus qu'il a été poſſible : il faut près de deux heures pour la monter. On a eu ſoin de mettre des deux côtés du chemin des poteaux pour guider le voyageur dans le temps des neiges, & cinq voitures peuvent y paſſer de front. Au

bas de cette montagne eſt le bourg de *Tarare :* nous y vîmes des femmes extrêmement jolies, & très-parées. Elles portent preſque toutes des carcans d'or d'où pendent de très-belles chaînes ; elles ont à leurs oreilles des pendans d'or, ce qui releve beaucoup l'éclat de leur teint. Je croyois voir ces belles femmes Juives avec tous les ornemens dont on voit le récit dans l'Ecriture ſainte. Ce qui me ſurprit, c'eſt que dans ce petit endroit il y eût autant de magnificence, & qu'à la porte de Lyon, on y parlât un langage qui nous parut inintelligible. Ce ſera par une autre poſte, Madame, que je vous détaillerai une partie de ce que la ville de Lyon renferme de richeſſes : un volume ſuffiroit à peine, ſi l'on vouloit ne rien omettre. Vous y verrez encore des traits de la Juſtice divine exercés ſur d'illuſtres coupables, & la terre couverte du ſang de grandes victimes immolées à la politique. Je ſuis, &c.

LETTRE IV.

LE respect, MADAME, est le premier sentiment dont on est pénétré en arrivant sur le territoire de Lyon. Cette vallée long-temps imbibée du sang des Martyrs, eut S. Pothin & S. Irénée pour premiers Apôtres. Par-tout on retrouve des traces aussi anciennes que précieuses de l'ardeur avec laquelle les habitans de Lyon reçurent la Foi : ils en conserverent toujours le dépôt sacré, & le transmirent à leurs descendans en cimentant leur croyance par l'effusion de leur sang. Aussi cette ville a-t-elle été long-temps le centre de la Catholicité dans les Gaules. Ce fait est attesté par le nombre de ses Conciles, & par celui des Saints qu'elle compte dans son Martyrologe, mais sur-tout par la persécution qu'elle éprouva en 202, sous l'Empereur

Sévere. Cette perſécution fut ſi terrible, qu'au rapport des Hiſtoriens, les rivieres furent teintes du ſang des Chrétiens, & les places publiques remplies de leurs cadavres.

Tes illuſtres Martyrs ſont tes premiers tréſors,
Opulente Cité, la gloire de ces bords
Où la Saône enchantée à pas lents ſe promene,
N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne.
Racine, Poëme de la Religion.

Je parcourrai, Madame, avec rapidité les beautés ſans nombre que renferme la ville de Lyon en tout genre, ou plutôt je ne m'attacherai qu'aux objets de détail intéreſſans qui ont échappé à la plume de ceux qui ont parlé de cette ville : des redites ennuyeuſes, & qui d'ailleurs ſe trouvent dans beaucoup d'Ouvrages que vous avez lus, ne ſeroient point de votre goût. Je ſçais que vous aimez à rencontrer dans vos lectures des objets qui piquent votre curioſité, & même des faits connus, pourvu qu'ils ſoient

accompagnés de descriptions de lieux qui, vous rappellant ces faits à la mémoire, vous les rendent, pour ainsi dire, présens.

La ville de Lyon passa, vers l'an 532, sous la domination des François. La Cathédrale, flanquée de quatre grosses tours, dont une renferme une des plus grosses cloches qui soient connues, n'offre aux yeux qu'une grande simplicité : l'intérieur répond à l'extérieur de ce temple, & forme un tout majestueux. L'horloge, ce morceau si connu, est à main gauche du chœur. On voit au pied du sanctuaire un fauteuil de pierre sur lequel on nous assura que s'assit le Pape Sixte-Quint, lorsqu'il vint bénir l'autel (*a*). Il étoit bien digne d'un tel trône, ce Prince barbare & cruel, qui, en faisant pendre un Gentilhomme Es-

(*a*) On s'est vraisemblablement trompé lorsqu'on nous a donné ce fait pour certain ; car on ne voit nulle part que Sixte-Quint soit jamais venu à Lyon ; à moins que ce n'ait été dans le temps où il n'étoit encore que

pagnol au bas d'un balcon où il étoit, ne voulut point se mettre à table que l'exécution ne fût terminée, & qui, se frottant ensuite les mains, disoit en riant à ses Courtisans : *Je n'aurai de ma vie mangé avec autant d'appétit & de satisfaction.*

Ce fauteuil, dont il n'est fait aucune mention dans tout ce que j'ai lu sur la ville de Lyon, ressemble à un fauteuil ordinaire : il est précieux par son antiquité, ainsi que le siege archiépiscopal, qui est adossé à l'extrêmité du chœur, derriere le grand autel. On y monte par un degré de trois marches ; il est fort étroit, & renfermé entre deux grandes pierres revêtues sur le devant de deux lames de marbre verd antique. Derriere ce trône s'éleve une colonne en forme de pilastre, qui monte le long du mur à quatre pieds de hau-

Cardinal, & que cette anecdote, comme peu intéressante, n'ait été ignorée par les Historiens.

teur : elle eſt de breche d'Egypte ſemée d'or & de pierres précieuſes. Rien d'ailleurs de plus auguſte, Madame, que les cérémonies de la liturgie de Lyon : l'Office s'y célebre avec une ſimplicité pompeuſe ; ni muſique, ni orgue, mais un plain-chant majeſtueux, chanté encore ſans livre lorſque je m'y trouvai : une grandeur dans le cortege qui en impoſe, un nombreux Clergé ayant à ſa tête trente-deux Comtes décorés tous d'un cordon rouge ; le Célébrant aſſiſté à l'autel par quinze ou vingt-cinq Officians, ſuivant la grandeur des Fêtes, la mitre en tête, ainſi que le Diacre & le Sous-Diacre ; des ornemens riches ; voilà, Madame, le magnifique ſpectacle qui répond aux tributs de louanges que l'on rend au Seigneur dans cette fameuſe Egliſe.

Des changemens dans la récitation de l'office, mais ſur-tout une exemption prétendue de la juriſdiction Ar-

chiépiſcopale, avoient produit trop long-temps entre le Chapitre & l'Archevêque une méſintelligence toujours fâcheuſe: le zele infatigable de M. de Montazet, ſa douceur inaltérable, des moyens victorieux employés à propos, ont été les ſeules armes avec leſquelles cet éloquent Prélat a ſçu combattre & triompher.

On voit trois beaux tableaux dans l'Egliſe de Lyon; un de *Leblond*, l'autre de *Jules Romain*, & le troiſieme d'un éleve de *Raphaël*. La ſacriſtie de la Métropole eſt riche: j'y remarquai une croix proceſſionnale d'argent doré du poids de cinquante-deux marcs, & un ſoleil autour duquel ſont des grappes de raiſin & des épis de bled d'un fini qui ne laiſſe rien à deſirer. La croix du maître autel eſt d'argent doré, & haute de ſept pieds. Deux Princes de la maiſon de Bourbon ſont enterrés dans une des chapelles de cette Cathédrale, ſçavoir, *Charles de Bour-*

bon, Archevêque de Lyon vers le milieu du quinzieme ſiecle, & ſon frere *Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu.* Ce dernier avoit épouſé *Anne de France*, fille de Louis XI, qui joua le plus grand rôle du temps de Charles VIII. Le palais archiépiſcopal eſt remarquable par l'étendue des appartemens & par la beauté de ſa galerie : on y reconnoît des tableaux de *François de Troy*, apportés de Rome, à ce que l'on nous dit, par le Cardinal de Tencin. Ces morceaux vraiſemblablement avoient été achetés par quelque Italien qui les avoit portés à Rome ; car François de Troy n'avoit jamais fait le voyage d'Italie ; il étoit né à Toulouſe en 1645, & mourut fort regretté à Paris en 1730. On voit un de ſes tableaux à Sainte Genevieve, où le Prevôt des Marchands & les Echevins, au nombre de dix ou douze, implorent la protection de cette Sainte pour les calamités de 1709.

De Troy avoit une expreſſion & un coloris unique, & poſſédoit toutes les qualités de l'honnête homme, & une grande droiture de cœur. En face de ces beaux morceaux, qui ſe trouvent dans la galerie de l'Archevêché de Lyon, on voit encore deux autres tableaux, l'un repréſentant l'Impératrice-Reine faiſant préſent à M. le Marquis de Montazet d'une tabatiere où eſt ſon portrait, l'autre repréſentant l'Empereur. Ces deux morceaux ſont deux chefs-d'œuvre ; ils perpétueront à la poſtérité une diſtinction illuſtre pour la maiſon de Montazet, & ils rappelleront toujours les ſervices qu'ils ont rendus à l'Etat.

La ville de Lyon, Madame, ſituée au confluent de deux rivieres, renferme dans ſon ſein la riviere de Saône, ſur laquelle il y a des ponts de communication ; mais rien au monde de plus beau, de plus magnifique que le quai qui eſt ſur le Rhône, & que

M. *Perache* vient d'étendre encore de près d'une lieue, en reculant le cours de ce fleuve. Il faut un génie tel que le ſien pour avoir conçu un projet auſſi vaſte que hardi. Les talens ſous un tel homme ſont une armée aux ordres d'un Héros : rien n'en ralentit les ſuccès ; tous les obſtacles cedent & diſparoiſſent. Il commande, & les miracles de l'art s'operent, la nature eſt vaincue, une nouvelle ville va s'élever dans l'endroit même où un fleuve rapide & profond rouloit ſes eaux avec l'impétuoſité du torrent précipité des Alpes. Cela, Madame, il faut l'avouer, tient du prodige : le Rhône en paroît étonné, & ſemble regarder avec effroi la main qui le repouſſe.

Parmi les bâtimens qui embelliſſent le quai du Rhône, on remarque ſurtout celui de l'Hôpital, dont la façade reſſemble à un palais ; la ſuperbe maiſon de la Charité, & le College. Cette derniere maiſon eſt immenſe, & renferme

ferme des beautés ſans nombre. Les Peres de l'Oratoire, qui l'occupent actuellement, ont fait élever au-deſſus de la partie des bâtimens qui donnent ſur le quai, une ſuperbe terraſſe dont la vue ſe porte, d'un côté, ſur les montagnes de Savoie, & de l'autre, ſur les Alpes. Cette terraſſe longe la bibliotheque, un des plus beaux morceaux qui exiſtent en ce genre ; & c'eſt en cet endroit que MONSIEUR, Frere du Roi, reçut les hommages de l'Académie établie dans le College, en allant voir, il y a quelques années, Madame de Piémont ſa ſœur.

Pour vous donner, Madame, une idée de la bibliotheque des Peres de l'Oratoire, voici ce que me racontoit un de mes parens qui s'y trouva dans le moment où entroit un Prince étranger. Au premier aſpect, me dit-il, il me parut ſi frappé de la beauté du vaiſſeau, que comme il en témoignoit ſa ſurpriſe, le Bibliothécaire, de ſon

côté, lui témoigna la ſienne, & lui dit qu'après avoir vu la bibliotheque du Vatican, il étoit étonné qu'on pût paroître ſurpris de quelque choſe dans le monde. *La bibliotheque du Vatican*, reprit le Prince, *eſt, à la vérité, ce que nous connoiſſons de plus beau & de plus magnifique; mais celle-ci joint à un ton de grandeur qui ravit, une ſituation unique qui enchante.* Vous ne croiriez pas, Madame, qu'en achevant de parcourir la maiſon des Peres de l'Oratoire, j'entrai par haſard dans une grande piece où je vis beaucoup de caiſſes, & que j'y appris qu'elles renfermoient les machines de M. de Vaucanſon, qui depuis long-temps y étoient en dépôt. Les ouvrages de ce grand Méchanicien, dont le nom retentit dans l'Europe, ne pourroient-ils pas ſervir d'argument contre le ſyſtême de ceux qui ont attribué une ame aux bêtes? Rappellez-vous, Madame, ces marques de joie que donnoit ſon canard, en battant des ailes

lorſqu'on lui préſentoit la nourriture, la maniere avide avec laquelle il avaloit, & ſa digeſtion parfaite. Or ſi une machine telle que celle d'un canard de cuivre, rend toutes les ſenſations d'un animal vivant d'une maniere auſſi expreſſive, que n'a pas pu le grand Machiniſte par l'opération du ſang qui influe ſur les animaux de maniere à leur prêter à nos yeux du ſentiment, j'oſe dire du raiſonnement ? Voilà, Madame, les réflexions que j'ai ſouvent faites à cette occaſion. Vous ſçavez que le fils du grand Racine a penſé de même, & vous m'obligeriez beaucoup de me faire part de vos idées à ce ſujet: une conformité de penſée avec vous me flatteroit infiniment.

Il n'y avoit autrefois qu'un pont ſur le Rhône; ce pont de pierre, qui eſt très-long, conduit à la route du Dauphiné, & ſe trouve preſque à l'extrêmité de la ville. On vient d'en faire conſtruire un nouveau ſur le modele

de celui de la Tamiſe : il eſt en bois, & ſitué vers le commencement du quai. Ce bel ouvrage de M. *Morand* eſt digne de l'admiration des gens de l'art : il débouche, d'un côté, ſur une promenade très-agréable qui embellit les ſorties de la ville, & de l'autre, ſur une rue qui mene à la place des Terreaux. C'eſt ſur cette place qu'eſt bâti l'Hôtel-de-Ville, & le monaſtere de l'Abbaye de Saint Pierre. Ce ſont deux palais dont la beauté & la richeſſe ſont trop connues pour vous en entretenir. Je vous dirai ſeulement, Madame, que l'embraſement de la ville de Lyon, arrivé en 1647, eſt repréſenté à freſque ſur les murs de l'eſcalier de l'Hôtel-de-Ville, avec une énergie qui cauſe un mouvement d'épouvante & de trouble. Ce morceau eſt de *Blanchet*, à qui l'on n'a certainement pas rendu toute la juſtice due à ſes talens. Il fut ami de *Lebrun ;* cela ſeul fait ſon éloge. Il eſt vrai que la fougue & la vivacité de ſon génie ont

ôté à ſon pinceau cette correction qu'on pourroit deſirer dans ſes ouvrages; mais le ton de vérité qui y regne, une large & belle touche, des expreſſions attendriſſantes, & une grande richeſſe de compoſition, rendront toujours précieux les morceaux que nous avons de lui : ils ſont en très-grand nombre à Lyon, où il fixa ſa demeure par reconnoiſſance. Il étoit né à Paris, en 1617, & il mourut en 1689, âgé de ſoixante-douze ans. Son caractere aimable le faiſoit rechercher dans les ſociétés, où il alloit ſe dédommager de tous les déplaiſirs que lui cauſoit l'humeur biſarre de ſa femme.

On lit ſur une des façades intérieures de l'Hôtel-de-Ville de Lyon cette faſtueuſe inſcription, dont je crois que le fameux *Hypercritique* eſt encore l'Auteur :

FULMINEIS Rhodanus quà ſe fugat incitus undis,
Quàque pigro dubitat flumine mitis Arar,

Lugdunum jacet antiquo novus orbis in orbe;
Lugdunumve vetus orbis in orbe novo.
Quod nolis alibi quæras, hîc quære quod optas:
Aut hîc, aut nuſquam vincere vota potes. *

En voici le ſens plutôt que la traduction ; car ces ſortes d'ouvrages pleins d'antitheſes, d'enflure & de jeux de mots, ne ſont guere ſupportables dans une langue ſage & timide comme la nôtre.

« DANS ces beaux lieux où le Rhône impétueux unit ſes rapides flots à la Saône lente & paiſible, au confluent des deux rivieres s'élevent les murs du ſuperbe Lyon ; murs vaſtes dont l'immenſe contour fait reſſembler cette ville antique à un monde nouveau. C'eſt un monde en effet, & tout ce qui peut flatter & ſatisfaire les deſirs s'y trouve raſſemblé. S'il eſt des biens que vous ne rencontriez point ici, vous les chercherez en vain dans le reſte de l'univers ».

Vous préférerez ſans doute à ces

* Scaliger, Critique, Poëte & Philologue du ſeizieme ſiecle, né en 1484, au château de Ripa, dans le territoire de Vérone.

idées le tour flatteur du Madrigal adreſſé, en 1754, par un célebre Poëte aux habitans de la même ville :

Il eſt vrai que Plutus eſt au rang de vos Dieux ;
Et c'eſt un riche appui pour votre aimable ville.
Il n'eſt point de plus bel aſyle.
Ailleurs il eſt aveugle ; il a chez vous des yeux.
Il n'étoit autrefois que Dieu de la richeſſe ;
Vous en faites le Dieu des Arts.
J'ai vu couler dans vos heureux remparts
Les ondes du Pactole & les eaux du Permeſſe.

La beauté des édifices de la place des Terreaux ne pouvoit, Madame, diſtraire mon eſprit des ſcenes ſanglantes qui y avoient été données ſous Richelieu : elles étoient ſans ceſſe préſentes à ma mémoire. Je ne marchois qu'en frémiſſant ſur un pavé où il me ſembloit voir dreſſé l'échaffaud de ces deux illuſtres victimes qui devoient être les dernieres immolées à la vengeance d'un Miniſtre qui ne ſçut jamais pardonner. Le ſang de *Boutteville* fumoit encore, & ſa malheureuſe épouſe verſoit encore des larmes que rien ne

pouvoit tarir ; compagne de l'infortunée Ducheſſe de Montmorenci, plongée comme elle dans le plus affreux déſeſpoir : ces deux grandes ames ne vivoient que d'un pain de douleur. La triſte deſtinée des *Marillac*, le ſort affreux de *Saint-Preuil*, l'arrêt de mort porté contre *Vendôme*, les riſques que courut *Rohan*, tant d'autres têtes proſcrites ou miſes à prix, tant de malheurs enfin dont la France entiere gémiſſoit, ne purent aſſouvir un Miniſtre toujours altéré de meurtres : il falloit, pour mettre fin à tant d'horreurs, que le ſang de *Thou* & de *Cinq-Mars* coulât au milieu d'une ville immenſe & d'un peuple conſterné. De Thou, dont le crime fut, à trente-ſept ans, de n'être pas le délateur de ſon ami ; de Thou, iſſu d'une maiſon qui avoit rendu tant de ſervices à l'Etat, à qui la profonde érudition, la douceur des mœurs, l'étendue des connoiſſances avoient attiré la confiance de ſon Maître, &

avoient gagné les cœurs ; ce Magiſtrat qui comptoit parmi ceux de ſa race un Prélat choiſi de la main même de Henri IV pour lui mettre la couronne ſur la tête, dans l'Egliſe de Chartres ; de Thou, ce grand homme, eſt conduit ſur le Rhône à la ſuite de Richelieu, comme les captifs d'un Triomphateur l'étoient autrefois à Rome. Déja le Cardinal s'occupe de ce que les bourreaux manquent à Lyon. Ce ſera la main d'un garçon Boucher qu'on y ſubſtituera ; & Cinq-Mars, très-coupable ſans doute, mais intéreſſant dans ſon malheur, recevra, à vingt-deux ans, avec ſon ami, le coup mortel qui ſeul pouvoit briſer les nœuds qui les uniſſoient. Criminel par un faux point de vue, & dès-lors digne de compaſſion & de regret, ces deux ſentimens bien naturels furent prodigués au Grand-Ecuyer lorſqu'il monta ſur l'échaffaud. Les cris percerent les airs en voyant ce jeune & aimable

Seigneur embraſſer l'infortuné de Thou, & lui dire les derniers adieux. Moins heureux que Cinq-Mars, celui-ci éprouva toute la barbarie d'un bourreau inexpérimenté, ame abjecte & de la lie du peuple, à qui le Chancelier avoit promis une rétribution de trois cents livres pour conſommer ſon opprobre. Mais jetons un voile, Madame, ſur des événemens qui font frémir la nature, & que les Hiſtoriens ne racontent qu'avec horreur & avec effroi. On voulut, diſent-ils, faire boire goutte à goutte à Cinq-Mars un calice de terreur. Les tourmens de la queſtion furent propoſés, & ſon ſupplice paroiſſoit encore trop doux. Cinq-Mars attaché au poteau de la queſtion! Grand Dieu, Madame! que le ſort des têtes élevées eſt affreux! & que la chûte de ces cedres dont la cime touche aux cieux, eſt terrible! Auſſi, Madame, lorſque, dans le ſilence de ma ſolitude, je réfléchis ſur l'ambition

des hommes, je ne puis m'empêcher quelquefois de regarder comme un problême la soif inaltérable des dignités & des emplois. A quoi sert donc, me dis-je à moi-même, la connoissance des fastes du monde & des annales de l'histoire, si ce n'est à nous corriger & à nous instruire ? *Heureux, mille fois heureux*, disoit Henri IV, *un Gentilhomme qui vit dans sa terre, & qui ne me connoît pas !* C'est là qu'il faut aller se mettre à l'abri des écueils des Cours, & des précipices que l'envie y creuse à chaque instant sous les pas des Courtisans. Là, dans le sein de la retraite & de la paix, on peut dire avec un Poëte de l'antiquité :

Heureux qui retiré dans le temple des sages,
Voit en paix sous ses pieds se former les orages ;
Qui contemple de loin les mortels insensés,
De leur joug volontaire esclaves empressés,
Inquiets, incertains du chemin qu'il faut suivre,
Sans penser, sans jouir, ignorant l'art de vivre,
Dans l'agitation consumant leurs beaux jours,

Poursuivant la fortune, & rampant dans les Cours!
O vanité de l'homme! ô foiblesse! ô misere!
Trad. de VOLTAIRE.

J'ose, après d'aussi beaux vers, Madame, vous transcrire ici ceux qu'un de nos bons vieux peres avoit anciennement fait mettre sur la porte de sa maison de campagne : ils ont toujours fait impression sur mon cœur.

O fortuné celui qui, bien loin de la guerre,
Cultive en longue paix l'usure de sa terre,
Et qui jamais au lit ne se vit étonner
D'ouir au point du jour la trompette sonner;
Qui ne sçait quel mot c'est que *cargue*, *camisade*,
Sentinelle, *patrouille*, *escarmouche*, *embuscade*;
Mais qui, plein de repos, en la grise saison,
Attend au coin du feu la mort en sa maison,
Afin qu'il ait les yeux clos des mains de sa fille,
Et qu'il soit mis en terre auprès de sa famille!

L'Auteur de la Description de Lyon, réimprimée en 1741, se trompe lorsqu'il dit que MM. de Cinq-Mars & de Thou, après avoir été portés aux Feuillans, y furent ensevelis. Cinq-Mars, à la vérité, y fut enterré tout de suite, & de Thou y fut porté dans

le même carroſſe ; mais il fut reconduit aux Carmélites de Lyon, par les ſoins de Mme *de Pontac*, qui envoya ſon cœur à Paris, pour être mis dans le tombeau de ſes peres, à Saint André-des-Arcs. Son corps, qui fut embaumé & mis dans un cercueil de plomb, reſta quelque temps en dépôt dans l'Egliſe des Carmélites.

C'eſt dans cette Egliſe, Madame, que l'on voit les beaux mauſolées de la maiſon de Villeroi, qui a produit tant d'hommes illuſtres, entre autres le Maréchal de Villeroi, dont les exploits furent ſi glorieux ſous Louis XIII, & qui devint enſuite Gouverneur de Louis XIV ; le Duc de Villeroi qui fut fait priſonnier à la ſurpriſe de *Crémone*, & conduit à *Inſpruck* en 1702 ; plus anciennement, Villeroi, Secrétaire d'Etat à l'âge de vingt-quatre ans, ſous Charles IX, & qui ſervit avec tant d'honneur ſous quatre Rois. En 1507 la Couronne acquit de cette maiſon

les Tuileries, de Nicolas de Neufville, Secrétaire de la Chambre de François I^er^. On lui donna en échange la terre de Chantelou.

Après avoir examiné les tombeaux des Seigneurs de Villeroi, nous allâmes admirer au-deſſus du maître autel un des plus ſuperbes tabernacles qui exiſtent. Le haut de ce morceau précieux eſt terminé par un nuage d'agathe, d'où s'éleve une Réſurrection. Jugez par ce ſeul trait, Madame, de la richeſſe d'un tout qui n'a pas de prix, tant par le métal d'argent qui le compoſe, que par les riches & nombreuſes pierreries dont il eſt revêtu. Au-deſſus de ce tabernacle on voit ce que *Lebrun* a fait peut-être & de plus parfait & de plus beau (après la Magdeleine des Carmélites de Paris): c'eſt un tableau commencé par ſes éleves, & retouché entiérement de ſa main. Il repréſente cette fameuſe deſcente de croix dont on a

tant multiplié les gravures. Que n'a pu, au reſte, le pinceau d'un homme qui à l'âge de quatre ans deſſinoit déja avec des charbons d'une maniere à étonner, qui à douze peignoit avec énergie, & dont les talens, ſous *le Pouſſin*, furent portés ſi loin, qu'on crut à Rome, en voyant ſes ouvrages, voir ceux du Pouſſin lui-même ? Son grand art fut toujours celui d'étudier la nature, & ſous ſon coloris les paſſions de l'ame venoient ſe peindre dans toute leur vérité. Habile dans la pratique de ſon art, ſçavant dans l'allégorie, profond dans l'hiſtoire, il fut ſinguliérement chéri pendant la vie de *Colbert ;* mais *Louvois*, qui ſuccéda à Colbert, excité par ſes ennemis, lui ſuſcita des chagrins qui le conduiſirent au tombeau. Il mourut aux Gobelins en 1690, âgé de ſoixante-onze ans, comblé de gloire & d'amertume.

Que les momens, Madame, deviennent précieux & intéreſſans lorſque

les yeux ſont fixés ſur ces morceaux divins qui, j'oſe le dire, défient les talens, & rendent l'homme ſi ſupérieur à lui-même ! C'eſt dans la Chapelle des *Confalons* que ſont rangés dans le plus bel ordre tous ces ouvrages immortels qui raviſſent les regards. Cette magnifique Chapelle de Pénitens offre au coup d'œil une majeſté qui impoſe, & prépare aux chefs-d'œuvre qu'elle renferme. Parmi les différens tableaux qui en font la richeſſe, *Lafoſſe* y a peint la Viſitation : ce morceau eſt regardé comme le triomphe d'un homme dont les talens étoient héréditaires dans ſa famille. Mais notre langue, Madame, n'a pas de termes pour rendre la force, le touchant, le ſublime du pinceau de *Rubens*. En voyant aux pieds d'un Chriſt en croix, la Magdeleine exprimer avec tant d'ame tout ce que le déchirement d'un cœur peut éprouver, on diroit que ce grand homme s'étoit comme identifié avec

la douleur de cette sainte femme dans le moment où les rochers se fendirent, où le soleil s'obscurcit, où la terre trembla, où la nature entiere annonça par son désordre l'horreur dont elle étoit saisie. Ce tableau de Rubens, que l'on voit à main gauche de l'autel de la Chapelle des Confalons, est sans prix, & au-dessus de tout éloge. Son talent pour la peinture fut accompagné de tant d'autres utiles à sa patrie, qu'il fit presque oublier qu'il étoit le Raphaël de la Flandre.

Que j'ai de plaisir, Madame, à m'entretenir avec vous d'un homme qui fut comme l'Ange tutélaire d'une Province où mes peres ont reçu le jour! Rubens, né à Cologne en 1577, d'une famille considérable d'Anvers, ma patrie, fut Page de la Comtesse de *la Lain*. Il fit des études brillantes, & passa à vingt-trois ans en Italie, au service de Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue, qui le chargea d'une com-

miſſion honorable pour Philippe III, Roi d'Eſpagne. Les chefs-d'œuvre du *Titien* embraſerent ſon génie, & ce fut pour-lors qu'il ſe livra tout entier à ſon goût pour la peinture. Le vif chagrin qu'il reſſentit de la mort de ſa mere, lui fit prendre le parti de ſe retirer à l'Abbaye de Saint-Michel. Il ſe conſacra à l'étude dans cette maiſon ſolitaire; & lorſqu'il la quittoit pour reprendre ſon pinceau, il avoit ſoin de ſe faire lire des livres d'hiſtoire & de poéſie; ce qui donnoit la plus grande force à ſes attitudes & à ſon coloris. Capable des plus grandes négociations, il fut nommé Ambaſſadeur en Angleterre auprès de Charles I^er^, pour la concluſion de la paix avec l'Eſpagne. Il reçut des préſens conſidérables de ce Prince, & fut fait Chevalier. Le Roi, en préſence du Parlement, lui donna ſon épée, & un diamant qu'il tira de ſon doigt. Philippe IV lui avoit donné la clef d'or, & l'avoit fait auſſi

Chevalier : il le nomma dans la ſuite Secrétaire d'Etat dans les Pays-Bas. Au milieu d'affaires & d'emplois auſſi brillans, il cultiva toujours la peinture. Il fit bâtir à Anvers un hôtel où il raſſembla les morceaux de prix qu'il avoit apportés de Rome, & il y forma un cabinet digne d'un Prince. Magnifique dans ſa dépenſe, honnête dans ſes manieres, cher à ſes amis, précieux à ſes concitoyens, la ſeule récréation qu'il ſe permettoit étoit celle de l'équitation : il étoit curieux de beaux chevaux, & ce n'étoit jamais que le ſoir, après avoir quitté ſon travail, qu'il montoit à cheval pour délaſſer ſon eſprit. Rubens fut marié deux fois ; il eut pluſieurs enfans, un, entre autres, qui fut très-ſçavant, & qui devint Secrétaire d'Etat en Flandre. Il mourut à Anvers en 1640, & fut enterré à Saint Jacques, où l'on voit encore ſon tombeau.

Fidele à ma parole, trouvez bon,

Madame, que je ne vous entretienne plus des autres beautés en tous genres que Lyon renferme dans ſon ſein, telles que la place de Louis le Grand, les Monaſteres, celui des Chartreux ſurtout; les Egliſes, les antiquités Romaines, les magaſins d'abondance, l'Arcenal, &c. Je ne vous parlerai point non plus du fameux château de Pierre-enciſe, ſéjour des larmes & de la triſteſſe. J'aime mieux, en finiſſant, Madame, vous faire part de la grande œuvre de charité qu'exercent les Pénitens de la Miſéricorde: elle eſt précieuſe à l'humanité; elle m'a touché infiniment, & c'eſt vous faire ma cour de vous en parler. Cette Aſſociation, compoſée de tout ce qu'il y a de gens diſtingués à Lyon, aſſiſte les criminels au dernier ſupplice, & procure à ces malheureux les devoirs de la ſépulture après leur mort. Je vis deux bieres conſacrées à ce pieux uſage, dans leſquelles les Confreres dépo-

ſent les corps des ſuppliciés, qu'ils détachent eux-mêmes de la potence ou de la roue, & qu'ils conduiſent enſuite au tombeau. Que ce dévouement eſt généreux !

La ville de Lyon approche beaucoup de celle de Paris pour le bruyant : on y voit beaucoup de carroſſes de louage, & un peuple innombrable. C'eſt d'ailleurs une ville fort mal pavée, & dont les rues, pour la plupart, ſont fort étroites. Elle a donné naiſſance à un grand nombre d'hommes ſçavans & à de fameux Artiſtes. Vous ſçavez, Madame, que ſon commerce eſt principalement celui des manufactures en ſoie, & qu'elle eſt l'école du goût pour le deſſin des étoffes. Nous quittâmes cette grande ville après une ſemaine entiere de ſéjour, pour nous aller enfoncer dans les montagnes. Je remets à une Lettre ſubſéquente la ſuite de notre voyage, & ſuis avec reſpect, Madame, &c.

LETTRE V.

NOUS partîmes de Lyon, MADAME, très-satisfaits, sans songer que nous courions au-devant d'un danger dont les suites pouvoient devenir terribles. En arrivant à *Montluel*, on attela en limonier à la voiture de ma femme un cheval qui me parut fougueux : j'en pris quelque inquiétude. Cependant, les voitures attelées, je pars en avant dans la chaise d'un de mes amis avec lequel je voyageois. Nous avions à peine fait quelques tours de roue, que le cheval dont la vue seule m'avoit mis du noir dans l'esprit, casse sa bride, rompt son mors, & emporte la voiture. On l'arrête. Le Maître de poste survient, dit que moyennant un mors plus fort, le cheval se laissera conduire, & s'obstine définitivement à le vouloir faire courir, malgré les représentations du

poſtillon. Elles n'étoient que trop fondées. Le cheval s'emporte une ſeconde fois ; & n'ayant plus de frein, il fait paſſer la voiture, avec une rapidité incroyable, ſur le perron d'une croix, & enſuite ſur le parapet d'un puits. Le poſtillon alors n'en étant plus le maître, étoit prêt à abandonner ſes guides, & à ſe jeter de côté pour ſauver ſa vie.

Je touchois ainſi, ſans le ſçavoir, Madame, au moment de perdre tout ce qui pouvoit m'attacher à la terre, ma femme & ma fille. Déja la mere s'étoit baiſſée dans le fond de ſon carroſſe, pour éviter le plus affreux des ſpectacles, celui de ſe voir périr. Ma fille jetoit des cris perçans ; & le danger étoit tel, qu'une partie des habitans de Montluel, témoins du péril, couroient à toutes jambes pour porter un prompt ſecours. Heureuſement notre chaiſe de poſte s'arrêta aux cris redoublés que nous entendîmes, &

ſervit de barriere à l'impétuoſité du cheval, qui vint ſe précipiter & s'abattre dans une de nos roues. Je levai alors au ciel des yeux reconnoiſſans, & je ne ceſſai de remercier la Providence de nous avoir préſervés d'un ſi grand malheur. Le Maître de poſte, contraint par nos menaces & par nos reproches, nous fit donner un autre cheval, & nous continuâmes notre route ſans aucun accident juſqu'à *Meximeux*, laiſſant le cours du Rhône à notre droite. Il faut avouer, Madame, que je n'étois pas trop raſſuré, après ce qui venoit de nous arriver; je redoutois ſur-tout le moment de relayer; & il eſt très-heureux pour nous d'avoir changé de dix-ſept cents chevaux de poſte, environ, dans notre voyage, & d'en avoir été quittes pour la peur.

Montluel eſt une petite ville aſſez jolie, traverſée par la riviere de Sereine: on y compte trois Paroiſſes, & l'on

l'on y a établi une douane. Louis XIII céda cette ville à Henri de Bourbon, Prince de Condé, avec la Baronnie de Gex, pour la terre de Château-Chinon. Je n'oublierai jamais, Madame, la ville de Montluel : le saisissement que j'y éprouvai, la reconnoissance que je conserverai toute ma vie pour ses habitans, rappelleront souvent cette ville à ma mémoire. Je n'entrerai dans aucun détail sur Meximeux, où nous arrivâmes fort tard. Tout ce que j'en appris, c'est que cet endroit renfermoit beaucoup de maisons honnêtes, & que la société y étoit très-agréable.

De Meximeux à *Cerdon* on parcourt un pays de plaines coupées de quelques ruisseaux qui les fertilisent. Arrivés à Cerdon, nous entrâmes dans une chaîne de montagnes que nous traversâmes pendant l'espace de près de vingt lieues. Le coup d'œil que présente cette partie du *Mont-Jurat*, au bas duquel est le lit du Rhône, offre un spec-

tacle affreux. La route qu'on y a tracée depuis quelques années pour arriver à Geneve, eſt un travail qui étonne. On ne rencontre d'un côté, pendant vingt lieues de trajet, que des lacs, & des rochers dont la hauteur touche aux nues. Le grand chemin eſt étroit : il a en perſpective à ſa gauche le cours du Rhône & des précipices affreux. Ce fleuve ſerpente entre des roches qui forment des deux côtés des murs d'écluſe. De temps à autre il ſe détache de la montagne des rochers qu'on eſt obligé de rouler dans les précipices qui bordent le chemin. Il s'en détacha un fort conſidérable peu de temps avant notre paſſage ; heureuſement il ne l'*obſtacloit* pas : car ſi nous euſſions été dans le cas d'arrêter pour dégager le chemin, les chevaux auroient pu perdre pied en montant, & les voitures rouler dans le Rhône. Ce ſauvage pays, habité par les ours & par les aigles, offre encore des beautés. Les

torrens qui passent sur la tête des voyageurs en forme d'arc, les hasards qui se rencontrent dans les rochers, & qui représentent des villes, des fortifications, des combats, &c. les ponts qui joignent quelques petites monticules l'une avec l'autre, la hauteur des sapins qui croissent dans ces endroits; tous ces objets réunis désennuient un peu le voyageur d'une route *ubi sempiternus horror inhabitat.* En réfléchissant sur tout ce qui se présentoit à ma vue, je me représentois le fracas horrible de toutes ces montagnes au moment de la dissolution de la nature entiere : & combien d'autres réflexions salutaires naissent en foule en parcourant ces déserts !

Nous arrivâmes ainsi tout pensifs à *Nantua.* Cette petite ville est charmante, & située au pied d'un lac dans lequel elle vient de loin se représenter & se peindre comme dans un miroir. C'est dans cette ville, Madame, que

fut enterré *Charles le Chauve*, ce Prince dont le regne préſente tant de viciſſitudes, & ſous lequel il y eut tant de ſang répandu. Il fut reconnu & couronné Empereur par le Pape Adrien II. Obligé de fuir devant Louis, Roi de Germanie, ſon neveu, Charles ſuccomba enfin ſous les coups redoublés de ſes ennemis. *Sédécias*, Juif de nation & ſon Médecin, l'empoiſonna dans le paſſage du *Mont-Cenis*. Ainſi mourut au bout de huit jours un Prince plus artificieux que brave, qui vécut au milieu des combats, & qui ayant fait crever les yeux à *Carloman* ſon fils, remplit ſon palais de chagrins domeſtiques. Il aima les lettres; mais ſon génie ne répondit jamais à ſon caractere ambitieux & entreprenant. On embauma ſon corps pour le porter à Saint-Denis. Le poiſon y avoit cauſé une telle corruption, qu'on fut obligé de l'enterrer dans l'Egliſe des Bénédictins de Nantua: ce ne fut que quel-

que temps après qu'on transporta ses os à Saint-Denis.

La chaîne de montagnes que l'on reprend en quittant Nantua, nous parut avoir quelque chose de plus effrayant que celle que nous venions de traverser. Un orage considérable qui survint tout-à-coup, & dont les éclats étoient répétés mille fois par les échos, nous replongea dans nos réflexions : nous songeâmes à ce feu de la montagne de Sinaï, à ces éclairs, à ce tonnerre, à cette obscurité, dont, à la vérité, nous ne voyions qu'une très-légere image, mais qui cependant ne laissoit pas de nous causer de l'effroi. Parvenus au bas de cette fameuse montagne au pied de laquelle le Rhône disparoît tout-à-coup, il n'est pas aisé, Madame, de vous peindre le moment de stupeur où nous nous trouvâmes. Imaginez-vous le cours impétueux d'un immense torrent arrêté subitement dans sa course par un amas de rochers qui in-

terceptent ſon paſſage, & ne lui laiſſent que l'ouverture d'un gouffre dans lequel il ne peut pas engloutir tout à-la-fois ſes eaux. C'eſt alors que, reſſerré entre deux montagnes de cinq à ſix cents pieds de haut, le Rhône en fureur pouſſe des mugiſſemens, & fait jaillir ſes eaux juſqu'à une élévation de trente & quarante pieds en forme de cataractes : entrant enſuite dans l'abyme qui lui eſt ouvert, le fracas avec lequel il s'y précipite, ſemble annoncer la douleur avec laquelle il deſcend dans ſon tombeau. Il y reſte enſeveli pendant un eſpace de vingt toiſes environ de longueur. Les rochers qui forment ſa tombe ſont d'une pierre liſſe, & tout-à-fait ſemblable à celles que nous employons à ces triſtes uſages. On ſe promene deſſus. Mais bientôt le Rhône, vainqueur de tous les obſtacles, ne reparoît que pour ſortir avec foibleſſe d'abord & lenteur, mais enſuite plus rapide & plus animé. Ex-

tasiés de cette merveille de la nature, nous repasâmes le pont de *Luçay*, qui sépare la France de la Savoie, & au milieu duquel est un poteau portant les armes des deux Couronnes. C'est au bout de ce pont que l'on nous fit remarquer l'alignement d'un chemin que projette le Roi de Sardaigne pour ouvrir une entrée dans ses Etats. Le plan de se frayer une route à travers des montagnes aussi élevées, est assurément bien digne d'un grand Prince à qui l'argent & les travaux ne coûtent rien pour vivifier son Royaume. Après avoir mis le pied sur les terres de Savoie, nous allâmes rejoindre nos voitures pour franchir le *Mont-Credo*: nous y employâmes beaucoup de temps, parce qu'on monte toujours pendant trois postes. Nous arrivâmes enfin au Fort de l'Ecluse. Cette barriere de la France est au milieu d'une Thébaïde affreuse, défendue de tous les côtés par sa situation hériſſée de

montagnes & de rochers. Nous présentâmes nos passe-ports en entrant dans ce fort, qui est une clef très-importante pour la France. Les soldats de la garnison nous parurent desirer avec ardeur de la quitter. Cette demeure a effectivement quelque chose de si triste & de si effrayant, que nous étions impatiens d'en sortir; c'est pourquoi nous nous presâmes de joindre *Coullonge*, village situé dans le pays de *Gex*. Cet endroit n'a rien de remarquable : nous y apprîmes seulement combien on y étoit satisfait de ne payer qu'un seul impôt. Cet essai tenté sur une petite Province avec le plus grand succès, fait espérer que le vœu unanime de l'impôt unique sera enfin adopté pour tout le Royaume, & qu'en procurant le plus grand avantage au Souverain, il mettra le comble à la félicité des peuples.

En sortant de Coullonge, nous quittâmes tout-à-fait les montagnes, & par

travers un pays des plus agréables, fertilisé par les eaux du Rhône, nous arrivâmes à *Geneve*. Cette ville a, dit-on, appartenu aux anciens Allobroges, & étoit la derniere ville de la Province des Romains, qui, du temps de Jules-César, formoit une forte barriere entre eux & les Helvétiens. Quelques Historiens prétendent qu'elle fut ruinée par *Crocus*, Capitaine des Allemands, en 271, & que ce fut l'Empereur *Aurélien* qui la fit rétablir. Elle tomba ensuite au pouvoir des Bourguignons, & successivement sous la domination des François en 888, sous *Charles le Simple*. Les nouveaux Rois de Bourgogne la possédérent environ cent quarante-quatre ans. En 1032 les Evêques se rendirent la plupart maîtres des villes de leur résidence, ainsi que les Gouverneurs de leurs Provinces : de là la prétention des Evêques & des Gouverneurs de Geneve à sa souveraineté. Cette ville, de son côté, a toujours

ſoutenu, en ſa qualité de ville Impériale, qu'elle étoit libre. Cependant, avant le changement de Religion qui ſe fit au ſeizieme ſiecle, les habitans de Geneve reconnoiſſoient pour Prince leur Evêque ; mais ils ne lui accordoient qu'un pouvoir très-borné, & il ne pouvoit rien décider ſans le concours d'un Conſeil & de quatre Syndics nommés par le peuple, qui adminiſtroient avec lui le gouvernement temporel. Ce fut en 1518 que *Charles III*, Duc de Savoie, prétendit faire valoir les droits que lui avoit cédés *Jean de Savoie*, Evêque de Geneve, ſur cette République : elle fit auſſi-tôt alliance avec le Canton de Fribourg. Mais bientôt il y eut partage parmi les habitans ; les uns ſe déclarerent pour le traité, les autres pour le Duc de Savoie. L'armée de Fribourg, appellée par les premiers, s'empara du pays de *Vaux*, qui appartenoit au Duc. Il en réſulta une treve de quatre à cinq

ans. Les Genevois ayant ménagé pendant ce temps un traité avec le Canton de Berne, & renouvellé celui de Fribourg, les Bernois y introduisirent leur Religion. Alors leur Ministre, *Guillaume Farel*, se mit à prêcher dans l'Eglise Cathédrale de S. Pierre ; ce qui occasionna une guerre civile dans l'intérieur des murailles, entre ce qui restoit de Catholiques & ceux qui avoient embrassé la nouvelle Religion. Il y eut beaucoup de sang répandu. Berne & Fribourg prirent querelle dans cette affaire, Fribourg pour la Religion Catholique, Berne pour la doctrine de Zuingle, voulant, à quelque prix que ce fût, que Farel & ses adjoints fissent librement leur prêche. Le Conseil de Geneve se déclara pour la liberté de conscience : mais en même temps l'Evêque, *Pierre de la Beaume*, fut chassé de la ville en 1534, & se retira dans la ville d'Anneci. En 1535 le Conseil résolut d'abolir la Religion Romaine par au-

torité publique, & consigna cet événement sur une table d'airain en lettres d'or. Ce décret fit sortir de Geneve les Catholiques qui y restoient, ainsi que les Religieux & Religieuses, qui abandonnerent leurs monasteres.

J'ai cru devoir, Madame, vous rappeller en peu de mots l'histoire de la formation de la République de Geneve, & de l'établissement de sa croyance, avant de vous entretenir des beautés que renferme cette ville & ses environs.

Geneve est situé sur le Rhône, à l'extrêmité du lac *Léman*, qu'on appelle aujourd'hui *Lac de Geneve*, & que le Rhône traverse de maniere que les voyageurs prétendent appercevoir la différence de ses eaux d'avec celles du lac. L'enceinte de la ville n'est pas fort étendue, mais elle est très-peuplée, & les maisons sont fort élevées; plusieurs y ont une architecture magnifique, avec des terrasses qui dominent sur les promenades publiques, dont une,

entre autres, eſt très-belle & très-vaſte. On ne compte que deux ponts dans Geneve ; ils ſont conſtruits en bois, & bâtis ſur le Rhône. Quelques Hiſtoriens ont prétendu que, pour la commodité des habitans, on avoit fait élever dans les principales rues des portiques en bois de la hauteur des maiſons, ſous leſquels on marche à couvert des injures du temps, & qui forment une nouvelle rue de chaque côté. Ils ſe ſont trompés. Ce qui donna lieu à cette conſtruction, ce furent les foires qui ſe tenoient à Geneve : il s'y rendoit quantité de Négocians François qui jetoient beaucoup d'argent dans la ville : c'eſt pour cela qu'on voit dans les grandes rues un double rang de boutiques, au milieu deſquelles ſont des galeries ſoutenues par des piliers de bois. Henri IV ne voulant plus permettre à ſes ſujets d'aller aux foires de Geneve, parce qu'elles faiſoient ſortir un argent conſidérable de ſon

Royaume, il en dédommagea les Genevois par le ſel qu'il leur donna, & qu'on leur envoie encore. Voilà l'origine de ces galeries, qui ont toujours ſubſiſté depuis.

Les rues de Geneve ſont auſſi mal pavées que celles de Lyon. Les Egliſes n'ont rien de remarquable; les plus grandes ſont celles de la Magdeleine & de Saint Pierre. Cette derniere, qui ſervoit de Cathédrale, eſt un vaiſſeau aſſez grand, mais abſolument défiguré par les tribunes qu'on a pratiquées vers le milieu de l'Egliſe, & par la deſtruction entiere du chœur, où l'on a élevé un amphithéâtre. La chaire, qu'on a laiſſé ſubſiſter, eſt d'une belle ſculpture, & couverte par un chapeau d'une forme qui étonne. On voit encore, à main droite du ſanctuaire, l'ancienne chaire épiſcopale; c'eſt une eſpece de banc fort long, & décoré de belles ſculptures, mais totalement mutilées, parce qu'elles repréſentoient

différens Saints qui ont déplu aux Genevois.

Les Evêques prenoient jadis séance au milieu des Prêtres qui les assistoient à l'autel ; voilà pourquoi les anciens trônes épiscopaux étoient d'une forme longue, & sans aucune élévation qui distinguât la place épiscopale d'avec celle de ses assistans.

La nef de l'Eglise & les bas côtés qui l'accompagnent sont absolument nus. On y voit beaucoup d'épitaphes d'anciens Catholiques, & c'est ce qui augmenta encore nos regrets. Il y en a de 1400. On trouve parmi celles des Protestans la tombe d'*Agrippa d'Aubigné*. Ce qui nous intéressa le plus, fut le mausolée du Duc de *Rohan :* il est dans une chapelle placée du côté droit du chœur, & fermée sur le devant par une cloison de bois peinte en noir, semée de larmes & de têtes de mort, ce qui en rend l'aspect des plus tristes. En entrant dans la chapelle on voit

un bloc de marbre noir de la hauteur de cinq pieds, fort long & assez étroit : c'est à l'extrêmité de cette espece de table que le Duc est représenté assis en marbre blanc, avec tous les attributs de ses dignités. Cet illustre Seigneur fut, comme vous sçavez, Madame, blessé à mort en 1638, le 28 Février, auprès de Rheimsfeld : il alla mourir, le 13 Avril, dans une Abbaye située au Canton de Berne, & de là il fut porté à Saint Pierre de Geneve. Il fut le Chef des Calvinistes en France. Dès l'âge de seize ans il avoit donné, au siege d'Amiens, des preuves de la plus grande valeur, & toute sa vie fut signalée par des actions de bravoure. Il rentra en grace, en 1629, avec Louis XIII, qui le nomma son Ambassadeur auprès des Suisses & Grisons : mais ayant ensuite fait un traité avec ceux-ci, dont la Cour fut mécontente, il se retira à Geneve. Les Historiens disent que Rohan étoit un homme ferme,

d'un esprit vif, d'un jugement solide & d'un courage héroïque, & inébranlable dans l'adversité. Nous avons plusieurs traités de sa main, un, entre autres, connu sous ce titre, *Les Intérêts des Princes*. Cet Ouvrage annonce que personne n'avoit approfondi avec plus de pénétration que lui la politique de toutes les Cours.

On a conservé dans l'Eglise de Saint Pierre, dont le portail est très-beau, les orgues qui y étoient du temps des Catholiques : elles accompagnent le chant des Pseaumes de *Marot*, dont on chante un verset avant & après le prêche. Nous assistâmes à cette espece d'office, & nous y entendîmes un sermon sur les preuves de la divinité de JESUS-CHRIST, dont nous fûmes très-satisfaits : il fut prononcé par un vieux Ministre respectable & sçavant. Son style étoit noble, & son élocution pathétique. Je vous avoue, Madame, que je me sentois le cœur pressé d'a-

mertume en voyant dans l'erreur un tel homme, ſi méritant d'ailleurs, & ſi digne d'un ſort plus heureux.

La bibliotheque publique de Geneve eſt un très-beau vaiſſeau ; on y compte environ quarante mille volumes. Il y a des éditions ſuperbes, & il s'y trouve une collection de tous les livres de controverſe qui ont paru de part & d'autre. On y voit auſſi beaucoup de portraits de grands hommes Proteſtans & Catholiques. Les Bibliothécaires nous firent la réception la plus honnête, & nous parurent avoir une grande étendue de connoiſſances. A côté de la bibliotheque ſont deux grands cabinets, dont un d'hiſtoire naturelle. J'y remarquai une table de pierre agathiſée d'un grand prix, & une petite horloge dans le goût de celle de Lyon. Au-deſſous de la bibliotheque eſt le College, où l'on enſeigne les langues latine, allemande, italienne & angloiſe.

Nous allâmes enſuite viſiter l'Hôtel-de-Ville. Avant d'y entrer, je fus ſurpris de voir à la porte un tribunal adoſſé en dehors, le long du mur. On me dit que c'étoit le ſiege des Magiſtrats qui y prenoient ſéance lorſqu'il étoit queſtion de condamner quelque criminel. Le peuple alors ſe porte en foule dans la place qui fait face aux Juges, & le priſonnier y vient entendre lire ſa ſentence : il eſt à genoux, & il lui eſt libre d'apporter, en préſence de tous ſes concitoyens, tous les moyens de défenſe qu'il peut établir. Belle & précieuſe liberté, Madame, qui nous retrace les mœurs antiques !

L'Hôtel-de-Ville eſt d'une architecture ancienne ; la cour eſt environnée de bâtimens de tous les côtés : on y monte par un eſcalier pavé en moſaïque, & tout-à-fait reſſemblant à celui des tours du château d'Amboiſe. Les ſalles ſont vaſtes, & en aſſez grand nombre. La premiere eſt ornée de por-

traits de Princes étrangers ; les autres ſont deſtinées à rendre la juſtice. Il y en a une très-grande où s'aſſemblent les deux cents, qui ſont tirés du corps de la Bourgeoiſie. Ces deux cents Membres du Corps Républicain peuvent ſeuls nommer vingt-cinq d'entre eux, par voie de ſcrutin, pour régir les affaires, juger les cauſes, préſider à la diſcipline militaire, conduire les affaires de finance, & maintenir la vigueur des loix. J'en vis un d'entre eux qu'on nomme *Généraliſſime des troupes.* Il étoit vêtu d'un habit noir, ſurmonté d'un petit manteau de ſoie de même couleur : il portoit une perruque énorme, une longue cravate, & une épée au côté. Les troupes ſont ſupérieurement diſciplinées ; l'artillerie eſt exercée avec beaucoup de préciſion, & les Dragons forment un très-beau corps. On nous dit qu'il y avoit à Geneve dix à douze mille hommes de troupes, & environ ſix à

ſept cents pour la garde de la ville.

Je ne vous dirai rien, Madame, de la conſtitution actuelle de l'Etat de Geneve ; vous avez lu dans les *Ephémérides du Citoyen* pluſieurs traités & pluſieurs remarques ſçavantes qui vous ont donné une idée juſte & ſatisfaiſante de cette République & de ſes revenus. Les diſſenſions toujours régnantes entre les Bourgeois, les natifs & les Citoyens, ſont des morceaux ſupérieurement écrits, & préſentés avec beaucoup de vérité & d'intérêt.

En quittant l'Hôtel-de-Ville, nous remarquâmes des blocs de pierre aſſez reſſemblans à des piédeſtaux : ce ſont des autels qui ſervoient, dans le temps du paganiſme, à immoler les victimes offertes en ſacrifice. Un autre objet fixa bientôt nos regards, ce fut un convoi qui paſſoit dans la rue. Le ſilence qui regne dans ces cérémonies lugubres nous frappa ſinguliérement. Le cortege eſt toujours précédé d'une

pleureuſe vêtue de noir, couverte d'un crêpe, & accompagnée d'un huiſſier revêtu d'un manteau, & d'un crêpe qui eſt attaché au chapeau, & qui pend juſqu'à la ceinture : après cela ſuit le corps, dans une biere peinte en noir, & couverte d'un grand drap noir. Il eſt porté par ſix hommes habillés comme l'huiſſier, ſi ce n'eſt qu'ils ont des ſabres à leur côté. La marche eſt terminée par une file de parens & d'amis en manteau noir.

En entrant dans l'arſenal de Geneve, nous fûmes extrêmement ſatisfaits de tout ce qu'on y trouve de curieux en armure. Vingt-ſix mille fuſils y ſont rangés dans le plus bel ordre, avec une quantité d'armes anciennes, celle du Duc de Rohan, entre autres, & tous les drapeaux pris au Duc de Savoie. On nous montra l'armure de *Picot*, qui voulut ſurprendre la ville en 1602, le 22 Décembre, ſur les deux heures après minuit. Cinq cents

Savoyards y périrent ; & c'eſt la derniere tentative que leur Prince ait eſſayé de faire ſur cette ville. Picot avoit arrangé un pétard qui, s'il eût pu partir, eût fait ſauter la paliſſade : on conſerve ce pétard, qui eſt encore chargé. Picot fut pris & pendu avec cinquante Savoyards. Nous vîmes les échelles roulantes avec leſquelles il comptoit eſcalader : *Elles étoient d'une merveilleuſe ſtructure*, dit un Hiſtorien, *ſur leſquelles monterent trois cents hommes bien armés. Bernoliere, qui étoit un des principaux Chefs, ſurprit la ſentinelle, lui arracha le mot du guet, & là tua : il ſe mit en ſa place, & traita de la même maniere celui qui faiſoit la ronde ; mais il laiſſa imprudemment échapper celui qui portoit la lanterne : l'alarme fut donnée auſſi-tôt au corps-de-garde & à la ville, ce qui fit échouer l'entrepriſe.* Avant de quitter l'arſenal, je conſidérai avec beaucoup de plaiſir la table ronde entourée de bancs, ſur laquelle

furent dreſſés les traités d'alliance que fit la République avec les Cantons de Berne & de Fribourg. Au-deſſus de cette table eſt une grande balance de cuivre, ſurmontée de deux figures en bois qui repréſentent les contractans, avec cette deviſe : *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

C'eſt ici, Madame, qu'on aime à rappeller les vers nobles & fiers compoſés en 1750 par le Chantre du ſuperbe lac de Geneve.

Que tout plaît en ces lieux à mes ſens étonnés !
D'un tranquille océan l'eau pure & tranſparente
Baigne les bords fleuris de ces champs fortunés.
D'innombrables côteaux ces champs ſont couronnés ;
Bacchus les embellit. Leur inſenſible pente
Nous conduit par degrés à ces monts ſourcilleux
Qui preſſent les enfers & qui fendent les cieux.
Le voilà ce théâtre & de neige & de gloire,
Eternel boulevart qui n'a point garanti
Des Lombards le beau territoire.
Voilà ces monts affreux célebres dans l'hiſtoire,
Ces monts qu'ont traverſés par un vol ſi hardi
Les Charles, les Othon, Catinat & Conti,
Sur les ailes de la Victoire.
Que le Chantre flatteur du Tyran des Romains,
L'Auteur harmonieux des douces Géorgiques,

Ne

Ne vante plus ces lacs & leurs bords magnifiques,
Ces lacs que la nature a creusés de ses mains
Dans les campagnes Italiques.
Mon lac est le premier : c'est sur ses bords heureux
Qu'habite des humains la Déesse éternelle,
L'ame des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou desire, ou rappelle ;
Qui vit dans tous les cœurs, & dont le nom sacré
Dans les Cours des Tyrans est tout bas adoré ;
La Liberté. J'ai vu cette Déesse altiere,
Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de *Morat* en habit de guerriere,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens
Et de Charles le Téméraire.
Devant elle on portoit ces piques & ces dards,
On traînoit ces canons, ces échelles fatales
Qu'elle même brisa quand ses mains triomphales
De Geneve en danger défendoient les remparts.
Un peuple entier la suit : sa naïve alégresse
Fait à tout l'Apennin répéter ses clameurs ;
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grece,
Aux champs de *Marathon*, prodiguoit aux vainqueurs.
. . . . . .
On ne voit point ici la grandeur insultante
Portant de l'épaule au côté
Un ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante,
Ni la fortune insolente
Repoussant avec fierté
La priere humble & tremblante
De la triste pauvreté.
On n'y mépriſe point les travaux nécessaires ;
Les états sont égaux, & les hommes sont freres.

Les Genevois ont établi des loix très-ſages : les loix ſomptuaires, par exemple, ne permettent ni dentelle, ni ſoie, ni or, ni argent dans les habillemens. On ne voit dans les rues aucunes voitures, quoiqu'il y ait beaucoup de carroſſes dans la ville ; on ne peut s'en ſervir que pour la campagne. Les habitans ſont peut-être les plus riches Négocians de l'Europe. Tout leur commerce eſt au-dehors. Ils ont des correſpondans établis dans preſque tous les Royaumes, d'où ils exportent pour d'autres Provinces les différentes productions qui peuvent leur manquer, ſoit du ſol, ſoit des manufactures. L'horlogerie eſt le ſeul commerce dont on voie quelques veſtiges à Geneve. D'ailleurs il y a d'excellens ouvriers en tout genre, pour la ſerrurerie, le charronnage, &c.

Quant à la maniere de vivre, la ſociété des hommes eſt aſſez ordinairement ſéparée de celle des femmes, ex-

cepté à la campagne, où l'on se réunit volontiers. Quant à ce qui a rapport aux lettres & aux talens, Geneve (*a*) a produit de grands hommes ; & *Jean-*

(*a*) Le Citoyen de Geneve a peint sa patrie & les Genevois avec des traits si ressemblans, que je ne puis m'empêcher d'analyser ici ce qu'il en dit dans une de ses Lettres. Vous reconnoîtrez, Madame, dans ce morceau l'Observateur profond, l'Ecrivain énergique, le Philosophe enfin.

« La ville est charmante, dit-il : les habitans sont hospitaliers, les mœurs sont honnêtes, & la liberté, que j'aime sur toutes choses, semble s'y être refugiée. Plus je contemple cet Etat, plus je trouve qu'il est beau d'avoir une patrie, ... A voir l'action & réaction mutuelle de toutes les parties de l'Etat qui le tiennent en équilibre, on ne peut douter qu'il n'y ait plus d'art & de vrai talent employés au gouvernement de cette petite République, qu'à celui des plus vastes Empires. Ici tout se soutient par sa propre masse. . . . Le Genevois a de la générosité, du sens, de la pénétration ; mais il aime trop l'argent ; défaut que j'attribue à sa situation, qui le lui rend nécessaire : car le territoire ne suffiroit pas pour nourrir les habitans. . . . . Il arrive de là que les

Jacques Rouſſeau, Madame, ſans remonter à des ſiecles antérieurs, met ſans doute le comble à la gloire de cette République. Mais forcé de con-

» Genevois épars dans » l'Europe pour s'enrichir, imitent les » grands airs des étrangers, & après avoir » pris les vices des pays » où ils ont vécu, les » rapportent chez eux » en triomphe avec » leurs tréſors.....

» Le goût de la lecture, qui s'étend ici à » tous les états, ſe fait » ſentir dans tous avec » avantage. Le François » lit beaucoup; mais il » ne lit que des livres » nouveaux, ou plutôt » il les parcourt. Le » Genevois ne lit que » les bons livres. Il les » lit, les digere: il ne » les juge pas, mais » il les ſçait.....

» Les femmes, dans » leurs retraites, liſent » auſſi; & malgré leur » ſtyle un peu guindé, » elles ne laiſſent pas » d'être vives & piquantes. Comme les hommes ſont moins galans que tendres, les » femmes ſont moins » coquettes que ſenſibles.... Malheureuſement l'antique mo» deſtie des Genevoiſes » commence à décliner: on ſe rapproche, & les cœurs s'éloignent.....

» Quelque avide que » le Genevois puiſſe » être, on ne le voit » guere aller à la fortune par des moyens » ſerviles & bas. L'eſclavage perſonnel ne » lui eſt pas moins o-

venir que ſi du milieu de ſon ſein il eſt ſorti un homme éloquent dont le talent enchanteur d'écrire doit faire époque dans les faſtes du génie, on ne peut qu'avouer en même temps avec douleur que Rouſſeau a terni ſa mémoire par des principes auſſi déſaſtreux pour la morale que pour les mœurs. Heureux mille fois le Citoyen de Geneve, ſi, éclairé du flambeau de la Religion comme Paſcal, ſa plume n'eût pas reſſemblé à une ſource d'où il ſort tout à-la-fois des eaux douces & ameres ! Faut-il que les écarts & les contradictions rendent l'homme à lui-même un étonnant problême ? & le dix-

» dieux que l'eſclavage » civil. Le commerce » étant, de tous les » moyens de s'enrichir, » le plus compatible » avec la liberté, eſt » auſſi celui qu'il pré- » fere. Ils ſont preſque » tous Marchands ou » Banquiers, & ce grand » objet de leurs deſirs » leur fait ſouvent en- » fouir de rares talens » que leur prodigua la » nature.

O fortunatos, ſua ſi bona nôrint !

huitieme ſiecle étoit-il réſervé à produire des Ouvrages auſſi affligeans pour la raiſon, que déshonorans pour l'humanité ? Détournons nos yeux, Madame, d'objets auſſi triſtes pour la Religion, & repoſons-les ſur le Genevois vertueux & déſintéreſſé qui juſtifie ſi bien le choix du Maître & l'attente de la Nation. Oui, Madame, c'eſt à Geneve que nous devons M. *Neker*,

Ce Miniſtre immortel, cet homme
Qui, loin de plier ſous le faix,
Du Souverain eſt l'économe,
Pour être celui des ſujets.
D.

Nous finîmes de parcourir les beautés de cette ville, par l'examen de la machine qui fait remonter l'eau dans les différens quartiers. Cette machine eſt ſimple, mais très-induſtrieuſe : on l'a établie ſur le Rhône, & l'on a eu ſoin de couvrir d'un toit régnant le conduit des eaux, qui eſt élevé de ſix pieds environ au-deſſus de ce fleuve, qui le traverſe en diagonale. Nous ſortîmes de

cet endroit pour monter dans des carroſſes de louage qui nous conduiſirent dans les différentes maiſons de campagne des Genevois. La plupart ſont ſituées ſur le bord du lac, ce qui en rend la ſituation très-agréable : d'ailleurs preſque point de jardins ; des prairies & des allées de charmille, voilà ce qui compoſe les promenades. Les bâtimens ſont très-réguliers, & ouverts preſque tous ſur les quatre faces. La maiſon de M. *Lullin* fut celle qui nous parut la plus belle & la plus magnifique. Nous vîmes dans les appartemens des morceaux de goût & des ameublemens riches. Nous allâmes enſuite à cette maiſon ſi célébrée par M. de Voltaire, lorſqu'il l'habitoit : nous fûmes étonnés de voir que *les Délices* n'étoient rien moins que tout ce que l'impreſſion nous en avoit fait concevoir ; c'eſt tout ſimplement, Madame, une petite maiſon de campagne appartenante à M. *Tronchin*, dont la vue domine de loin

ſur le lac, & dont les promenades ſont renfermées dans une enceinte fort étroite. La perſpective des glacieres forme cependant un beau point de vue; ce ſont des montagnes extrêmement élevées, & qui ſont toujours remplies de glaces. Rien de plus brillant que ces neiges cryſtalliſées, lorſque le ſoleil y darde ſes rayons. Au bas de cette montagne coule une riviere appellée *la Riviere glacée*. J'y voulus plonger ma main dans un moment où la chaleur étoit exceſſive; mais je ne pus l'y tenir qu'un inſtant, tant les eaux en ſont froides. Cette riviere coule avec beaucoup de rapidité.

Nous ne voulûmes pas quitter le territoire de Geneve ſans aller à *Ferney*. Ce château, aſſez petit, eſt meublé comme celui d'un Philoſophe : il eſt précédé d'une grande cour, au bout de laquelle eſt un cimetiere où M. de Voltaire a fait bâtir une Egliſe, avec cette inſcription ſur la principale por-

te : *Deo erexit Voltaire.* La tombe que cet homme célebre s'étoit fait creuſer de ſon vivant, eſt ſurmontée d'une pyramide de pierres aſſez brutes, dont la baſe poſée en dehors de l'Egliſe ſur le ſol du cimetiere, monte le long du mur d'un des latéraux, & ſe termine par une urne. Les jardins n'offrent rien d'agréable & de flatteur au coup d'œil ; mais la ſituation de cette terre aſſez triſte pourra devenir par la ſuite plus vivante, lorſque le plan de la ville que le Seigneur de Ferney a projetté de bâtir ſera exécuté. On y voit déja de beaux bâtimens s'élever ſur des formes régulieres, & quelques manufactures s'y établir.

En rentrant à Geneve, nous ne nous laſsâmes point d'admirer les fortifications de cette ville : elles ſont plates, & conſtruites dans le goût des plans de M. de Vauban. La partie la plus conſidérable s'étend du côté de la Savoie. On pourroit dire que c'eſt une ville

ſous terre, dont les bâtimens ſont ſéparés & coupés par des foſſés profonds qui forment autant de rues, où l'on fait entrer le Rhône quand on veut. Le deſſus de ces fortifications eſt une voûte très-forte, recouverte de terre, & couronnée d'un gazon épais, où la bombe ne peut faire aucun effet. Il y a en outre des magaſins d'abondance où l'on peut mettre des bleds pour pluſieurs années : de ſorte que Geneve entier peut aller ſe renfermer dans ſes fortifications, y habiter, y vivre, & y ſoutenir le plus long ſiege.

Pardon, Madame, ſi cette Lettre eſt auſſi longue : mais j'ai imaginé que je ne devois rien omettre de tout ce qui pourroit vous faire quelque plaiſir dans la deſcription d'un pays où tout intéreſſe. En attendant que je m'entretienne avec vous du pays de Bugey & de la Franche-Comté, je ſuis, &c.

LETTRE VI.

NOUS étions disposés, MADAME, à nous embarquer sur le lac de Geneve pour aller en Suisse, lorsqu'on nous fit appréhender un temps contraire qui auroit pu rendre le trajet dangereux. C'est pourquoi nous prîmes le parti de revenir sur nos pas, & de traverser le Bugey & la Bresse, pour nous rendre à *Besançon*.

Arrivés sur les bords de la riviere d'Ain, nous y trouvâmes qu'une des arches du pont avoit croulé, & nous fûmes obligés de la passer dans un bac pour arriver à la ville du Pont-d'Ain, où nous relayâmes. C'est dans ce petit endroit qu'est situé, sur une hauteur, le château où mourut, en 1483, la Duchesse *Marguerite de Bourbon*, femme de Philippe II, Comte de Bresse, & ensuite Duc de Savoie. Philibert II,

ſon fils, ſurnommé *le Beau*, naquit auſſi, en 1480, au château du Pont-d'Ain, & y mourut d'une pleuréſie, en Septembre 1504, dans la même chambre où il étoit né.

La Breſſe, comme vous ſçavez, Madame, fut unie à la France avec le Royaume de Bourgogne; mais dans la décadence de la maiſon de Charlemagne, pluſieurs Seigneurs s'en emparerent. La majeure partie de cette Province, poſſédée par les *Coligny*, entra, en 1272, dans la maiſon de Savoie, par le mariage de *Sibylle*, fille & héritiere unique de *Guy*, Sire de *Beaugé*, avec *Amé* quatrieme du nom, Comte de Savoie.

Les Ducs de Savoie n'ont été ſouvent poſſeſſeurs de la Breſſe que très-précairement. Nos Rois, à la moindre rupture avec la Savoie, s'emparoient auſſi-tôt de ce pays, qui fut enfin réuni, en 1601, d'une maniere irrévocable à la Couronne de France, par

l'échange qui en fut fait avec le Marquisat de Saluces.

Sur la route du Pont-d'Ain à *Bourg*, Capitale de la Bresse, nous rencontrâmes la célebre Eglise de *Brou*, où sont les tombeaux des Princes de la maison de Savoie. C'est un édifice magnifique, & qui sera un monument éternel de la piété de la Duchesse Marguerite de Bourbon, l'une des descendantes de *Robert de France*, sixieme fils de *Saint Louis*.

Cette Princesse, femme de Philippe II, Duc de Savoie, alarmée du danger qu'avoit couru le Prince son mari dans une chasse où il s'étoit cassé le bras en tombant de cheval, entre *Chasey* & *Loyettes*, avoit fait vœu de faire bâtir à Brou, éloigné d'un quart de lieue environ de Bourg, une Eglise & un Monastere de l'Ordre de Saint Benoît; mais étant morte trois ans après, le Prince Philippe se chargea de l'accomplissement d'un vœu dont il avoit été

l'occaſion. *Item voulons*, dit-il dans ſon teſtament, *& ordonnons être enſeveli dans l'Egliſe de Brou, en notre Chapelle, laquelle, par la grace de Dieu, avons propoſé faire édifier & conſtruire à l'honneur de notre Créateur, de ſa glorieuſe Mere, & du nom & dénomination de Saint Marc l'Evangéliſte, & d'y fonder une Religion de l'Obſervance de Saint Benoît, du vouloir de Meſſire Bernardin Oudry, à préſent Prieur Commendataire dudit Brou, pour toujours célébrer & décanter une Grand'Meſſe quotidienne du jour, & toutes les Heures Canoniales en ladite Egliſe de Brou & Chapelle par leſdits, & illec éliſons notre ſépulture. Et en cas que défaillions de ce monde avant ladite fondation, voulons & ordonnons que de nos propres biens ſoit faite & accomplie par nos hoirs ſucceſſeurs.*

Philippe II, étant mort à Chambéry en 1497, ne put encore effectuer le vœu de Marguerite de Bourbon ſa premiere femme : il en laiſſa

l'exécution à Philibert, ſon fils aîné. L'hiſtoire nous donne une grande idée de Philippe II, fils de Louis I^er^, Duc de Savoie. Il porta d'abord le nom de *Philippon*, puis celui de *Philippe Monſieur*, & enfin celui de *Philippe ſans Terre*, qu'il s'étoit donné. Il étoit habile dans les négociations les plus délicates, & intrépide dans les dangers. Une connoiſſance profonde de la politique & de l'art de la guerre le fit reſpecter des Princes ſes voiſins, & ce fut lui qui aida Charles VIII à conquérir le Royaume de Naples. Deux ans de priſon à *Loches*, où le Roi Louis XI l'avoit fait enfermer à cauſe de quelques démêlés qu'il avoit eus avec Anne de Chypre ſa mere, lui rendirent les François odieux; mais s'étant enſuite raccommodé avec Louis XI, qui le nomma Chevalier de Saint Michel, il embraſſa les intérêts de la France, & ſe rendit recommandable par ſon zele pour la Religion, dont il

ſoutint l'éclat & la pureté par ſes exemples. Il eut deux enfans de ſon mariage célébré à Tours le 6 Janvier 1471, avec Marguerite de Bourbon, Philibert & Louiſe, mere de François Ier.

Philibert n'avoit que dix-ſept ans lorſqu'il commença à régner. Doué de toutes les qualités du cœur & de l'eſprit, il fit bientôt les délices de la Cour de France, où il avoit été élevé : il ne ceſſa d'y donner des preuves de bonté, de valeur, de prudence & de juſtice, ce qui le fit adorer de ſes ſujets, au bonheur deſquels il travailla ſans relâche. Il ſe maria en 1496, à *Yolande-Louiſe de Savoie*, que la mort lui enleva promptement, & il épouſa en ſecondes noces *Marguerite d'Autriche*, fille de Maximilien Ier. Le contrat fut paſſé à Bruxelles en 1501, & les noces furent célébrées peu de temps après, à *Roman-Moutier*, dans le pays de Vaud, où la bénédiction fut donnée par *Louis de Gorrevod*, Evêque de Saint-Jean-

de-Maurienne, celui-là même qui fut envoyé au Concile de Latran, & qui depuis fut fait Cardinal.

Les malheurs de Marguerite d'Autriche lui avoient fait prendre pour devise : *Fortune, infortune, fort-une.*

Fille d'Empereur, dit le Pere Rousselet, *Souveraine de plusieurs grands Etats, fiancée à Charles VIII* au château d'Amboise, *mariée à Jean de Castille, puis à Philibert, elle est répudiée par le premier, & perd les deux autres à la fleur de son âge. Voilà la seule maniere d'expliquer sa devise.*

Veuve à vingt-quatre ans, Marguerite d'Autriche refusa deux couronnes, celle de Hongrie & celle d'Angleterre. Pénétrée de la perte qu'elle venoit de faire de Philibert, avec qui elle avoit passé des momens si doux, mais en même temps si courts, elle ne s'occupa plus que des moyens de lui ériger un monument qui, en consacrant à la postérité toute sa tendresse & tout

ſon amour, pût en même temps remplir le vœu de Marguerite de Bourbon ſa belle-mere.

Ce fut en 1511 que furent jetés les premiers fondemens de l'Egliſe de Brou. Elle ne fut achevée qu'en 1536, par Charles-Quint, neveu & héritier de Marguerite d'Autriche, morte ſix ans auparavant, à Malines, en 1530, à l'âge de cinquante-un ans, d'une bleſſure qu'elle ſe fit au pied par un morceau de cryſtal qui étoit entré dans ſa chauſſure. On décida qu'il falloit lui couper le pied. Elle ſe prépara à cette opération par un grand recueillement, & voulut recevoir auparavant les Sacremens de l'Egliſe. L'effet de l'opium qu'on lui avoit donné pour lui épargner la douleur, lui cauſa la mort.

Elle étoit Gouvernante de la Flandre, & elle revenoit à Brou pour animer le zele des ouvriers par ſa préſence. Tous les Artiſtes les plus habiles étoient occupés aux travaux : on y

voyoit raſſemblé tout ce que la France, l'Italie, la Flandre & l'Allemagne poſſédoient de gens à talens. *Louis Wamboglem*, Allemand, préſidoit à l'architecture ; mais c'étoit réellement *André Colomban*, né à Dijon, cette patrie de tant de grands hommes, qui conduiſoit l'ouvrage.

On remarquoit à la tête des Sculpteurs le fameux *Conrard Meyt*, Suiſſe d'origine, & le nommé *Gilles Vambelli*, au ciſeau deſquels on eſt redevable des principales figures qui ornent les mauſolées. Ces Artiſtes du premier rang allumoient le génie des *Benoît de Sorins*, *Honoffre Campitoglio*, *Thomas Meyt*, *Jean de Louen*, *Jean Rolin*, *Amé le Picard* & *Amé le Carré*, ſous les doigts deſquels s'animoient le marbre & le bronze. C'eſt ainſi que le feu de la compoſition qui ſe communiquoit par-tout, créoit à-la-fois en pluſieurs endroits ces différens chefs-d'œuvre de l'art que l'œil ne ſe raſſaſie point de voir & d'admirer.

L'Egliſe de Brou s'annonce par un portail majeſtueux dont les ſculptures ſont de la plus grande richeſſe. On remarque ſur le devant de l'Egliſe un cadran horizontal très-curieux, dont M. *de la Lande* nous a donné, en 1757, une deſcription ſçavante, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. En entrant dans l'intérieur du temple, le premier coup d'œil de ſon étendue, la clarté qui y regne, la hauteur de la voûte, le fini des feuillages qui décorent les piliers, l'éclat des couleurs répandues ſur les vitraux, la magnificence des tombeaux, le ſilence majeſtueux au milieu duquel repoſent les cendres de ces Grands de la terre, dont la bienfaiſance égala la grandeur ; la délicateſſe du jubé, porté ſur trois arcades ; la ſupériorité du travail des ſtalles, qui ont immortaliſé *Pierre Terraſſon*, né à Bourg ; la blancheur des pierres, l'élévation du dôme, tant d'autres morceaux enfin qui forment

un tout ſublime, voilà, Madame, le tableau en raccourci des grandes choſes que préſente l'Egliſe de Brou au voyageur étonné.

L'architecture en fut achevée dans l'eſpace de vingt-cinq ans, & onze volumes de comptes détaillés de la dépenſe journaliere, conſervés dans les archives de Brou, atteſtent que ce ſuperbe édifice coûta deux cents vingt mille écus d'or, ſans y comprendre la dotation des Religieux, qui étoit de douze cents florins de rente. Tous les marbres blancs furent tirés de la fameuſe carriere de Carrare en Italie, & les marbres noirs, de celle de Saint-Louthain en Bourgogne. On prit l'albâtre dans les carrieres de Vaugrigneuſe en Breſſe, & la pierre blanche à Gravelle & aux environs. Les ouvriers étoient payés tous les ſamedis, & *Pierre Anchement*, Bourguignon, en avoit l'inſpection. C'eſt dans ce lieu auguſte que ſe firent les obſeques de

Marguerite d'Autriche, le 13 Juin 1531, avec toute la pompe due à une auſſi grande Princeſſe. Charles-Quint n'y put aſſiſter lui-même; il ſe fit repréſenter par le Maréchal de Bourgogne, le Comte de Lalain & l'Archidiacre de Fauvernay. L'éclat de cette cérémonie funebre, qui dura trois jours, devint infiniment plus intéreſſant par les larmes des peuples qui y accoururent en foule, que par toute la pompe qui l'accompagna. Je voudrois, Madame, pouvoir vous mettre ſous les yeux toute la magnificence avec laquelle ont été exécutés les mauſolées que renferme le chœur de l'Egliſe de Brou. Les figures qu'en a données *Guichenon*, dans ſon Hiſtoire de la Savoie & de la Breſſe, peuvent ſeules vous faire concevoir la haute idée qu'on doit en avoir. Vous y verrez placée à droite, du côté de la porte du chœur, Marguerite de Bourbon, ſous une arcade ſurmontée d'un fronton en trian-

gle. La Princeſſe y eſt couchée ſur une table de marbre noir, ayant à ſes pieds une levrette, au travail de laquelle rien ne peut être comparé. La ſtatue eſt du plus beau marbre de Carrare, ainſi que les pleureuſes qui ornent les piédeſtaux. Sous les voiles qui les couvrent, on apperçoit des traits de la plus grande beauté, qu'embelliſſent encore les pleurs qu'on leur voit répandre.

Le tombeau de Philibert II eſt au milieu du cœur, & ſurpaſſe, par ſon exécution, celui de ſa mere, vers laquelle il a les mains inclinées. Conrard Meyt a réuni toutes les puiſſances du ſentiment dans ce morceau, qui eſt au-deſſus de tout éloge. Il ſemble que ce grand homme ait eu le talent de rendre le marbre flexible & maniable, dans la double repréſentation qu'il a faite du Prince vivant & mort. Dans la premiere, on voit Philibert dont les yeux étincellent, pour ainſi dire,

de ce feu qui l'animoit ; il y préſente dans toute ſa perſonne ces graces dont la nature s'étoit plue à l'embellir. Dans la ſeconde, il paroît couché & étendu ſur un ſuaire au-deſſous du premier retable, que portent quatre colonnes ou arcades : des yeux éteints, une bouche livide, & tous les traits de la mort tracés ſur le front du Héros qui expire, portent dans l'ame un ſentiment profond de triſteſſe & d'attendriſſement.

Le mauſolée de Marguerite d'Autriche eſt à la porte gauche du chœur. Il eſt à peu près calqué ſur le même plan que celui de Marguerite de Bourbon, ſi ce n'eſt qu'il préſente trois faces, & que le Sculpteur l'a repréſentée comme Philibert ſon fils, c'eſt-à-dire, pleine de vie, & enſuite dans les bras de la mort ; ce qui forme auſſi deux figures couchées l'une au-deſſous de l'autre, ſur des tables de marbre noir élevées & ſoutenues par deux petites

petites arcades deſtinées à porter la table ſupérieure. L'Artiſte a multiplié les ornemens dans ce travail, & a cherché ſans doute à ſatisfaire par-là toute la magnificence de Marguerite. A la ſuite de ce tombeau, on trouve l'oratoire de cette Princeſſe, où il y a une cheminée.

Rien de plus ſuperbe que la draperie de l'habit de la Mere de Dieu, qui eſt en ſculpture au-deſſus de l'autel : cette figure eſt d'albâtre, & environnée des ſymboles qui caractériſent les divers myſteres qui ſe ſont opérés dans la perſonne de la Sainte Vierge. Ces morceaux ſont exécutés avec une expreſſion & un art infinis. On eſt étonné ſur-tout de la délicateſſe avec laquelle le Sculpteur a travaillé un petit lit qui paroît dans l'enfoncement de la chambre où eſt la Sainte Vierge agenouillée ſur un prie-Dieu.

Derriere l'oratoire de Marguerite d'Autriche eſt la chapelle des Ducs de

Pont-de-Vaux. On y voit le mauſolée en bronze de Laurent de Gorrevod, de l'une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons de la Breſſe. Il eſt couché ſur ſon tombeau ayant à ſes côtés les deux femmes qu'il avoit épouſées, & la fille qu'il avoit eue du premier lit.

« Voilà donc, me diſois-je à moi-même en quittant l'Egliſe de Brou, » voilà, comme s'écrioit Boſſuet, » tout ce qui reſte de tant de naiſſan- » ce, de grandeur & de gloire; des » figures qui ſemblent pleurer autour » d'un tombeau, & des colonnes qui » ſemblent vouloir élever juſqu'au ciel » le magnifique témoignage de notre » néant. Foibles reſtes de cette triſte » immortalité que nous donnons aux » Héros, & à qui il ne manque, dans » tous ces honneurs, que ceux à qui » on les rend! Des titres, des inſcrip- » tions, des mauſolées, voilà les bor- » nes de la magnificence des hommes,

» voilà tout ce qu'elle a pu faire ; & » tout cela n'eſt après tout que de *vai-* » *nes marques de ce qui n'eſt plus* ».

Pénétrés de ces triſtes penſées, Madame, nous remontâmes dans nos voitures, & nous nous rendîmes à Bourg. Frappés des grandes choſes que nous venions d'admirer, & l'eſprit rempli de réflexions touchantes & ſalutaires, nous nous ſentions plus diſpoſés à gémir ſur le ſort de la vie & ſur le vuide des grandeurs humaines, qu'empreſſés d'aller voir ce que la ville de Bourg pouvoit offrir de remarquable. Cependant la curioſité l'emporta, & nous allâmes viſiter d'abord le palais des Etats : car la Breſſe a le droit de faire des aſſemblées particulieres. Ce palais eſt étendu, & les différentes ſalles où l'on s'aſſemble ſont aſſez vaſtes. Nous allâmes de là à l'Egliſe, qui eſt un vaiſſeau ſpacieux, & deſſervie par des Chanoines, qui, à ce que l'on nous dit, avoient tous la mitre en tête les jours

de grandes Fêtes. Quelques tableaux qui nous parurent être d'une belle touche, fixerent nos regards ; & nous apprîmes que l'Archevêque de Lyon avoit le droit de venir officier une seule fois à Bourg pendant le temps qu'il occupe le siege de cette Métropole. Léon X avoit érigé l'Eglise de Bourg en Evêché en 1515. Il fut supprimé l'année suivante, & rétabli en 1521 : mais le Pape Paul III le supprima totalement en 1534.

La ville de Bourg est située sur la riviere de *Ressouze* ou *Reissousse*. Elle a un Présidial, créé par Henri IV ; un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, & un Major. Son commerce consiste sur-tout en chevaux, bestiaux, & peaux, que l'on y blanchit supérieurement. Trois Académiciens célebres ont pris naissance en cet endroit, *Claude-Gaspard Bachet de Meziriac*, *Nicolas Faret*, & *Claude Favre de Vaugelas*.

Bachet de Meziriac étoit d'une famille noble & ancienne : ſon profond ſçavoir lui acquit d'illuſtres amis à Paris, & même à Rome, où il demeura quelques années. Ayant appris qu'on vouloit le nommer Précepteur de Louis XIII, il ſe retira dans ſon pays, & ne revint que long-temps après à Paris. L'Académie Françoiſe l'admit alors au nombre de ſes Membres. Nous avons de lui des poéſies, une traduction de *Diophante*, les Héroïdes d'Ovide en vers françois, & des Commentaires très-eſtimés.

Faret vint à Paris fort jeune. Il s'attacha à Vaugelas, à Boisrobert & à Coeffeteau. Ce fut à ce dernier qu'il dédia ſa traduction de l'Hiſtoire d'*Eutrope*. Il compoſa enſuite l'*Honnête Homme*, qui a été traduit en eſpagnol, & qu'il avoit tiré de l'italien, de *Balthaſar Caſtiglione*. Il eſt l'Auteur de la *Vie de René II*, Duc de Lorraine, & des *Mémoires du Comte d'Harcourt*, qui

ne furent pas imprimés. Il mourut à quarante-six ans, en 1646. *Je suis malheureux*, disoit-il, *de ce que la finale de mon mon rime avec le mot* cabaret ; *car c'est pour cela uniquement que Saint-Amand, dans ses vers, veut me faire passer pour un illustre débauché.* Faret ne mérita jamais cette mauvaise réputation que lui avoit donnée Saint-Amand, qui étoit un Poëte libre & facile, quoiqu'il n'eût pas étudié, ou *qu'il n'eût pas passé sous la férule*, comme il le dit lui-même. Son pere étoit de Rouen, & Gentilhomme Verrier; ce qui donna lieu à Maynard de faire contre lui cette Epigramme :

VOTRE noblesse est mince :
Car ce n'est pas d'un Prince,
Daphnis, que vous sortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualités.

Gombaud disoit de Saint-Amand :

TES vers sont beaux quand tu les dis ;
Mais ce n'est rien quand je les lis.

Tu ne peux pas toujours en dire ;
Fais-en donc que je puiſſe lire.

Vaugelas, Baron de Peroges, & Chambellan du Duc d'Orléans, naquit à Bourg, & non pas à Chambéry, comme l'ont cru pluſieurs Ecrivains. Ce qui leur a fait prendre le change, c'eſt qu'ils ont vu dans quelques Hiſtoires du temps, qu'Antoine Favre ſon pere étoit Premier Préſident de Chambéry, d'où ils ont conclu apparemment que Vaugelas y étoit né. Antoine Favre, avant de paſſer en Savoie, exerçoit à Bourg la charge de Juge-Mage de Breſſe, poſſédée par deux de ſes ancêtres, & ce fut pendant ce temps que naquit Vaugelas. Fils d'un pere qui avoit des talens, & qui fut Auteur du *Code Fabricien*, le jeune Favre ſe livra à l'étude des lettres, & donna de ſçavantes remarques ſur la langue françoiſe. Il employa, dit-on, trente années entieres à changer & à corriger ſa traduction de *Quinte-Curce ;* ce qui

fit dire à Balzac : *L'Alexandre de Quinte-Curce eſt invincible ; celui de Vaugelas eſt inimitable.* Vaugelas étoit bien fait de corps & d'eſprit ; il étoit honnête & d'un caractere très-doux. Quoique d'une conduite très-rangée, il mourut cependant pauvre ; ſa mort arriva en 1649. Ses longs voyages avec le Duc d'Orléans & ſes diſgraces avoient épuiſé ſa fortune. Il obtint avec beaucoup de peine le rétabliſſement de ſa penſion, qui étoit de 2000 livres. Vous vous reſſouvenez, Madame, qu'en allant remercier le Cardinal de Richelieu de ce bienfait, cette Eminence, qui le lui avoit accordé pour l'engager à travailler au Dictionnaire de l'Académie, lui dit : *Eh bien, Monſieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionnaire le mot* penſion ? *Non, Monſeigneur*, reprit Vaugelas, *& encore moins celui de* reconnoiſſance.

Nous parcourûmes un fort beau pays

depuis Bourg jusqu'à Lons-le-Saunier, où nous arrivâmes d'assez bonne heure pour y voir des objets intéressans. Cette ville, qui est en Franche-Comté, a de belles rues dans lesquelles on peut marcher sous des arcades de pierre de taille, à l'abri des injures du temps. La place publique est grande, & terminée par les fondemens d'une Eglise que les habitans avoient projeté de bâtir. Ils s'étoient cotisés entre eux pour exécuter un projet digne de la Religion, & de la piété qui les animoit, lorsque des circonstances malheureuses obligerent de suspendre tout-à-coup les travaux. Les fondations & même l'élévation des murs annoncent une belle architecture, & beaucoup de dignité dans le plan de l'édifice qu'on s'étoit proposé d'élever.

A une petite distance de la ville sont des puits d'eau salée que la nature, toujours bienfaisante, y a établis, & dont on retire journellement un avan-

tage infiniment précieux. Ces puits, qui ſont fort larges & très-profonds, fourniſſent une grande quantité d'eau qu'on fait monter à l'aide de pompes aſpirantes & foulantes : cette eau va ſe rendre dans un baſſin, d'où une autre machine l'éleve juſqu'à des auges qui ſont ſous un toit fort long, & revêtu de tuiles. C'eſt dans ces auges, placées les unes au-deſſus des autres, & percées de diſtance en diſtance, que les eaux ſalées qui y coulent, filtrent doucement juſqu'au bas d'un canal, ſur des cotrillons où elles dépoſent ce qu'elles ont de parties terreuſes & hétérogenes ; puis elles ſe raſſemblent dans le réſervoir où ſont les chaudieres, pour y être réduites en ſel. Tous les quatre ou cinq ans on renouvelle les cotrillons, qui ſont arrangés en forme d'eſpalier, & lorſqu'on les retire, ils ſont pétrifiés (*a*).

(*a*) On a vu à Salins un noyer couvert de noix pétrifiées.

Rien n'eſt ſi curieux que le détail de toutes ces opérations, qui en occupant beaucoup d'ouvriers, enrichiſſent néceſſairement le pays.

Les ſels qui ſe font à Lons-le-Saunier ſont deſtinés en grande partie pour la Suiſſe & pour Geneve. On doit, dit-on, la découverte des eaux ſalées trouvées à Lons-le-Saunier & à Salins, qui n'en eſt pas éloigné, à des bergers qui remarquerent que leurs beſtiaux retournoient toujours avec une ſorte d'empreſſement au même endroit toutes les fois qu'ils les menoient paître dans certains cantons des environs: on examina ce qui pouvoit les y attirer, & l'on découvrit que c'étoient les ſources d'eau ſalée qui ſont aujourd'hui une des principales richeſſes de ces deux villes.

La ville de Saint-Claude, ſituée à trois lieues du Rhône, eſt environnée auſſi de pareilles ſources d'eaux ſalées, mais d'une qualité bien inférieure.

Son territoire eſt de toutes parts hériſſé de hautes montagnes pelées. Preſque tous les habitans de cette partie de la Franche-Comté ſont main-mortables, & ſous une ſervitude fort dure. Ce n'eſt qu'à une induſtrie active qu'ils doivent leur ſubſiſtance. Le commerce des chevaux, l'exportation des fromages & les ouvrages en buis ſuppléent à ce que la nature leur a refuſé. Mais on aſſure que les troupeaux de ces pauvres montagnards dépériſſent & que leurs laiteries tombent dans le plus grand diſcrédit depuis qu'on les oblige de ſe ſervir du ſel de Montmorot au lieu du ſel de Salins. On dit même, d'après pluſieurs expériences, que ces ſels ſont très-pernicieux, à cauſe des matieres terreuſes qui s'y trouvent en grande quantité, & de diverſes ſortes. Voici l'emploi qu'on en fait dans ce pays aride & maigre, pour ſuppléer au défaut des fourrages. Les bergers font provi-

sion de branches d'arbres & de sommités de sapins, qu'ils donnent à manger à leurs troupeaux pendant l'hiver; & afin de leur faire prendre cette nourriture avec moins de dégoût, ils saupoudrent ces branches de sel, lequel, en excitant leur appétit, leur fait, à la vérité, trouver cette nourriture moins amere & moins désagréable, mais leur cause à la longue des maladies qui font des ravages étonnans.

Dans ce moment, Madame, arrive chez moi M. B...., P. de R. La lecture des détails que je vous écris le touche infiniment : son imagination s'échauffe, & le voilà qui compose, avec cette facilité & ce goût que vous lui connoissez, une Fable calquée sur mon récit. Il vous l'offre, & vous prie de la lire avec toute l'indulgence de l'amitié.

Vers la riche Comté Franche aujourd'hui de nom,
Voisine des beaux vallons Suisses,
Hivernoit un troupeau de superbes genisses,
Dont le laitage exquis étoit en grand renom.

Une année il avint qu'en ces gras pâturages
Deſſéchés tout l'été par l'excès des chaleurs,
La faux oiſive des paſteurs
Ne put point entaſſer les ſavoureux fourrages
Qui bravent de l'hiver les ſtériles longueurs.
Que faire ? Le voici. Dans tout le voiſinage
On élague, on abat branches & verd feuillage ;
Bois & taillis, chêne, ſapin, ormeau,
Tout paie avec plaiſir ſon tribut au troupeau.
Mais cependant vient la ſaiſon neigeuſe.
Conduites à pas lents par les plus fiers taureaux,
Geniſſes de gagner les abris des hameaux,
Et bergers de compter leur cohorte nombreuſe.
Ample & ſeche feuillée eſt miſe au ratelier.
Oh ! oh ! qu'eſt-ce ceci ? s'écria le premier
Qui goûta ſon ſoupé d'une dent dédaigneuſe ;
Quel mets étrange & fade ! Holà, ſeigneur Fermier !
Deſſervez ces fagots, bons pour faire litiere
Aux baudets. Le Fermier entre avec la Fermiere,
Parle à l'un, parle à l'autre, & s'en va careſſant
De la main, de la voix ſon peuple mugiſſant.
Amis, point de chagrin : d'une main libérale,
Dit-il, votre maîtreſſe aujourd'hui vous régale :
Voyez, voyez ce ſel appétiſſant
Qu'elle vient d'apporter pour vous en abondance.
Tout l'hiver, chaque jour vous en aurez autant.
L'herbe manque, il faut bien qu'on prenne patience ;
Mais le ſel le plus blanc ne vous manquera pas.
Cela dit, Colinette & le jeune Colas
A pleines mains du haut en bas
Saupoudrent la triſte pitance.
A ce cadeau, ſoudain grande réjouiſſance ;
Soudain vaches & veaux
Et taureaux,

Alléchés par l'appât de la drogue irritante,
Dévorent juſqu'au bois des rameaux qu'on préſente.
Mêmes dons tous les jours, & tous les jours le lait
Dans des vaſes profonds à grands flots ruiſſeloit.
Cela ne dura pas ; une maigreur extrême
Succéde, au bout du mois, à l'extrême embonpoint :
Plus de laitage, plus de crême.
Blaſés, brûlés de ſel, ne mangeant preſque point,
Haves, défaillans, ils languiſſent
Les pauvres animaux ! Les plus foibles périſſent ;
Les autres, qu'au nouveau printemps
Les Bergers déſolés ramenent dans les champs,
Triſtes, ſans goût pour les naiſſans herbages,
Errent, hélas ! mélancoliquement,
Et meurent parmi les pacages.
Une douzaine ſeulement,
Moins infortunés que leurs freres,
Ayant trouvé des fleurs, des ſimples ſalutaires,
Recouvrent la ſanté, la ſanté, ce doux bien
Sans qui les autres ne ſont rien.

Ami Lecteur, ceci n'eſt point un conte ;
Montmorot eſt garant du fait que je raconte,
Et Saint-Claude & Salins en ont aſſez gémi.
Je ne puis dans ces vers t'inſtruire qu'à demi :
Cependant lis cette morale
Bien ou mal appliquée, & du moins générale :

L'art d'irriter le goût par des apprêts plus fins,
Nous offre tous les jours, dans nos brillans feſtins,
Une chere plus délicate ;
Et le goût, corrompu par tout ce qui le flatte,
Trouve plats & groſſiers les mets communs & ſains
Que la ſage nature apprête de ſes mains :

De là vient, escorté des Enfans d'Hippocrate,
L'affreux essaim des maux *punisseurs* des humains.

Je suspens mon récit, Madame, dans l'expectative agréable de continuer à m'entretenir avec vous. Ce plaisir a toujours de nouveaux charmes pour ceux qui ont l'honneur de vous connoître.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE VII.

ETANT partis de très-grand matin de Lons-le-Saunier, MADAME, & après avoir traversé la ville de *Poligny*, & franchi une montagne très-escarpée, nous ne nous arrêtâmes à *Arbois* que pour goûter le vin exquis qui croît dans son territoire. Les Anciens ont vanté beaucoup le vin de Falerne. Ils auroient, je crois, employé tous les charmes de la poésie pour célébrer celui d'Arbois, s'ils l'eussent connu.

Nous fîmes proviſion de ce nectar, & nous nous rendîmes à *Quingey*. C'eſt là, Madame, que ſur les bords enchanteurs du *Louve* nous fîmes un repas délicieux avec les excellentes truites qu'on y pêche. Pourſuivant enſuite notre route au milieu des montagnes & des rochers, nous deſcendîmes à *Beſançon*.

La premiere choſe qui me frappa en approchant de cette Capitale de la Franche-Comté, fut la hautrur du roc ſur lequel eſt bâtie la citadelle. C'eſt un quarré long, compoſé de quatre baſtions élevés à pic ſur le rocher, & ſéparés de la campagne par un foſſé profond taillé dans la pierre, & régnant d'un bord à l'autre de la riviere du *Doubs*, ſur laquelle eſt ſituée la ville. La chapelle de la citadelle eſt grande, & ornée de tableaux dont pluſieurs Régimens, en quittant la garniſon, ont fait don à cette Egliſe. L'arſenal eſt meublé d'une grande quantité d'armes,

& les ſouterreins ſont de la plus grande beauté. Nous vîmes encore avec beaucoup de plaiſir une petite tour baſtionnée où l'on avoit ſervi des rafraîchiſſemens, à Louis XIV & aux Seigneurs de ſa Cour, lorſque Beſançon fut réduit pour la ſeconde fois en 1674. Tous les lieux qui retracent à l'eſprit la préſence des Héros au milieu de leurs trophées, enflamment un cœur patriote, & le rempliſſent de joie & de reconnoiſſance. La conquête entiere de la Franche-Comté ſera toujours placée dans l'Hiſtoire au rang des plus beaux exploits de Louis XIV. L'immortel Condé en conçut le plan, & ce fut une nouvelle preuve de toute l'élévation du génie d'un grand Prince qui ne reſpiroit que la gloire de ſon Maître, & qui ne vivoit que pour ſa patrie. Auſſi fut-il accueilli de Louis le Grand avec tranſport, & exécuté avec cette ſupériorité qui ſuivoit partout les armes de Luxembourg, ſur-

tout lorſqu'il avoit l'honneur de combattre ſous les yeux de ſon Roi. Vaudemont lui réſiſta avec cette valeur qui étonne les Conquérans, mais qui ne fait que redoubler leur ardeur. La défenſe qu'oppoſa ce brave Officier irrita le génie bouillant d'un Roi & d'un Général qui marchoient toujours avec la Victoire ; & il faut avouer que ſi la priſe de Beſançon mit le ſceau au triomphe de la France, la vigoureuſe contenance de Vaudemont le couvrit en même temps de gloire. L'action fut très-chaude, & Louis XIV y eut un cheval tué ſous lui. On nous fit remarquer l'endroit où cet accident étoit arrivé : c'eſt ſur le haut d'une montagne qui fait face à la citadelle du côté gauche de la ville en y entrant par la porte *Taragnaut*. On y voit une petite tour que beaucoup de perſonnes prétendent avoir été bâtie pour rappeller le ſouvenir de cette affaire mémorable. D'autres penſent

que c'eſt un reſte des débris d'un monaſtere qui étoit bâti en cet endroit. Cette tour cependant nous parut annoncer par ſa forme qu'elle étoit deſtinée à ſervir de monument à quelque grand événement.

Beſançon eſt une ville belle & bien fortifiée. Elle eſt très-ancienne ; quelques Auteurs ont même avancé qu'elle avoit été fondée quatre cent trente-quatre ans avant Rome. Ils citent en preuve des vers qu'on liſoit autrefois dans l'arſenal, & où ſe trouve celui-ci :

Nondùm Cæſar eras (a), *nec lilia ſceptra gerebant.*

Mais ſans nous arrêter à des dates vraiſemblablement fabuleuſes, Céſar parle de Beſançon comme d'une des plus fortes villes des Gaules. Elle fut

(a) Céſar étant bien poſtérieur à la fondation de Rome, on ne peut tirer de ce paſſage en particulier la preuve que Beſançon exiſtât avant la fondation de cette Capitale du monde.

très-floriſſante ſous Aurélien ; de très-beaux reſtes d'arc de triomphe en l'honneur de cet Empereur & de *Criſpus*, annoncent l'éclat dont elle jouiſſoit. Les Allemands la détruiſirent ſous l'Empereur Julien. Attila la ravagea une ſeconde fois, & ce furent les Bourguignons qui la réédifierent dans l'état à peu près où on la voit aujourd'hui. Trois principales rues forment ſa longueur, & ſe communiquent enſemble par beaucoup d'autres qui les traverſent dans ſa largeur. On y rencontre de beaux bâtimens, & pluſieurs belles fontaines.

Toute la fierté de Charles-Quint ſe fait voir dans la place qui eſt devant l'Hôtel-de-Ville. Les Rois & les Maîtres du monde s'étoient contentés, juſqu'à lui, de ſe faire ériger des ſtatues équeſtres ou pédeſtres en bronze & en marbre. Cet uſage n'étoit pas aſſez digne d'un Prince qui prétendoit à la Monarchie univerſelle. Un aigle en

bronze, cet oiſeau ſuperbe dont le vol s'éleve au-deſſus des nues, & dont le regard oſe affronter de ſi près les feux brûlans du ſoleil ; un aigle porte l'Empereur couronné de lauriers, tenant d'une main le *globe du monde*, & de l'autre une épée. Idée ſublime, j'en conviens, mais qui montre en même temps combien Charles aimoit à inſulter à tous les Potentats de l'univers : c'étoit apparemment une divinité à laquelle il falloit une apothéoſe.

Voilà donc, ſe dit-on à ſoi-même, en conſidérant cet acte de délire & d'ivreſſe, voilà ce Moine (pardonnez-moi l'expreſſion, Madame,) qui, paſſant dans l'eſprit des Electeurs pour avoir peu de génie, fut préféré à François I^er^ dans le choix qu'on avoit à faire d'un Empereur. C'eſt là ce même homme qui, après avoir fait d'illuſtres priſonniers, le Roi de France & le Pape Clément VII, traita le premier avec tant de dureté dans ſa pri-

ſon, & oſa braver avec tant de hauteur un Pontife pour lequel il faiſoit faire des prieres publiques afin d'obtenir ſa délivrance, tandis que c'étoit lui-même qui le retenoit dans les chaînes. Qu'attendre d'un tel Prince ? & quelle fut la ſuite de ſa vie ? Malheureux dans preſque toutes ſes entrepriſes, il ne craignit pas de violer les ſermens les plus ſacrés, & Montmorenci ſa caution devint ſa victime. Il fuit devant le Duc Maurice. Barberouſſe l'humilia ; ſon armée fut taillée en pieces à *Cerizoles ;* & ſi la Victoire le couronna à *Mulberg*, ſa défaite entiere devant *Metz* excita en lui des mouvemens convulſifs de honte & de rage. Furieux de voir la ſupériorité ſoutenue de Henri II ſur lui, il abdique ſes Etats d'Allemagne en faveur de Ferdinand ſon frere, cede ſes autres poſſeſſions à Philippe ſon fils, & va cacher ſon déſeſpoir dans un cloître de Jéronimites de la Province d'Eſtra-

madoure, où il meurt trois ans après. Telle fut, comme vous ſçavez, Madame, la fin, j'oſe dire ridicule, d'un Empereur qui avoit fait Pape ſon Précepteur, *Adrien d'Utrecht*, & qui ne croyoit pas la terre digne de lui. Il faut convenir cependant que Charles-Quint joignoit à une profonde politique un courage vaſte & entreprenant; & que ſi une foibleſſe extrême dans l'adverſité n'eût pas dégénéré chez lui en puſillanimité, il eût été, avec l'appui & le ſoutien de *Granvelle*, un des plus grands Princes dont l'Hiſtoire eût fait mention. Mais un caractere dur, vain, inflexible, rempli de lui-même, l'égara dans ſa conduite, & l'entraîna dans une chûte qui, après trente-huit ans de regne, le fit preſque mépriſer de la poſtérité.

Ce qu'il y a de plus remarquable en édifices à Beſançon, ſont l'Hôtel-de-Ville, le Gouvernement, l'Intendance, l'Hôpital, les Caſernes, & le palais

palais du Cardinal de *Granvelle*. C'eſt dans celui-ci qu'on voyoit autrefois tout ce qu'on pouvoit deſirer en collections de tableaux, de livres rares, de manuſcrits & de ſtatues, dont pluſieurs ont été transférées à Verſailles. Les galeries du rez-de-chauſſée ſont encore décorées de beaucoup de têtes de buffles, dont on dit qu'il y avoit une grande quantité en Franche-Comté.

Perrenot de Granvelle a été, Madame, un des grands Miniſtres dont les Hiſtoriens aient parlé. Il fut celui de Charles-Quint, & de Philippe ſon fils. Un projet de la Vie de ce perſonnage illuſtre, que j'ai actuellement ſous les yeux, & dont on eſt redevable à l'Abbé *Boiſot*, contient une foule d'anecdotes très-intéreſſantes, & qui font beaucoup d'honneur au miniſtere de cette Eminence. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque main habile voulût ſe donner la peine de les rédiger en corps d'hiſtoire. On y verroit d'abord la ma-

niere ſatisfaiſante dont l'Abbé Boiſot, qui, par ſes connoiſſances profondes, a ſi fort honoré Beſançon ſa patrie, venge le Cardinal de l'opprobre dont quelques Ecrivains ſemblent avoir voulu le couvrir, en lui attribuant une origine baſſe & obſcure. Tels ont été, entre autres, le Jéſuite *Strada*, & tous ceux qui l'ont copié. *Il devoit ſçavoir*, dit Boiſot, *que Pierre Perrenot, aïeul du Miniſtre, étoit un homme riche, qui avoit eu des charges conſidérables dans la Province; & c'eſt ce qu'il auroit appris s'il avoit conſulté les regiſtres du Chapitre de Liege, où Granvelle avoit été reçu Chanoine en qualité de Gentilhomme : j'ai*, ajoute-t-il, *la copie de ces preuves.* L'Abbé donne enſuite une infinité d'extraits de toutes les pieces originales qu'il a entre les mains, & il en tire des preuves pour diſculper le Cardinal des grandes fautes & même des crimes qu'on lui a imputés, celui, par exem-

ple, d'avoir été la cauſe du ſoulevement des Pays-Bas. Il cite enſuite toutes les lettres manuſcrites trouvées dans les papiers de cette Eminence, écrites de la propre main de beaucoup de Princes & de Rois, leſquelles prouvent toute la confiance qu'ils avoient en ſes lumieres. Parmi ces lettres précieuſes il s'en trouve une, entre autres, de l'infortunée Marie Stuard, qui l'honoroit d'une eſtime particuliere: heureuſe ſi elle avoit ſçu profiter des ſages avis que lui donnoit Granvelle pour la mettre à l'abri des fureurs d'Eliſabeth ! Ce Miniſtre mourut à Madrid. Il ordonna par ſon teſtament que ſon corps fût porté aux Grands Carmes de Beſançon, dans une chapelle où il n'a point de mauſolée, mais où l'on voit une très-belle Deſcente de Croix qu'il avoit apportée de Rome, & qui eſt placée au-deſſus de l'autel. Il légua par le même teſtament quelques tableaux & quelques manuſ-

crits qui ſont dans la bibliotheque des Bénédictins de cette ville, dans l'Egliſe deſquels ſe trouve un magnifique Crucifiement de S. Pierre. Parmi ces manuſcrits nous en parcourûmes un qui contient l'apologie de Charles-Quint contre François I^er^, retouché en marge de l'écriture de cet Empereur. C'eſt un morceau infiniment précieux. J'y vis, outre cela, un manuſcrit de *Tite-Live*, un de *Polybe* en grec, & deux ſuperbes tableaux; l'un du *Titien*, repréſentant un Chriſt; l'autre un Saint Jérôme, que l'on dit être d'*Annibal Carrache*.

Le Titien fut appellé *le Prince de la couleur*; admiré de *Michel-Ange*, *Raphaël* fut ſon ami. Son coloris, ſa touche agréable & ſa grande facilité lui acquirent une haute réputation. Comblé de bienfaits par Charles-Quint, il fut honoré du titre de Comte Palatin, & nommé Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques. Ce grand Peintre vivoit

ſplendidement, & avoit ſouvent des Cardinaux à ſa table. Il parvint à une grande vieilleſſe, dans laquelle il conſerva toutes les ſaillies de l'imagination & le feu de la jeuneſſe. Il mourut en 1576, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, au milieu de la peſte qui régnoit à Veniſe. Annibal Carrache, d'un caractere entiérement oppoſé à celui du Titien, fut un de ces hommes rares qui, avec les plus grands talens, ont une ſolidité d'eſprit peu commune. Fils d'un Tailleur, il ne pouvoit ſoutenir qu'Auguſtin Carrache ſon frere eût la vanité de ne voir que la haute Nobleſſe, & qu'il eût toujours des habits ſomptueux & magnifiques. Pour lui donner une leçon, il lui envoya un jour le portrait de leur pere qui enfiloit une aiguille, & celui de leur mere qui coupoit une étoffe. Plein de déſintéreſſement, une tache à la mémoire de Carrache eſt d'avoir trop aimé les femmes. Il étoit fort ſujet à la goutte,

& le chagrin lui occasionna une fievre violente qui l'emporta à l'âge de quarante-neuf ans, en 1609. *Je veux*, dit-il en mourant, *que mes cendres soient réunies à celles de Raphaël, que j'ai tant aimé.*

La Métropole de Besançon est d'une architecture fort ancienne, ce qui rend l'intérieur assez triste. Rien d'ailleurs ne me parut plus lugubre que cette multiplicité de draps mortuaires qui, dans beaucoup de chapelles, couvrent la représentation des Chanoines morts pendant l'année. Cet appareil funebre est par-tout accompagné d'un cordon de velours noir où sont semées leurs armes; usage qui se pratique presque généralement par la Noblesse au-dessus des portes de leurs maisons. On y voit un tableau de velours noir où est l'écusson du défunt. Ce tableau est encadré, & reste suspendu pendant le temps du deuil. Je vous avoue, Madame, que cela me parut très-singulier, ainsi que

la nef de l'Egliſe Métropolitaine, qui ſe trouve au milieu de deux chœurs. Dans celui qui eſt à une des extrêmités, & où devroit être la principale porte d'entrée, on conſerve la Relique du *ſaint Suaire*, que l'on montre deux fois l'année au peuple du haut de la tour, parce que cette cérémonie attire un concours étonnant de monde. La châſſe où eſt renfermé ce précieux dépôt eſt longue & ovale, & contient une ſeconde châſſe qui eſt d'or pur. Le ſanctuaire eſt décoré de tableaux des grands Maîtres modernes, parmi leſquels eſt une Réſurrection de *Vanloo*.

J'ai lu dans quelques Auteurs que le ſaint Suaire fut apporté en 444 à Beſançon, ſous le pontificat de *Chelidoine*. Mais il n'eſt point ſûr que Chelidoine ait été Evêque de Beſançon. Un ſçavant Ecrivain a voulu démontrer au contraire, dans une diſſertation ſur Saint Léon, que Chelidoine avoit ſon ſiege dans la Province de

Vienne, dont il fut dépoſſédé par Saint Hilaire d'Arles, pour avoir épouſé une veuve, & pour avoir aſſiſté à un jugement de mort. Saint Germain d'Auxerre étoit un des Peres du Concile où cette ſentence fut prononcée. Chelidoine fit le voyage de Rome pour en obtenir la caſſation, & il fut rétabli dans ſes fonctions par Saint Léon : mais Hilaire d'Arles n'ayant jamais voulu acquieſcer à cette réintégration émanée du Saint Siege, Chelidoine reſta ſous l'anathême qu'on avoit prononcé contre lui. Ainſi, Madame, ſuivant cette anecdote, il paroîtroit que l'année 444, à laquelle quelques-uns ont fixé l'arrivée du ſaint Suaire à Beſançon, pourroit n'être pas la date véritable.

Au milieu de la nef de cette Egliſe eſt une chaire en pierre ciſelée, d'un fort mauvais goût, mais que l'on conſerve par reſpect pour S. François de Sales, qui y a prêché ; du moins voilà ce qui nous fut dit en nous la faiſant

remarquer. Il n'y a que deux mausolées dans la Cathédrale ; ils sont tous les deux adossés le long d'un mur de l'aile gauche : ce sont deux tombeaux d'Archevêques, dont l'un est celui de *Ferico Carondelet*, Archevêque de Palerme en Sicile, & Préfident du Conseil privé.

Les Chanoines de Besançon sont toujours habillés en violet comme les Evêques, ce qui leur donne un air de dignité & de prélature. Leur habit de chœur, quoique de la même couleur, differe de celui-ci en ce que pardessus le rochet qu'ils portent à l'Eglise, ils ont des especes de chappes à peu près ressemblantes à celles que portent les Grands Carmes, ayant le dedans du capuce de couleur cramoisie. Il falloit autrefois faire des preuves, à ce que l'on nous assura, pour entrer dans ce Chapitre, dont les Membres officient la mitre en tête.

La demeure des Archevêques ne

répond pas à la dignité d'un Prince du Saint Empire, qualité inhérente au Siege de Besançon. Je vis seulement dans une des salles deux tableaux qui venoient de Rome, & qui me parurent fort beaux : ce sont deux pendans, l'entrée du Pape, & la procession du Saint Sacrement. Mais la Grand'Chambre du Parlement, autrefois établi à Dole, mérite d'être vue. Elle est ornée de magnifiques boiseries, & de lanternes travaillées avec beaucoup de grace. Le trône du Roi est sous un dais de velours violet brodé en or, très-élevé & très-riche. Ce dais de parade donne à la salle beaucoup de majesté & d'éclat. Nous fûmes très-satisfaits aussi de la belle maison qu'occupoient autrefois les Jésuites. Ce College, qui a passé entre les mains d'une Communauté d'Ecclésiastiques, est un bâtiment considérable, dont l'escalier principal a de la hardiesse & de la grandeur. Le cadran de l'horloge appliqué

au cul-de-lampe rend encore ce morceau plus intéreſſant. On a conſervé dans cette maiſon une ſuite de portraits des Ducs de Bourgogne & ceux de leurs femmes. Je ne vous diſſimulerai pas, Madame, que la figure de celui qui eut tant de démêlés avec Louis XI, annonce bien tout ce que l'Hiſtoire nous a tracé de ſon caractere & de ſon ame. Je ne crois pas qu'on puiſſe rien voir de plus affreux, & qui décele un cœur plus dur & plus atroce.

En général les Egliſes ne ſont pas très-belles à Beſançon : celle de la Magdeleine cependant, ſi elle étoit achevée, ſeroit aſſez agréable. Je remarquai que les Comtois étoient fort jaloux de leurs écuſſons ; car on voit preſque dans tous les bancs la ſculpture de leurs armes. Il y a auſſi beaucoup d'armoiries dans l'Egliſe des Grands Carmes, où s'aſſemblent, autant que je puis m'en reſſouvenir, les *Chevaliers de Saint George.* L'établiſ-

sement de cet Ordre remonte à quatre cents ans environ, & forme un Corps composé de l'élite de la Noblesse Franc-Comtoise. Il faut fournir une longue suite de preuves pour y être admis. Chaque Chevalier porte à la boutonniere de son habit un cordon bleu où est attaché un *Saint George* en or, monté sur un cheval.

Les voyageurs curieux ne manquent point d'aller lire aux Cordelieres l'épitaphe de Jacques de Bourbon, second du nom, Comte de la Marche, & Roi de Sicile par sa femme Jeanne II. Ce Prince entra dans le Tiers-Ordre de Saint François, & se fit bâtir une chapelle qui porte le nom de la Chapelle du *Roi Jacques*. Il fut marié deux fois, & laissa un fils naturel, *Claude d'Aix*, qui mourut Novice chez les Cordeliers de Dole. Voici l'épitaphe de son pere.

Cy gist Jacques de Bourbon, très-haut Prince, & excellent, de Hongrie,

Hiéruſalem, & Sicile ; Roi très-puiſſant, Comte de la Marche, de Caſtre, & Seigneur d'autres Pays ; qui, pour l'amour de Dieu, laiſſa freres, parens & amis, &c. & par dévotion entra en l'Ordre de Saint François : lequel trépaſſa le vingt & troiſieme jour de Septembre de l'an 1438. Priez Dieu pour ſon ame dévotement. En liſant les Mémoires d'*Olivier de la Marche*, & *les Dames illuſtres* de *Brantome*, vous avez pu voir combien ces deux Ecrivains ſe ſont égayés ſur la priſe d'habit de ce Prince.

Il ne me reſte plus, Madame, qu'à vous citer un trait, entre pluſieurs autres, d'un droit de féodalité qui appartient au Chapitre de Beſançon, & qui, ſur le récit qui m'en fut fait, me parut bien dur. Si une fille, par exemple, ſe mariant dans l'enceinte habitée par les vaſſaux des Chanoines, n'a pas couché chez ſon pere le premier jour de ſes noces, le bien des enfans eſt ſaiſi

à la mort, & approprié au Chapitre.

Quant au commerce de Beſançon, il eſt peu conſidérable. Il y a cependant dans la Comté, comme j'ai déja eu l'honneur de vous le dire, des haras qui produiſent beaucoup, & la vente des beſtiaux eſt un objet important. C'eſt auſſi de ce pays que l'intérieur du Royaume tire une grande quantité de fromages, ce qui doit jeter beaucoup d'argent dans la Province.

Beſançon a eu une longue ſuite d'Evêques d'un mérite rare & d'une vaſte érudition. Elle compte parmi ſes grands hommes, *Chifflet*, Médecin, qui a beaucoup écrit ſur l'Hiſtoire de ſon pays.

Ce fut la promenade publique qui fut le dernier objet par lequel nous terminâmes la recherche de tout ce qui peut ſatisfaire des gens qui voyagent. Elle eſt d'un très-beau deſſin, & précédée d'une nombreuſe plantation d'anciens ormes où s'aſſemblent les

Régimens de la garniſon. Ce coup d'œil préſente un tout qui, au moment de la parade, intéreſſe infiniment le ſpectateur.

Quand on s'entretient avec vous, Madame, il eſt preſqu'impoſſible de s'appercevoir de la longueur de ſes Lettres. J'allois encore prolonger celle-ci, ſi je n'euſſe pas réfléchi que vos momens ſont infiniment précieux. Je m'arrête donc dans mon récit, en vous renouvellant mon hommage, & en vous réitérant les ſentimens de reſpect avec leſquels je ſuis, &c.

LETTRE VIII.

J'AUROIS bien desiré, MADAME, que le temps nous eût permis d'aller visiter dans les environs de Besançon des grottes fameuses dont l'Abbé Boisot a donné une description sçavante, & je regrettai beaucoup de n'avoir pu visiter *la Glaciere naturelle* qui est en Franche-Comté. Son entrée, dit-on, est deux fois plus haute & plus large que la plus grande porte d'une ville. Plus la chaleur extérieure est considérable, & plus la glace s'y forme en abondance. Quand il y regne du brouillard, c'est une marque certaine de pluie pour le lendemain; c'est pourquoi les payſans ne manquent jamais d'aller consulter ce barometre lorsqu'ils veulent entreprendre quelques travaux auxquels un changement de temps pourroit nuire. La voûte de cette ca-

verne eſt élevée de ſoixante pieds, & la lumiere qui y eſt répandue rend extrêmement brillans à la vue les morceaux de glace qui y ſont attachés ; de ſorte qu'on peut appeller cette voûte une voûte de diamans.

On rencontre ſur le chemin de Beſançon à Dole d'anciens veſtiges de la piété Eſpagnole ; on voit par-tout pluſieurs ſtatues de la Sainte Vierge placées dans des niches. La route eſt magnifique, & une belle chauſſée garnie d'arbres des deux côtés forme l'avenue par laquelle on arrive à Dole. Cette ville fut la Capitale de la Franche-Comté, lorſque Beſançon ſe gouvernoit en République. Sa ſituation ſur le *Doubs* eſt charmante, & on appelloit *Val d'Amour* le lieu où elle eſt bâtie. Elle fut long-temps le ſiege d'un Parlement & d'une Univerſité. Le Parlement fut transféré en 1676 à Beſançon, & l'Univerſité alla s'y établir en 1691. Elle eut pour Fondateur *Philip-*

pe le Bon, en 1426, & la Princeſſe Marguerite en augmenta les revenus en 1484. Louis XI prit & ſaccagea Dole en 1479, après la fameuſe journée de *Guinegaſte ;* & en 1636 le Prince de Condé ayant tenté de s'en rendre maître, fut obligé d'en lever le ſiege. Quelques Hiſtoriens ont prétendu que cet échec avoit été l'effet d'un acte de complaiſance de ſa part pour les Jéſuites, qui voulant conſerver leur maiſon, ſituée dans le quartier le plus foible, avoient obtenu qu'on attaqueroit la ville par un autre endroit. Ils circonſtancient même leur récit, & ils nomment le Pere *Motet* comme ayant été député avec quelques-uns de ſes Confreres pour préſenter la ſupplique de tout le Corps. Les ſeuls ennemis du Prince ont imaginé ſans doute qu'il acquieſça à une pareille demande. Eſt-il vraiſemblable qu'une ame ſublime, & toujours élevée au-deſſus de tout intérêt particu-

lier, eût voulu risquer la gloire de son nom & de ses armes pour, si j'ose le dire, faire sa cour à des Religieux qu'il eût semblé craindre ou ménager ? Ainsi, Madame, avance-t-on souvent dans l'Histoire des faits déshonorans pour la mémoire des Héros, sans considérer qu'ils ne sont rien moins qu'analogues à leur caractere ; d'où il arrive que croyant lire une Histoire, nous ne lisons souvent qu'un roman.

Dole attaquée une seconde fois en 1668, prise, démantelée, & rendue ensuite par le Traité d'Aix-la-Chapelle, fut investie de nouveau en 1674. A cette époque elle se rendit au Roi pour ne plus sortir de dessous sa puissance. L'ancien palais où siégeoit le Parlement, celui de la Chambre des Comptes, & le College qu'occupoient les Jésuites, méritent d'être vus. Mais la malignité d'un écolier qui fit ces vers si connus,

Arcum Dola dedit Patribus, &c.

a rendu fameux cet ancien College, ainſi que celui de la Fleche. Au reſte, la maiſon des Jéſuites de Dole eſt une des plus belles que ces Peres aient eues en France. L'inſcription, *Succeſſori Sancti Thomæ*, qu'on avoit poſée au bas d'un Saint Ignace repréſenté ſur la porte, a fait dire plus d'une fois à de mauvais plaiſans, que *ce Saint n'avoit accepté cette ſucceſſion que ſous bénéfice d'inventaire.*

L'Egliſe de Notre-Dame, la plus grande de la ville de Dole, a une tour fort élevée au-deſſus de ſon portail. On y voit, du côté de l'Evangile, le mauſolée en marbre blanc de Jean Carondelet, Chancelier de Bourgogne, avec celui de ſa femme, *Marguerite de Chaſſey*. La place que l'on nomme *la place des Arenes*, étoit l'endroit où les Romains donnoient des combats, & il ſubſiſte encore aux environs de la ville quelques reſtes des aqueducs qu'ils y avoient fait conſtruire. Je ne

ſçais comment j'oubliai d'aller aux Cordeliers pour y reconnoître ſi les vers burleſques qu'on avoit mis au-deſſus de leur portail, y étoient encore. L'élégance du ſtyle ne flattera pas une perſonne qui, comme vous, Madame, a fait une étude particuliere des langues latine & françoiſe; mais voici comme ils ſont ſortis de la plume de l'Auteur :

FRATRES, bene veneritis,
Bien las aux pieds & aux genoux.
Eſuritis & ſititis;
C'eſt la maniere d'entre nous.
Des biens que vous amaſſez,
Pro Deo ſumite gratis;
Et ſi vous n'en avez aſſez,
Mementote paupertatis.

Remontés dans nos voitures, nous avions à peine couru une poſte, que nous apperçûmes *Auſſone* ou *Auxone*. Rien ne fait plus d'honneur à ſes habitans que la maniere ferme & ſoutenue avec laquelle leurs ancêtres ſe comporterent pendant le cours des

guerres civiles. Animés du plus grand zele pour la Religion Catholique, ils ordonnerent, en 1562, à tous les Proteſtans de ſortir de leur enceinte, ou d'embraſſer l'ancienne Religion. Cet ordre s'exécuta ſans qu'il y eût preſque de ſang répandu : une ou deux maiſons ſeulement furent pillées, & il ne périt en cette occaſion que deux ou trois perſonnes. La ville eſt jolie, quoique petite. Louis XI en bâtit le château, qui fut continué par Charles VIII & Louis XII. Le Comte de Lanois ayant eſſayé d'en prendre poſſeſſion au nom de Charles-Quint, en fut repouſſé avec vigueur, & ſe vit contraint de ſe retirer au plus vîte à Dole. On croit qu'Auſſone a été tenue longtemps en ſouveraineté ſous le titre de Comté. Jean & Etienne de Chalon la vendirent à Hugues IV, Duc de Bourgogne, en échange de quelques petites places de ſon Duché. On ſort de cette ville, qui eſt ſituée ſur la *Saône*,

par un pont que termine une ſuperbe levée de deux mille trois cent cinquante pas. Vingt-trois arcades facilitent l'écoulement des eaux, & parent aux inconvéniens des inondations de la riviere. Marguerite de Baviere, Ducheſſe de Bourgogne, fit revêtir de pierre cette levée en 1405. Les Hiſtoriens donnent à Marguerite les épithetes de *belle Princeſſe*, *bonne & vertueuſe*. Elle avoit épouſé, en 1385, *Jean ſans Peur*, dans l'Egliſe de Cambray. Il étoit Duc de Bourgogne, & elle lui avoit apporté en dot les Comtés de *Hainaut*, de *Hollande* & de *Zélande*. Elle eût mérité ſans doute un autre ſort; car Jean fut un Prince cruel & barbare; perſonne ne pouſſa peut-être plus loin que lui l'eſprit de haine & de vengeance : l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans ternira à jamais ſa mémoire, & le nom de *Raoul d'Octonville*, ſon Ecuyer, & celui dont il employa le bras pour commettre une pareille hor-

reur, ſera à jamais en exécration dans la poſtérité. Le ſurnom de *ſans Peur* déſignoit bien, Madame, le caractere du Duc. Il lui fut donné après la bataille qu'il livra devant *Maëſtricht*, pour délivrer ſon beau-frere de l'oppreſſion où le tenoient ſes ſujets dans la Capitale de ſes Etats. Vingt-quatre mille Liégeois y perdirent la vie, & cette action éclatante ne coûta à Jean que cinq cents Bourguignons. Mais la Juſtice divine, qui pourſuit toujours le coupable, attendoit ce Conquérant ſur le pont de *Montereau*, où il tomba mort ſous le coup terrible que lui porta *Tanneguy du Chatel*. Ce meurtre, *qui bleſſa extrêmement*, dit Mézerai, *l'honneur du Dauphin, âgé de dix-ſept ans*, rouvrit une nouvelle ſource à des ruiſſeaux de ſang qu'avoit déja fait couler l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans. Ainſi mourut un Prince qui, malgré ſes grands défauts, fut néanmoins regretté de la Nobleſſe. *Quelquefois affable*,

ble, libéral & bon ami, quoiqu'implacable dans le reſſentiment, il récompenſa avec magnificence les Auteurs qui avoient l'honneur de lui préſenter leurs Ouvrages. M. le Duc de la Valliere, M. de Pontdevez & la bibliotheque du Roi ont eu de ces précieux manuſcrits, le *Roman de Lancelot*, entre autres, & un *Bréviaire Romain*. Le premier étoit couvert d'un drap de ſoie, garni de deux gros fermoirs d'argent doré & ciſelé. On lit dans la Deſcription du Duché de Bourgogne, « que François I^er paſſant à Dijon en » 1521, eut la curioſité de viſiter les » tombeaux des Ducs. Il entra, dit-on, » dans le ſecond caveau, & voulut » voir la tête de Jean ſans Peur. Com- » me il paroiſſoit étonné de la large » plaie faite au crâne de Jean ſans Peur » par la hache de Tanneguy du Chatel, » *Sire*, lui dit le Prieur des Chartreux, » *c'eſt par ce trou que les Anglois ſont* » *entrés en France* ».

MM. *Beguillet* & *Courtépée* ayant donné ſucceſſivement en 1775 & 1776 un *Abrégé hiſtorique de la Bourgogne*, dans lequel ils rendent compte des beautés qui ſe trouvent à Dijon, vous voudrez bien me permettre, Madame, de devenir un peu plus laconique dans mon récit. Sans vouloir donc approfondir l'origine des Rois, Comtes & Ducs de ce Royaume, que l'on fait remonter à l'année 404, je me contenterai de vous rappeller que cette belle Province ne fut réunie à la France qu'après la mort de Charles le Téméraire. Ce Duc ne laiſſa en mourant qu'une fille pour héritiere de ſes Etats. Louis XI avoit promis ſon fils le Dauphin en mariage à cette Princeſſe; mais il ſçut toujours éluder ſa promeſſe; & c'eſt comme par miracle qu'il conſerva la Bourgogne. Il eſt certain que ſans le Seigneur de *Craon*, qui malheureuſement abuſa enſuite de ſon pouvoir, Louis auroit été la victime de ſa fauſſe politique.

Dijon, Capitale de la Bourgogne, eſt, ſuivant quelques Ecrivains, redevable de ſon exiſtence à un camp que Céſar établit entre les *Lingons* & les *Eduens*. Elle eſt ſituée au confluent de deux rivieres, l'*Ouche* & le *Suzon*. Louis XI, par Lettres-patentes données à Arras le 18 Mars 1476, y créa un Parlement. François I^er^ y ajouta en 1537 une Chambre de la Tournelle, & Louis XIII une Chambre des Enquêtes. Le plafond de la Grand'-Chambre du Parlement retrace, par la richeſſe de ſes dorures & de ſes peintures, toute la ſplendeur de Louis XII. Charles IX avoit fait commencer la grande ſalle, qui ne fut achevée que ſous Henri III, dont on voit la ſtatue en dehors.

Le palais des Etats s'agrandiſſoit encore, Madame, lors de notre arrivée à Dijon. La ſalle d'aſſemblée générale eſt précédée d'un eſcalier où l'on reconnoît les beaux plans de M. *Gabriel*.

Au fond de cette ſalle très-vaſte & ſupérieurement éclairée, eſt un lit dont le deſſus & les pentes ſont brodés en or. C'eſt ſous ce dais magnifique que les Bourguignons ont l'honneur d'être préſidés depuis long-temps par une ſuite de Princes dont le nom ſeul annonce une chaîne non interrompue d'exploits que l'Hiſtoire peut à peine contenir. Je ne ſçais, Madame, lequel étoit le plus grand, ou de Condé donnant ſes ordres à la mort, & diſtribuant le trépas dans ces plaines abreuvées de ſang, monumens éternels de ſes prodiges & de ſes victoires, ou de Condé à la tête de ces Aſſemblées auguſtes, n'ouvrant ſur les Membres des Etats que des yeux pleins de bonté, & accompagnés de cette douceur majeſtueuſe qui gagne les cœurs & enleve les ſuffrages. De pareilles conquêtes ſont d'un prix ineſtimable, & il étoit réſervé à un Compatriote (*a*) qui nous eſt infiniment

(*a*) M. Déſormeaux.

cher, de rendre le pathétique de ces ſcenes attendriſſantes avec la force & l'énergie qui n'appartiennent qu'au ſentiment.

ENGHIEN! l'art d'émouvoir, de combattre & de plaire
Dans ta maiſon auguſte eſt donc héréditaire!
Ainſi que ſon aïeul, *Condé*, * chéri de Mars,
Deux fois près de Friedberg maîtriſa les haſards:
J'apperçois ſur ſon front une double couronne.
Dans l'heureuſe Province où l'amant d'Erigone
Se plaît à parfumer un nectar généreux
Que ſouvent aux mortels ont envié les Dieux,
Pere des Citoyens, dont il eſt le modele,
Avec quelle éloquence il animoit leur zele!
Des Etats attendris j'ai vu l'auguſte Corps
De ſon patriotiſme éprouver les tranſports.
Quand il parle, des yeux l'auditeur le dévore:
Quand il ne parle plus, on veut l'entendre encore;
Et lorſqu'on applaudit, on voudroit réunir
Le plaiſir de l'entendre à celui d'applaudir.

Liſez, Madame, le Diſcours ſuivant, qu'a prononcé Mgr. le Prince de Condé à l'ouverture des Etats de 1775, & vous ne ſerez point tentée d'accuſer d'exagération M. l'Abbé *de Laſſerre*, Auteur des beaux

* S. A. S. Mgr le Prince de Condé d'aujourd'hui.

vers que je viens de vous tranſcrire.

« MESSIEURS, les ſentimens qui » m'attachent à la Province vous ſont » trop connus, pour que vous dou- » tiez de tout le charme que j'éprouve » dans un moment qui me réunit à » vous. Le malheur du temps m'a privé » de cette ſatisfaction : je la retrouve » avec bonheur, & j'en jouis avec un » attendriſſement qu'il m'eſt plus diffi- » cile de retenir que d'éprouver. Je ne » chercherai point à vous rappeller, » pour exciter votre zele, toutes les » preuves d'attachement que vous avez » données conſtamment au feu Roi. » Nous l'avons perdu, ce Prince long- » temps l'objet de notre amour. Roi » pacifique, allié fidele, bon maître & » tendre pere, il dut ce ſurnom glo- » rieux, auſſi digne de la Nation ſen- » ſible qui ſçut le choiſir, que du Mo- » narque généreux qui s'en fit honneur, » à cet abord affable qui prévient les » peuples, à cette bonté douce & fa-

» cile qui peut quelquefois tromper le
» cœur d'un Souverain, mais qui ne
» peut jamais ceſſer d'être une vertu
» parmi les hommes. Nos larmes cou-
» leroient encore, ſi la ſeule conſola-
» tion qui peut en tarir la ſource, n'a-
» voit forcé nos regrets de céder à nos
» eſpérances : & pourrions-nous n'en
» pas former, en voyant un Roi de
» vingt ans ſe retrancher des plaiſirs
» dans un âge où il eſt pardonnable de
» les multiplier ; aimer la vérité dans
» un rang où c'eſt preſque un mérite
» de la pardonner ; rompre tous les
» liens de l'exil, rendre à la Juſtice tout
» ſon éclat, n'avoir d'autres paſſions
» que l'amour du bien, & s'occuper
» ſans relâche de tout celui qu'il n'a
» pas encore eu le temps de répandre,
» & qu'il ſe promet d'aſſurer ? Nous
» trouvons encore de nouveaux mo-
» tifs de confiance dans ſa tendreſſe
» pour une Reine dont la jeuneſſe pare
» les vertus, & dont l'ame bienfai-

» ſante embellit toutes les graces.
» Vous vous trouvez, Meſſieurs,
» pour la premiere fois à portée de
» prouver à Louis XVI que la fidé-
» lité la plus exacte & la plus ſuivie
» eſt toujours le guide & le réſultat de
» vos délibérations. A l'exemple du Mo-
» narque dont les premiers pas ont été
» des bienfaits, vos premiers hommages
» vont être des tributs d'attachement
» & de reconnoiſſance. Puiſſe ce rap-
» port heureux reſſerrer à jamais les
» liens qui doivent unir, pour le bon-
» heur de tous, la bienfaiſance à l'au-
» torité, la ſoumiſſion à l'amour! La
» bonté paternelle du Roi auroit bien
» voulu vous épargner les demandes
» que la ſageſſe de ſon adminiſtration
» le force à vous faire; mais l'Etat a
» ſes beſoins malheureuſement impé-
» rieux, & le plus grand intérêt de
» tous ſes membres eſt de concourir
» à ſon ſoulagement. Je vous vois tous
» pénétrés de cette vérité, Meſſieurs,

» & vos cœurs offrent déja les ſecours » que vous allez bientôt accorder.

» Qu'il eſt heureux pour moi que » par une conduite auſſi ſoutenue, vous » me mettiez à portée d'appuyer au- » près du Roi vos juſtes demandes, de » lui faire connoître vos beſoins, vos » intérêts, vos droits & votre zele ! » C'eſt là la plus douce de mes fonc- » tions, c'eſt le plus cher de mes de- » ſirs ; la reconnoiſſance le dicte, & » mon cœur le remplira ».

Je n'ai pas beſoin, Madame, de vous obſerver que ce Diſcours eſt un modele d'éloquence. Je me permets ces courts épiſodes d'après les connoiſſances que j'ai de la ſolidité de votre goût, & comme pour délaſſer un Lecteur des fatigues qu'il partage, ce me ſemble, avec celui qui lui rend compte de ſes voyages.

Nous deſcendîmes de la ſalle des Etats pour aller admirer dans la chapelle une Deſcente de Croix de *Jouve-*

net. Ce grand Peintre, qui naquit à Rouen en 1664, étoit petit-fils de celui dont le fameux le Pouſſin avoit été l'éleve. La ſupériorité de ſon pinceau ſe fait ſur-tout remarquer dans *la Guériſon du Paralytique*, qu'il acheva à l'âge de vingt-neuf ans, pour être placée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, où il y a auſſi de lui un ſuperbe tableau repréſentant l'Extaſe de la Sainte Vierge, que l'on nomme communément le *Magnificat.* Il n'eſt pas étonnant qu'un homme tout de feu comme Jouvenet, n'ait jamais voulu faire le voyage de Rome. Il avoit un génie créateur, comme on le reconnoît dans preſque tous ſes ouvrages. La Chapelle de Verſailles & tant d'autres morceaux étonnans qu'il a faits, dénotent un crayon qui vouloit être abſolument libre & indépendant. Jouvenet mourut en 1717, laiſſant après lui une grande réputation de probité, & plus encore de droiture de cœur & de franchiſe.

Voici une anecdote qui le caractériſe bien. Obligé de paroître devant les Juges dans le procès que lui ſuſciterent les Religieux de Saint-Martin, où ces Peres prétendoient qu'il n'avoit pas traité la Vie de Saint Benoît comme il le leur avoit promis : *Que vouliez-vous*, dit-il, *que je fiſſe, dans une grande compoſition, de trente ſacs à charbon tels que ceux que vous portez ?*

Le goût de la peinture paroît avoir régné depuis long-temps dans la ville de Dijon. Pluſieurs Egliſes ſont ornées de tableaux qui font honneur aux talens, & l'Ecole de deſſin établie dans cette ville, prouve que les habitans ſaiſiſſent tous les moyens poſſibles d'encourager les arts. Cette Académie ſe tient dans l'ancienne galerie du château des Ducs de Bourgogne, que l'on appelle *le Logis du Roi*. Ce palais ſert de demeure aux Gouverneurs de la Province, & pluſieurs de nos Rois l'ont habité. Henri IV vint à Dijon en

1595, après la bataille de *Fontaine-Françoiſe*. Louis XIII y fit ſon entrée en 1629, & y revint en 1630, après une ſédition qu'exciterent les Vignerons, à laquelle on a conſervé le nom du *Lanturlu de Dijon*. Louis XIV fit ſes Pâques dans cette ville en 1650, & y lava les pieds à douze pauvres. Il y tint ſon lit de Juſtice en 1658, & il y repaſſa encore en 1668 pour aller s'emparer de la Franche-Comté. C'eſt là où il apprit la reddition de Dole & de Salins. Il étoit au jeu lorſqu'on vint lui annoncer cette nouvelle; & comme il étoit en gain, il rompit le jeu en diſant : *Un homme qui a pris deux villes & qui a gagné cinquante piſtoles, doit être ſatisfait de ſa journée.* Le dernier voyage que ce Prince ait fait à Dijon, a été en 1674, lors de la ſeconde conquête de la Franche-Comté. La Reine ſa mere étant auſſi un jour à Dijon, avoit, à ce que l'on aſſure, conçu le projet de

bâtir à côté de la Chartreuſe un Couvent de Filles du même Ordre, dont elle vouloit faire le lieu de ſa ſépulture. Cette idée lui vint, à ce que l'on a dit, au moment où elle deſcendoit au caveau des Princes avec le Prieur de la maiſon, qu'elle avoit engagé à lui faire ouvrir les cercueils. Dégoûtée enſuite de ce deſſein par les obſtacles qui s'y oppoſerent, on prétend qu'elle aima mieux y renoncer, & faire élever le dôme & l'Egliſe du Val-de-Grace.

En face du château des Ducs de Bourgogne, fermé par une belle & longue grille de fer, eſt la place Royale. Elle n'annonce point cet air de grandeur & de majeſté qui doit toujours, ce me ſemble, accompagner les grandes places publiques des villes capitales. Il eſt vrai que j'arrivois de Lyon, où j'avois été frappé à la vue de l'immenſe étendue de la *place de Bellecour*, & j'avois encore l'eſprit

rempli du bel effet des édifices qui l'entourent, de la beauté des fontaines, de la promenade & de la magnifique ſtatue qui l'embelliſſent. Je trouvois en comparaiſon celle de Dijon tout-à-fait meſquine. En effet, l'enceinte en eſt petite, & environnée d'arcades à jour qui préſentent une forme étranglée & une architecture minutieuſe. On voit au milieu de cette place la figure équeſtre de Louis XIV. Ce Monarque y eſt repréſenté habillé à la Romaine, & ſans étriers. Elle ne fut placée qu'en 1725, & elle fut fondue par *le Hongre*, que je ne trouve cité nulle part au rang des Sculpteurs célebres.

La Sainte-Chapelle n'eſt pas éloignée du château. Elle doit ſa fondation à un vœu que fit Hugues III, dans un péril qu'il courut ſur mer, & qu'il acquitta en 1172. C'eſt en 1643 que furent dépoſés dans ce Temple les drapeaux pris à la bataille de Rocroi; &

l'on conſerve dans cette Egliſe une Hoſtie miraculeuſe qui, ſuivant la tradition, fut percée de pluſieurs coups de couteau par un Juif. Le vaſe qui la renferme eſt un vaiſſeau d'or du poids de cinquante-cinq marcs, tout couvert de pierreries, & ſurmonté de la couronne que Louis XII porta le jour de ſon ſacre. Cette couronne fut envoyée le 29 Avril 1505, en reconnoiſſance de la ſanté que ce Prince avoit recouvrée à la ſuite d'une maladie dangereuſe.

A main gauche du chœur, on voit dans une chapelle le mauſolée de *Gaſpard de Saux*, Seigneur *de Tavannes*, qui de Page de François I^er^, devint, ſous Charles IX, Maréchal de France en 1570. L'Hiſtoire nous le repréſente comme un des plus braves guerriers que la France ait eus; mais elle lui reproche en même temps d'avoir eu part au Conſeil où fut arrêté le maſſacre de la Saint Barthélemi. Né intrigant &

fougueux, il imagina un moyen violent de faire sa cour à la Reine, femme de Henri II, & il osa lui proposer d'aller couper lui-même le nez de la Ducheſſe de Valentinois, maîtreſſe de ſon mari, lui diſant avec hardieſſe, que *ce ſeroit choſe à lui bien agréable, pourvu qu'il pût éteindre le vice, le malheur du Roi & celui de la France.* Les grandes actions qu'il fit aux journées de *Jarnac* & de *Montcontour* l'éleverent à la dignité d'Amiral des mers en 1572. Ce fut vraiment en ces deux circonſtances qu'il ſe montra digne de la maiſon de Saux, l'une des plus illuſtres & des plus anciennes de la Bourgogne, puiſqu'au rapport du Pere *Chifflet*, il y avoit déja un Comte de Saux en 1135. Gaſpard de Tavannes mourut en 1573, à ſon château de Sully.

Parmi les tombeaux de pluſieurs Seigneurs Bourguignons que nous eûmes la curioſité d'aller voir, je conſidérai avec beaucoup d'attention celui que

l'on venoit d'ériger à M. *de la Marche*, dernier Premier Préſident du Parlement. L'idée m'en parut neuve & grande. C'eſt une porte de marbre noir adoſſée le long du mur d'une des chapelles de l'Egliſe de Saint Michel, avec une embraſure de marbre blanc. La porte eſt garnie de ſes gonds & de ſon marteau, & on lit au-deſſus cette inſcription en lettres d'or : *Portas mortis & ſeras adaperiat Dominus.*

Les Egliſes de Dijon ſont, pour la plupart, d'une belle architecture. Celles de Notre-Dame & de Saint Jean ſont de la plus grande délicateſſe. *Vauban* diſoit de Notre-Dame, qu'*il ne manquoit qu'une boîte pour la conſerver.* Je ne vous ferai pas le même éloge, Madame, de la Cathédrale, dont on a gâté la nef par un avant-chœur qu'on y a conſtruit pour le Parlement, & je n'y vis que le ſeul mauſolée en marbre blanc de M. le Préſident *Loppin de Montmort*. *Santeuil* y fut enterré le 10

Août 1697, pendant la tenue des Etats; mais le 10 Octobre ſuivant le Pere *Sonning* étant venu demander le corps de ſon confrere, il fut tranſporté, par ordre du Prince de Condé, à Saint Victor de Paris. Les regiſtres du Chapitre portent que ce Prince donna cinq cents livres pour les frais du tranſport; & je ne ſçais pas pourquoi M. *de la Monnoie*, ami de Santeuil, a prétendu qu'on l'avoit emballé, & qu'on avoit mis ſur la caiſſe : *Marchandiſes mêlées.*

En ſortant de la Cathédrale, on nous fit remarquer un bas relief qui eſt au-deſſus de la principale porte d'entrée. On l'attribue à *Girardon*, de qui La Fontaine diſoit dans ſes vers à M. *Simon de Troyes :*

VOTRE Phydias & le mien,
Et celui de toute la terre,
Girardon, notre ami, l'honneur du nom Troyen, &c.

Il eſt effectivement bien honorable pour la ville de Troyes d'avoir vu naître au milieu d'elle un homme qui,

ſous Louis XIV, immortaliſa la ſculpture en portant ſon degré de perfection au dernier période. Vous ſçavez, Madame, combien il étoit attaché à un maître qu'il idolâtroit. Auſſi les talens parurent faire chez lui un dernier effort lorſqu'il fut queſtion d'exécuter la ſtatue de la place Vendôme; & Girardon, à quatre-vingt-huit ans, mourut content d'avoir rendu à ſa patrie & à ſon Roi le ſincere & magnifique hommage de toutes les merveilles que peuvent opérer les élans d'un génie guidé par le patriotiſme. Cette qualité, qui a toujours animé les hommes célebres, étoit celle de J. B. Corneille, & elle nous rendit encore plus intéreſſant cet Auteur du beau tableau que nous trouvâmes à l'Abbaye de Saint Bénigne, où nous entrâmes après avoir quitté la Cathédrale. En jetant les yeux ſur cet ouvrage de Corneille, je croyois le voir au milieu de la galerie de Chantilly occupé à peindre les conquêtes

de Condé, avec toute la chaleur & le feu de l'enthousiasme, mais extrêmement affligé en même temps d'une circonstance malheureuse qui se présentoit à son pinceau prêt à lui tomber de la main. Troublé alors, agité, inquiet de quelle maniere il pourra rendre ces momens critiques & tant pleurés où le Prince eut la douleur de porter les armes contre son Souverain, la gloire seule de la Patrie lui suggere l'idée sublime de faire arracher un feuillet de la Vie du Prince par la main de l'Histoire ; & si dans cet instant il fait déployer le drapeau qu'il met dans les bras de la Renommée, ce n'est que pour y faire lire ce grand éloge de son Héros : *Quantùm pœnituit !*

N'ayant rien apperçu dans l'Eglise de Saint Bénigne qui pût attirer nos regards, nous passâmes à la fameuse Rotonde qui est derriere le chœur. Cet édifice, dont l'antiquité a exercé

la recherche des Sçavans, eſt ſoutenu par cent quatre colonnes de marbre. Il a trois étages, qui ſont éclairés par le haut du dôme, & il eſt entouré dans le bas de pluſieurs chapelles, à côté de l'une deſquelles eſt le tombeau de la *mere de Saint Bernard ;* du moins on nous le dit ainſi, en nous débitant d'ailleurs beaucoup de choſes fabuleuſes dont je ne vous parlerai point. Ce qui nous fut rapporté de plus vraiſemblable, c'eſt que Saint Bénigne, diſciple de Saint Polycarpe, avoit été martyriſé dans une eſpece de cachot que l'on nous montra, où les Païens avoient retenu ce Saint pendant pluſieurs années, après avoir épuiſé ſur ſa perſonne divers genres de torture, celui, entre autres, des bêtes féroces, au milieu deſquelles ils l'avoient enfermé, & qu'il avoit miraculeuſement apprivoiſées. Au haut de cette demeure affreuſe eſt ſuſpendue la poulie avec laquelle on croit qu'il fut élevé pour être martyriſé.

Il ne nous reſtoit plus, Madame, qu'à nous rendre à la Chartreuſe de Dijon pour terminer la notice des monumens curieux qui ſe voient dans les Temples de cette ville. Ce Monaſtere, fondé en 1383 par *Philippe le Hardi*, Duc de Bourgogne, ſe rebâtiſſoit en entier lorſque nous y arrivâmes. L'Egliſe paroît petite, ſur-tout après avoir vu celle des Chartreux de Lyon, où l'œil eſt étonné de la grandeur du vaiſſeau, & de l'élévation du baldaquin, qui va preſque ſe confondre avec la voûte. Nous ne nous occupâmes donc qu'à jeter les yeux ſur deux tableaux de Vanloo, & à admirer les tombeaux des Ducs de Bourgogne.

Le premier à main droite en entrant, eſt celui de Philippe le Hardi, qui épouſa à *Gand* Marguerite de France. Il fut un Prince ſage, & rempli de bravoure. L'eſtime qu'avoit pour lui l'immortel du Gueſclin, le porta à lui rendre des ſervices importans. Il étoit

ſi généralement eſtimé, que lorſqu'il fallut nommer à la Régence du Royaume pendant la maladie de Charles VI, on n'héſita pas à lui donner la préférence ſur le Duc d'Orléans. De là, Madame, ces haines irréconciliables entre les maiſons de Bourgogne & d'Orléans, qui eurent des ſuites ſi funeſtes. Parmi les différens traits qui font honneur à la vie de Philippe le Hardi, en voici un qui doit rendre ſa mémoire bien reſpectable. Il ſe trouvoit un jour au milieu d'une foule de Courtiſans, dont quelques-uns eurent la hardieſſe de propoſer l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans. Philippe ému quitte auſſi-tôt ſon appartement, & s'écrie: *Heureux l'homme qui ne s'eſt point trouvé dans le conſeil des méchans* (a)! Ce Prince mourut à *Hall* en 1404, dans les bras de ſes trois fils, d'une maladie contagieuſe qui régnoit dans

(a) Son fils étoit bien éloigné d'avoir ces principes.

le pays. Son cœur fut porté à Saint-Denis, & ſon corps couvert de l'habit de Chartreux, dont il s'étoit fait revêtir quelques jours avant ſa mort, *enveloppé de trente-deux aunes de toile cirée*, fut transféré à la Chartreuſe que ce Prince avoit fondée à un quart de lieue de Dijon.

Jacques de la Barre, *Claux Sluter* & *Claux de Vouzon* travaillerent auſſi-tôt à ſon mauſolée. Philippe, repréſenté ſous une figure d'albâtre, à laquelle on a donné une couleur de chair pour animer le viſage, eſt couché ſur une table de marbre noir. La draperie de ſes habits eſt peinte, & imite une riche étoffe dont les replis ſont dorés. Les bas reliefs qui accompagnent le pourtour d'en-bas, ſont d'un travail auſſi fini que ceux dont j'ai eu l'honneur de vous parler en vous faiſant la deſcription de l'Egliſe de Brou. A côté de ce beau morceau de ſculpture eſt le mauſolée de Jean ſans Peur. La Ducheſſe

cheſſe ſon épouſe eſt dans la même attitude que lui, couchée à ſes côtés. Cet ouvrage très-eſtimé des connoiſſeurs ſurpaſſe, dit-on, en beauté le tombeau du Duc Philippe. *Jean de la Verſa*, Aragonois, en fit l'entrepriſe avec *Jean de Bragues* & *Antoine le Mouturier*.

Les autres Ducs de Bourgogne n'ont point de mauſolées ; ils ſont dans le caveau, & le monument que *Philippe le Bon* avoit donné ordre à ſon fils *Charles le Téméraire* de lui ériger après ſa mort, n'a point été exécuté, parce que Charles avoit diſſipé tout l'argent que lui avoit laiſſé ſon pere pour cette œuvre religieuſe.

C'eſt à ce fils dénaturé du meilleur des peres qu'appartenoit le fameux diamant qui fait aujourd'hui le plus bel ornement des pierreries de la couronne. Il peſoit cinquante-cinq carats, & il étoit eſtimé 1800000 livres. Il fut donné pour un florin, & revendu par

un Curé pour un écu. Confié enſuite à un valet fidele, qui l'avala plutôt que de le livrer à des voleurs par leſquels il fut aſſaſſiné, on eut le bonheur de découvrir le lieu de ſa ſépulture : on ouvrit le corps de ce généreux domeſtique, & c'eſt ainſi qu'on recouvra un tréſor qui réellement n'a pas de prix. Charles perdit pour trois millions d'écus de bijoux devant Grantſon, terme de ſes proſpérités. Vingt mille Suiſſes défirent ſon armée, & pillerent ſon camp. Ce malheureux Prince accablé de revers voulut inutilement tenter encore la fortune auprès de Nanci. Trahi par l'Italien *Campobaſſo*, qui avec ſes troupes paſſa dans l'armée ennemie, il tomba de cheval à la tête de quatre mille Bourguignons qui lui étoient reſtés, & il fut tué par *Claude de Beaumont*, Gentilhomme Lorrain. On ne le reconnut que deux jours après, à la grandeur de ſes ongles & à la longueur de ſa barbe,

qu'il avoit laiſſé croître ; effet du déſeſpoir où l'avoient réduit les Suiſſes devant *Morat*, en lui tuant vingt mille hommes. Il en devint ſi chagrin, qu'il ne changeoit plus d'habits dans ſa retraite au château de *la Riviere*, où il alla enſevelir ſa honte, juſqu'au moment où il fut chercher la mort dans la Lorraine. On dit qu'enfermé dans ce château comme un autre Louis XI au *Pleſſis-lès-Tours*, ſes domeſtiques n'approchoient de lui qu'en tremblant. Il n'uſoit que d'eaux ſpiritueuſes, parce que le paſſage du ſang s'étoit rétreci, toujours prêt à ſe glacer dans ſes veines ſi, avec l'aide des ventouſes, on ne l'eût empêché de ſe coaguler.

Excédés de courſes & de fatigues, nous rentrâmes dans la ville de Dijon, & nous remîmes au lendemain à en parcourir les dehors. Permettez-moi, Madame, de remettre auſſi à un autre courier le détail des autres belles

choſes qui s'y rencontrent. Je reſſens déja par avance tout le plaiſir que j'aurai de m'entretenir avec vous de cette foule d'hommes rares & ineſtimables à qui Dijon a donné naiſſance, & qui ont fait de cette Capitale le centre & le dépôt du génie.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE IX.

REVENUS de notre laſſitude, *MADAME*, nous traversâmes de grand matin la ville de Dijon pour en aller reconnoître les dehors. Nous vîmes, en paſſant dans différens quartiers, pluſieurs anciens hôtels, dont quelques-uns portent des noms auſſi illuſtres que recommandables, ceux, entre autres de *Jaucourt*, de *Mailly*, de *la Trémouille*, &c. Nous vîmes auſſi avec beaucoup d'intérêt le château fort où fut reléguée Mme la Ducheſſe *du Mai-*

ne, au mois de Novembre 1718, par les ordres du Régent. Les lettres ſeront toujours redevables à cette Princeſſe de la protection qu'elle leur accorda. Elle ſe plaiſoit à raſſembler à *Sceaux* les talens & les arts, pour leſquels elle conſerva juſqu'à la fin de ſes jours tout ce qu'un eſprit ſupérieur peut ſentir de ſatisfaction lorſqu'il ſe trouve dans leur ſociété. M^me^ *de Maintenon* avoit formé l'éducation de cette Princeſſe, qu'elle aimoit beaucoup; *& peinée de la voir ſe jeter dans les plaiſirs avec toute la vivacité de ſon âge*, elle diſoit ſouvent à ſon ſujet: *Il faut donc auſſi que celle-ci m'échappe!* Comme ſa tendreſſe pour le Duc & la Ducheſſe du Maine étoit ſans bornes, ſa douleur fut au comble quand elle reçut la lettre du Maréchal de *Villeroy*, qui lui annonçoit la captivité du Comte *d'Eu* & du Prince *de Dombes* dans la ville d'Eu, & celle de leur ſœur à Chaillot. Il lui marquoit que la mere venoit d'être

conduite à Dijon ſous la garde de *La Billarderie*, où elle reſta cinq mois, & le Duc à la citadelle de *Dourlans*, ſous l'eſcorte de *Favencour*, qui le traita avec beaucoup de cruauté. En apprenant tant de malheurs à-la-fois, Mme de Maintenon ne jeta pas un ſoupir, pas une plainte ; mais elle courut à ſa tribune pour y répandre ſes larmes au pied de l'autel. Mme de Glapion toute en pleurs la ſuivit, ſans oſer lui donner de la conſolation, parce qu'elle reſpecta l'état où elle la voyoit. « Cette grande ame, dit ſon Hiſtorien, » reçut le coup de la mort en liſant » cette affreuſe nouvelle ; elle en fut » renverſée, & le trait qui perça ſon » cœur lui cauſa une fievre qui ne la » quitta plus. Elle eût voulu être en » même temps avec tous les illuſtres » priſonniers, mais ſur-tout à Dour- » lans avec le Prince, à qui, lorſqu'il » étoit enfant, elle avoit prodigué ſes » ſoins, & à qui elle n'avoit ceſſé d'inſ-

» pirer tous les ſentimens de la plus » haute piété. Comme elle en étoit » remplie elle-même, continue l'Auteur de ſes Mémoires, » elle en fit alors » plus que jamais un ſaint uſage. *Ah! ſi nous ſçavions*, diſoit-elle, *tout ce que Dieu ſçait, nous voudrions tout ce qu'il veut. Le Duc du Maine apprendra ce que ſont les grandeurs de la terre, & la Ducheſſe déplorera peut-être les erreurs de ſes jeunes ans.* Mais le coup étoit porté, & la Religion ſeule put en adoucir dans ſon ame les rigueurs & les amertumes.

Le premier objet qui s'offrit à nous en ſortant d'une des portes de Dijon, fut le château du Préſident de la Marche. Il n'eſt éloigné que de quelques portées de fuſil de la ville. Ce Magiſtrat avoit dépenſé des ſommes conſidérables pour former de cette maiſon de plaiſance une demeure délicieuſe. Il y avoit raſſemblé tout ce que l'architecture peut avoir d'éclat, les jardins

de flatteur, les appartemens de dignité, lorsque la mort vint entraîner avec lui la destruction de ce qu'une pareille habitation renfermoit d'agrémens & de beautés. Un nouvel acquéreur étoit alors occupé à anéantir une partie de ces belles productions du goût, & nous ne trouvâmes plus qu'un vaste bâtiment annonçant encore de grandes choses, qui bientôt alloient ne plus exister.

Les promenades publiques sont d'un autre côté de la ville : on va s'y promener en voiture, & elles aboutissent à celles du *grand parc*. Louis XIV, frappé du coup d'œil, ne put s'empêcher de dire en y entrant, que *c'étoit la plus belle plantation de son Royaume*. Elle est de Lenôtre ; & c'est ici le moment de m'acquitter, Madame, de l'engagement que j'ai contracté dans une de mes Lettres, de vous faire connoître ce *créateur de l'art des jardins*.

André Lenôtre, Chevalier des Or-

dre du Roi, naquit en 1613, & ne donna le premier essor à ses idées qu'à l'âge de quarante ans, à *Vaux-le-Vicomte*, chez M. *Fouquet*, Surintendant des Finances. Il vola de là à *Saint-Germain-en-Laye* pour y élever cette terrasse, la plus belle chose peut-être qui existe en ce genre, & d'où la vue s'égare dans l'immensité des objets qu'elle présente. Il passa ensuite à *Versailles*, à *Trianon*, à *Clagny;* donna *Hardouin Mansard* au Roi, & exécuta les jardins des Tuileries, cette merveille qui ne cesse de faire l'admiration des Etrangers & des Nationaux. Infatigable dans ses travaux, Lenôtre se rend à *Saint-Cloud* aux ordres de *Monsieur;* & là, en maître qui dispose de la nature & qui la tient dans ses mains, il va, au milieu de superbes allées, assigner un terrein aux eaux qu'il y tient renfermées, pour leur ordonner tantôt de descendre en cascades sous mille formes diverses, &

tantôt d'aller atteindre les nues par la hauteur de leurs jailliſſemens. C'eſt ainſi, Madame, que ce grand Artiſte portoit par-tout à Saint-Cloud une main enchantereſſe, au point d'exciter (qui le croiroit ?) la jalouſie de Louis le Grand. Vous ſçavez que Condé dut à ce génie tous les charmes de *Chantilly*, où l'on peut dire qu'il ſe ſurpaſſa lui-même ; & je ne finirois pas ſi j'entreprenois de le ſuivre, le crayon & le cordeau à la main, à Meudon, à Villers-Coterets, à Livry, à Sceaux, & dans ces campagnes qui, aux environs d'Orléans, en forment les ſéjours les plus agréables. Il me ſemble le voir encore ſaiſir, au château de *la Fontaine*, des points de vue heureux & intéreſſans ; vaincre à *l'Eſpair*, avec cette ſupériorité qui n'étoit qu'à lui, tous les obſtacles d'un terrein irrégulier ; produire à la *Salle* la plus grande ſurpriſe par un enſemble de diſtributions majeſtueuſes ; tra-

cer enfin à l'*Archet* ces boſquets qui prouvent avec quelle intelligence il ſçavoit ſe conformer au local, & y adapter tout ce qui pouvoit lui convenir.

La plus haute conſidération devint bientôt la récompenſe d'un homme auſſi rare & auſſi précieux. Le *Cavalier Bernin* le reçut avec tranſport à Rome, & le Pape lui prodigua tous les témoignages de l'eſtime la plus particuliere. Flatté un jour de ce que Sa Sainteté lui diſoit d'honnête & d'obligeant, il lui fit cette réponſe, qui dénote toute la naïveté & toute la candeur de ſon ame : *Mon révérend Pere*, lui dit-il en lui frappant ſur l'épaule, *vous vous portez bien, & vous enterrerez tout le ſacré College.* Enchanté, une autre fois, des louanges que le Pontife donnoit à Louis XIV, il lui ſauta au cou & l'embraſſa ; ce qui fit dire au Roi, en parlant au Duc de Créqui, qui vouloit parier que Lenôtre n'avoit

jamais été jusqu'aux embrassemens : *Ne pariez pas, Monsieur le Duc ; car Lenôtre m'embrasse quand je reviens de la campagne, & il a bien pu embrasser le Pape.* Comblé des bontés de son Maître, il n'obtint sa retraite qu'à condition de venir souvent à Versailles. Il mourut en 1700, âgé de quatre-vingt-sept ans, & fut enterré à Saint Roch, dans une chapelle qu'il avoit fondée. On y lit son épitaphe au-dessous de son buste, sculpté par *Coysevox.*

En rentrant dans la ville de Dijon, on nous montra une maison qu'on nous dit être celle où naquit, le 23 Juin 1572, *Jeanne-Françoise Frémiot*, Baronne de *Chantal*, morte à Moulins en 1641, béatifiée par Benoît XIV en 1751, & canonisée ensuite en 1768. L'éclat de ses vertus vint accroître encore la gloire d'une Province qui dans tous les temps ne cessa de donner à la France ces hommes dont les écrits, les talens & les exemples

ont été pour elle un flambeau qui partout a porté la lumiere. Meres toujours fécondes, toujours inépuiſables, la Bourgogne & ſa Capitale n'ont été, ce ſemble, continuellement occupées qu'à produire des modeles & des prodiges en tout genre. Inutilement voudrois-je vous les retracer tous à la mémoire : je me contenterai de vous en rappeller quelques-uns, dont je prends les noms au haſard, tels que *Frémiot*, *Baudot*, *Bouhier*, *Dubois*, *Clément*, *Dumay*, *Fevret*, *Foucher*, *Fyot*, *Jehannin*, *Guernié*, *La Monnoie*, *Piron*, *Rameau*, *Buffon*, *Crébillon*, *&c.* Mais trouvez bon, Madame, que j'entre dans quelques détails ſur deux de ces grands hommes, qui oſant s'élever d'un vol plus haut, ont été, pour ainſi dire, planer juſques dans le ſein de la Divinité même.

Eh ! qui pourroit ſe laſſer de donner aux *Bernard* & aux *Boſſuet* ce juſte tribut de louanges dû à l'emploi qu'ils

ont fait de leurs talens ? D'autant plus au-dessus de la plupart de leurs Compatriotes, qu'ils n'ont eu pour but que de protéger la Religion, de la défendre, & d'en développer toutes les grandeurs, leur vie n'a été que combats & travaux continuels. Avouons-le de bonne foi, de quelque prix que puissent être les autres sciences, rien n'entrera jamais en comparaison avec celle des grandes vérités dont l'étude fait notre unique espérance & notre seul soutien.

Saint Bernard en fut toujours convaincu, & les heureuses inclinations de son enfance annoncerent de bonne heure ce que devoit être un jour le *Thaumaturge de l'Occident*, placé depuis au rang des Peres de l'Eglise. Il naquit en 1091, au village de *Fontaine*, dans la Province de Bourgogne, de parens nobles & pieux. Il entra à vingt-trois ans à *Cîteaux*, & fonda *Clairvaux* en 1115. Il y compta bientôt

juſqu'à ſept cents Novices, dont pluſieurs devinrent enſuite Papes, Cardinaux & Prélats. Devenu lui-même l'oracle de ſon temps, il fit reconnoître *Innocent II* Souverain Pontife; engagea l'anti-Pape *Victor*, élu par les Schiſmatiques, à ſe démettre volontairement de la tiare: il combattit *Abailard*, & le fit condamner en 1140. Après avoir éteint le ſchiſme en 1138, il pourſuivit des Hérétiques qu'on nommoit *Apoſtoliques*, & s'oppoſa au Moine *Raoul*, qui vouloit qu'on mît à mort tous les Juifs. Il s'éleva contre les Sectateurs d'*Arnaud de Breſſe*, porta la paix dans la maiſon des Princes, & opéra enfin des miracles dans le temps des Croiſades; expéditions dont, à la vérité, la réuſſite ne répondit pas à la ſainteté du motif qui les avoit fait entreprendre, mais dont ce ſaint perſonnage ne ceſſa d'attribuer les malheurs à la vie déréglée des Croiſés. Les Ouvrages qu'il nous a laiſſés ref-

pirent par-tout l'onction, la tendreſſe & la force. Tantôt doux & tantôt véhémens, ſes écrits ſont tout à-la-fois vifs, nobles & concis ; & ſes penſées, toujours calquées ſur l'Ecriture, ſont ſouvent énergiques & ſublimes. Après avoir fourni une carriere de ſoixante-trois années dans des exercices auſſi laborieux pour lui qu'ils furent utiles à l'Egliſe, Saint Bernard mourut le 20 Août 1153. L'épitaphe que lui conſacra *Philippe de Bonne-Eſpérance*, intraduiſible, je crois, dans notre langue, paroît raſſembler toutes les vertus de ce ſaint Religieux, & je penſe, Madame, que vous ne ſerez pas fâchée de la trouver ici.

Claræ ſunt valles, ſed claris vallibus Abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, clarus meritis & clarus honore,
Claruit ingenio, Relligione magis.
Mors eſt clara, cinis clarus, clarumque ſepulcrum ;
Clarior exultat ſpiritus ante Deum.

Tel étoit alors le goût du ſtyle la-

pidaire ; beaucoup de jeux de mots, mais quelquefois de la force dans l'expreſſion. Celui d'aujourd'hui, plus ſimple, plus majeſtueux, marche d'un pas plus grave & plus triſte : vous en ferez aiſément la comparaiſon par la tournure de l'éloge que M. l'Evêque de Troyes fit graver ſur la tombe de M. Boſſuet ſon oncle, dans la Cathédrale de *Meaux*, où il fut transféré de Paris après ſa mort.

Hîc quieſcit, reſurrectionem expectans, Jacobus-Benignus Boſſuet..... Obiit anno Domini M. DCC. IV. die XII. Aprilis, annos natus LXXVI. & dies XVI. Virtutibus, verbo ac doctrinâ claruit *in Epiſcopatu annos XXXIV. è quibus Meldis ſedit XXII.*

Jacobus-Benignus Boſſuet, Abbas Sancti Luciani Bellovacenſis, & Archidiaconus Meldenſis, Patruo lugendiſſimo *poſuit.*

« Ici repoſe, en attendant la réſur-» rection, Jacques-Bénigne Boſſuet....

» mort l'an du Seigneur 1704, le 12 » Avril, âgé de ſoixante-ſeize ans & » ſeize jours. Il illuſtra l'Epiſcopat par » ſes vertus, ſon ſçavoir & ſon élo- » quence, pendant l'eſpace de trente- » quatre années, dont il paſſa vingt- » deux ſur le Siege de Meaux.

» Jacques-Bénigne Boſſuet ſon ne- » veu, Abbé de Saint Lucien de Beau- » vais, & Archidiacre de Meaux, lui » a conſacré ce monument comme un » témoignage de ſes regrets éternels ».

Perſonne effectivement, Madame, ne fut plus digne de regrets que ce grand Evêque, & il n'eſt pas aiſé d'exprimer tout ce que put ſur ſon cœur le zele enflammé d'une Religion ſur les ruines de laquelle l'erreur vouloit s'établir. Elevé alors dans cette région ſupérieure inconnue à des Ecrivains qui, loin de reſpecter nos Myſteres, ne cherchent qu'à en faire autant de problêmes, Boſſuet n'emploie plus le langage de l'homme ; c'eſt un torrent qui

force les digues qu'on lui oppose ; c'est un feu qui pénetre, qui consume ; c'est une voix terrible dont les éclats portent par-tout le saisissement & l'épouvante ; c'est un bras qui, pour me servir de l'expression d'un sçavant Prélat, *pousse*, *renverse & arrache la victoire*. Nouveau Samson, il saisit les colonnes du temple de l'erreur, & il les ébranle avec cette intrépidité qui fait jeter à l'héresie, dans sa fureur & son désespoir, les rugissemens du lion qui expire. Tel est, Madame, le pouvoir de la vérité maniée par la main vigoureuse de l'éloquence. Sous ses coups le fanatisme s'abat, les sectes se détruisent, les passions se taisent, les préjugés se dissipent. Mais au milieu de tant de triomphes, faut-il que la mort aiguise sa faux pour venir en arrêter le cours ? Bossuet sent ses forces l'abandonner après tant de combats ; & déja averti *par ses cheveux blancs* du compte qu'il va devoir à Dieu de

ſon adminiſtration, il vient, dans l'aſſemblée la plus auguſte de la Nation, adreſſer aux cendres de Condé *une voix qui lui fut connue*, & arroſant ſa tombe de ſes larmes, il annonce à ce Prince qu'il va réſerver le peu qui lui en reſte, quoique preſqu'éteint, au troupeau qui lui a été confié.

Qu'heureux eſt l'Artiſte dont le ciſeau habile s'occupe en ce moment (*a*) à rendre ſur le marbre l'ame toute entiere de ce Pontife ! Placé bientôt, par les ordres du Souverain, dans le ſanctuaire de l'héroïſme & de la vertu, avec cette multitude de grands hommes dont le ſeul aſpect éleve l'ame & indique la route de l'immortalité, le reſpect & la reconnoiſſance ſçauront toujours diſtinguer l'Evêque de Meaux de la foule ; & il me ſemble voir par avance ſes Compatriotes en-

(*a*) On travaille actuellement à la ſtatue de M. Boſſuet, qui doit être placée dans le ſallon du Louvre avec celles des grands hommes.

tourer ſa ſtatue, & la baigner de leurs pleurs. Puiſſe la mémoire de cette époque intéreſſante être célébrée tous les ans par tout ce que le ſentiment peut imaginer de pompeux & d'attendriſſant !

J'ai peut-être, Madame, interrompu un peu trop long-temps le fil de ma narration ; mais quand on parle d'un homme tel que Boſſuet, la plume eſt rapide, & l'admiration entraîne. N'ayant donc plus à regretter que de n'être pas nés citoyens de Dijon, nous en repartîmes pour prendre la route de *Vitaux*, ſur laquelle nous rencontrâmes une montagne que M. *de Montigny* a fait couper dans le roc, & au milieu de laquelle il a fait poſer une inſcription avec trois bancs au-deſſous en marbre. Nous nous détournâmes enſuite du grand chemin, après avoir paſſé ſur les terres de M. *de Sauvigny*, dont le château eſt fort beau, pour aller voir les grottes renommées d'*Arcy*. Elles

ſont à peu de diſtance du village qui porte ce nom, & qui eſt placé ſur le bord de la petite riviere de *Cure*. Le Seigneur de cet endroit bâtiſſoit une très-belle habitation lorſque nous y paſsâmes, & c'eſt à lui qu'appartiennent ces fameuſes cavités où les voyageurs ne manquent jamais d'entrer pour admirer tous les haſards heureux formés par les congelations des eaux qui tombent ſans ceſſe de la voûte. Je croyois pouvoir pénétrer avec facilité dans ces grottes; mais quelle fut ma ſurpriſe lorſque je n'apperçus qu'une ouverture fort étroite, & ſi baſſe, qu'il faut ſe coucher abſolument ſur la terre pour y pouvoir paſſer! Je demandai s'il n'y avoit point d'autres entrées, & comme on nous répondit que c'étoit la ſeule, nous prîmes le parti de marcher ſur le ventre à l'aide de nos pieds & de nos mains. C'étoit bien là ce que nous pouvions appeller, ſans le ſçavoir, *initium dolorum*.

Il me vint cependant dans ce moment une idée assez singuliere. Comme nous avions tous une chandelle à la main, n'ayant malheureusement point fait provision de flambeaux, je crus être un de ces Philosophes modernes, qu'on a représenté marchant à quatre pattes, & éclairant de sa lumiere tout ce qui se rencontroit sur sa route. Ce petit instant de gaieté ne fut pas de longue durée; car après avoir fait ainsi quelques pas comme une troupe de pénitens, nous ne reprîmes l'attitude ordinaire que pour traverser un endroit assez vaste où le terrein est si glissant, qu'on risque à chaque moment de tomber sur une espece de verglas au péril de sa vie. Nous entrâmes dans un sallon où l'on nous fit remarquer de belles choses, à la vérité, mais sur lesquelles je ne jetois qu'un coup d'œil inquiet & timide. Ce qui me parut le plus étonnant, est un lac qui se trouve à main droite, & dont on n'a pu, dit-on,

trouver la profondeur. Il y avoit déja du temps que je desirois sortir de ces cachots, lorsqu'on nous dit qu'il falloit avancer pour aller examiner une des plus belles congelations connues, qui représentoit une magnifique coquille, à côté de laquelle étoient des tuyaux d'orgue, & une exposition ou ostensoir, dont l'ouvrage fait par les mains de la nature, étoit un assemblage d'autant de morceaux précieux & rares. Un peu de gloriole nous détermina à accepter la proposition, mais nous payâmes bien cher ce petit acte de vanité. Il nous fallut traverser, avec un danger infini, un souterrein que l'on appelle *le trou-madame.* Son élévation & sa largeur n'ont pas plus de deux pieds & demi à trois pieds, & il faut bien prendre garde sur-tout de lever la tête en y passant, parce que la voûte est hérissée de pétrifications saillantes & pointues, qui lui porteroient autant de coups mortels, si elle venoit à les rencontrer.

rencontrer. Après être sortis de ce lieu affreux, comme Jonas du corps de la baleine, on nous proposa de pousser encore plus loin, & d'aller jusqu'au fond de la caverne admirer la symmétrie d'un parquet en coquilles larges d'environ un pied & demi. Je remerciai des offres qu'on vouloit bien me faire, & je me contentai de considérer avec attention les belles choses dont la vue nous avoit coûté tant de peines & de dangers. Quelques-uns cependant d'entre nous, plus courageux que les autres, prolongerent jusqu'à l'extrêmité des grottes, & dès qu'ils nous eurent rejoints, nous nous hâtâmes de quitter un lieu dont le souvenir me cause encore de l'effroi. Notre sortie fut presqu'aussi pénible : on nous fit passer par une espece de boyau qu'on nomme *le trou-monsieur*, un peu plus large, à la vérité, & un peu moins long que celui du *trou-madame*, que nous franchîmes avec le courage de

gens qui eſperent retrouver bientôt le jour après lequel ils ſoupirent. Nous le revîmes enfin avec toute la joie d'un malade qui revient à la vie. Et à quels accidens ne s'expoſe-t-on pas ſi les lumieres viennent à s'éteindre dans ces abymes où le corps eſt ſans ceſſe prêt à perdre l'équilibre ! Croyez-moi, Madame, n'allez pas jouer la fiere ; & ſi jamais vous voyagez dans les environs de ces grottes, tenez-vous-en tout bonnement à la deſcription qu'en a faite M. *Martineau* en 1716, par les ordres de M. le Régent. Elle ſuppléera de la maniere la plus ſatisfaiſante à tout ce que je pourrois vous dire de plus, vous ajoutant ſeulement que l'air qu'on y reſpire n'eſt ni chaud ni froid, & qu'il ſeroit dangereux de vouloir faire détacher de la voûte les chauve-ſouris qui y ſont attachées en quantité ; c'eſt ce dont on a grand ſoin de prévenir les étrangers.

J'imagine, Madame, que vous

reverrez ici avec plaiſir la deſcription pittoreſque & très-poétique des effets ſi merveilleux de ces grottes.

Ces antres ſouterreins, par la nuit habités,
Offrent de toutes parts cent bizarres beautés.
A travers mille rocs, ſous ces voûtes profondes
Une inviſible main a fait filtrer les ondes.
Leur acide vapeur par différens canaux
Circule, & court enfler d'innombrables tuyaux,
Dont l'humide tiſſu ſe reproduit ſans ceſſe,
Qui, ſuſpendus dans l'air, actifs avec pareſſe,
Et faiſant chaque jour d'inſenſibles progrès,
Dans les blocs de cryſtal expriment mille objets;
Chefs-d'œuvre renaiſſans d'une ouvriere habile
Qui renferme en ſes mains & dans ſon ſein fertile
Les minéraux, les ſels, les végétaux divers,
Tous ces ſucs créateurs, germes de l'univers.
Par ſon mobile poids dans les airs ſoutenue,
La liqueur quelquefois demeure ſuſpendue:
Elle eſt prête à tomber, rien ne peut l'arrêter:
Le doigt, en la touchant, va la précipiter.
Mais bientôt (de ces lieux étonnante magie!)
Cette même liqueur, par degrés épaiſſie,
Se reſſerre, durcit ſous le tact incertain,
Forme un globe ſolide, & repouſſe la main.
Ce ſont ces changemens dont la pompe mouvante
Orne de ces réduits la ſcene tranſparente.
De là ces beaux ſallons de rocailles ornés,
Sans le ſecours de l'art, avec art ordonnés;
Ces magiques piliers dont la cime hardie
Obſerve, en s'élevant, l'exacte ſymmétrie;

Ces rocs qui des rubis dardent tous les rayons ;
Ce buffet d'orgues prêt de recevoir de ſons ;
Ces ifs qui, ſans les ſoins d'une vaine culture,
S'échappent, tout taillés, des mains de la nature.
Puis-je me rappeller tant d'effets variés,
Sous l'œil contemplateur cent fois multipliés ;
Tant d'objets qu'on voit moins qu'on ne les imagine ;
Que le caprice ſeul à ſon gré détermine,
Que pluſieurs ſpectateurs dans le même moment
Et ſous le même aſpect verront différemment ;
Simulacres légers, eſquiſſes imparfaites,
Qu'efface & que détruit l'inſtant qui les a faites ?
C'eſt ainſi que d'erreurs nous ſommes entourés :
A la lueur des ſens nous marchons égarés.
De l'homme à tout moment la nature ſe joue.
Voulons-nous la juger ? notre prudence échoue.

Par M. DORAT.

J'allois vous parler de *Vermanton* & d'*Auxerre*, lorſqu'un ami eſt venu m'ôter encre, plume & papier, pour m'emmener avec lui à ſa terre, & ne m'a laiſſé que le temps de vous renouveller mon hommage. Ce ſera auſſi-tôt à mon arrivée chez lui que je continuerai à vous écrire. J'attends ce moment avec impatience, & ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE X.

J'ARRIVE à l'instant, MADAME, dans le vaste manoir d'un Philosophe. Les abords de son château, bâti au milieu des eaux, & renfermé dans une isle, sont défendus du côté des cours par deux grosses tours en brique, & par un pont-levis du côté des jardins. Tous les agrémens de la société regnent chez l'Auteur de l'*Ordre Social*. La conversation y est intéressante, les promenades y sont délicieuses, & la culture portée au plus haut degré de perfection. Je laisse de temps à autre le *Propriétaire* donner une ample carriere à ses grandes idées économiques; & tandis qu'il va les coucher sur le papier, je remonte chez moi avec tout l'empressement d'un ami qui reprend la plume pour exécuter les ordres que vous lui donnez de continuer son récit.

Je ne vous parlerai de Vermanton qu'en paſſant, & pour me rappeller ſeulement la joie que nous reſſentîmes, en y arrivant, d'être enfin ſortis *de ces malheureuſes grottes d'Arcy*, où quelques mois de ſéjour ſeroient, je crois, pour les criminels le plus cruel ſupplice qu'on pourroit leur faire éprouver. Vermanton, d'ailleurs, n'eſt qu'un petit village, à côté duquel eſt une très-belle Abbaye de Bernardins.

Comme nous voulions nous rendre le ſoir à *Auxerre*, nous ne reſtâmes que peu de temps en cet endroit; & après avoir tourné une montagne aſſez haute, nous deſcendîmes dans cette ville, qui eſt fort ancienne, & que les Auteurs ont nommée tantôt *Autuſiodorum*, & tantôt *Auteſſiodorum*, ou *Autiſoderum*. L'Empereur Julien, dit *Ammien Marcellin*, s'y arrêta vers l'an 336, pour y faire prendre des rafraîchiſſemens à ſes troupes. Elle fut

ſucceſſivement pillée par Attila, par les Sarraſins, par les Anglois, & enfin par les Huguenots en 1567. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'*Yonne*, & le pont en pierre qui la traverſe fut, dit-on, bâti par Saint Louis en 1266.

Le Comté d'Auxerre, dont l'Hiſtoire fait mention dès le ſixieme ſiecle, n'a point été héréditaire ſous les deux premieres races de nos Rois. Il ne le devint que dans la perſonne des Comtes de Nevers, juſqu'en 1370. Alors le Comte Jean IV, qui le tenoit de Jean III par ſa mere, le vendit pour la ſomme de 30000 francs d'or à Charles V, ſurnommé *le Sage*, qui le réunit à la Couronne; mais Louis, frere de Jean, mort ſans poſtérité, intenta procès au Roi pour retirer ce Comté. Louis II ſon fils tranſigea avec Charles VI pour une ſomme conſidérable. Charles VII enſuite fut obligé, par le traité d'Arras, de donner le Comté d'Auxerre à Philippe II, Duc de Bourgo-

gne, & ce fut définitivement Louis XI qui le réunit pour toujours à ſon Royaume. Voilà en abrégé ce que j'ai pu recueillir ſur l'origine de ce Comté.

La ville d'Auxerre eſt grande, mais triſte & déſerte, & ſes dehors n'annoncent pas un lieu conſidérable. On y remarque deux places principales, dont la plus belle eſt devant la Cathédrale. Cette Egliſe, qui eſt éclairée par de beaux vitraux, offre un coup d'œil de majeſté dès ſon entrée. Il n'y a pas encore long-temps qu'on y voyoit un *Saint Chriſtophe* dont la ſtatue étoit énorme, & la plus monſtrueuſe peut-être qu'on ait jamais connue, puiſqu'il y avoit dans le corps de ce Saint un autel où l'on diſoit la Meſſe. Les Chanoines ont fait ſupprimer ce coloſſe, qui ſans doute devoit produire un effet aſſez déſagréable. Le chœur de cette Cathédrale étoit précédé d'un jubé que l'on a fait abattre depuis quelques années, ce qui le rend beaucoup plus

dégagé, & lui donne de la dignité. Le sanctuaire est pavé en marbre, & les deux premiers piliers qui l'accompagnent sont ornés à droite & à gauche des mausolées de *Nicolas Colbert* & de *Jacques Amyot*. Le premier, frere du grand Colbert, avoit été d'abord Evêque de Luçon, & le fut ensuite d'Auxerre. Ses vertus & sa grande piété l'ont rendu recommandable. Le second étoit aussi Evêque d'Auxerre, & Grand-Aumônier de France. La vie de ce Prélat ressemble presque à un roman. *Sainte-Marthe*, *de Thou*, *La Croix-du-Maine* & *Du Verdier*, *Teissier*, *Baillet* & *Bayle* ont parlé diversement de cet homme célebre. Il étoit né à Melun le 30 Octobre 1514. Son pere étoit, suivant les uns, Corroyeur; Vendeur d'aiguillettes, suivant les autres; Boucher, si l'on en croit M. de Thou. *Saint-Réal* dit qu'étant encore fort jeune, il s'enfuit de la maison paternelle, & qu'après bien des aventures extraor-

dinaires (*a*) & tragiques, il devint Précepteur d'un Gentilhomme du Berri, où le hasard voulut que Henri II vînt loger. Ce fut là, selon lui, qu'il composa une épigramme grecque en l'honneur du Roi, qui l'ayant prise, jeta le papier à terre & dit : *C'est du grec ; à d'autres.* Michel *de l'Hôpital*, qui étoit présent, ayant ramassé le papier, conçut beaucoup d'estime pour

(*a*) Jacques Amyot, de Melun, dit un moderne, s'étant échappé fort jeune de la maison de son pere, s'égara, & tomba malade en chemin : un Gentilhomme qui le vit étendu dans un champ, en eut pitié, le prit en croupe derriere lui, & l'amena à Orléans, où il le mit à l'Hôpital. Comme sa maladie ne venoit que de lassitude, il fut bientôt guéri. On le congédia, & on lui donna douze sous. Ce fut en reconnoissance de cette charité, qu'étant devenu Grand-Aumônier de France & Evêque d'Auxerre, il légua douze cents écus à cet Hôpital d'Orléans. Il y a bien peu d'hommes qui conservent, dans l'opulence & l'élévation, une ame assez ferme pour ne pas chercher à faire oublier & à oublier eux-mêmes l'état misérable où ils sont nés.

l'Auteur, & ne put s'empêcher de dire au Roi qu'un tel homme mériteroit d'être Précepteur des Enfans de France. Il le devint effectivement ; *François II*, *Charles IX* & *Henri III* furent ſes diſciples. Son mérite le fit nommer Evêque d'Auxerre en 1570. Un des événemens les plus éclatans de ſa vie eſt la maniere hardie & ſoutenue avec laquelle il préſenta au Concile de Trente, en 1551, la proteſtation de Henri II. Le Cardinal *de Tournon* le protégea beaucoup, & Charles IX lui paroiſſoit ſi attaché, qu'entendant un jour, à ſon ſouper, ſes courtiſans louer Charles-Quint de ce qu'il avoit fait ſon Précepteur Pape, il ſe retourna du côté d'Amyot, & dit tout haut en le fixant : *Si l'occaſion s'en préſente, j'en ferai bien autant pour le mien.* Il n'en étoit pas de même de la Reine-mere, dit Saint-Réal. Cette Princeſſe n'étoit pas à beaucoup près auſſi bien intentionnée pour Amyot que le Roi ſon fils.

Ayant appris un jour que Charles l'avoit nommé à la place de Grand-Aumônier, elle le fit appeller dans son cabinet. *J'ai fait*, lui dit-elle d'un ton terrible, *bouquer les Connétables & les Chanceliers, les Rois de Navarre & le Prince de Condé, & je vous ai en tête, petit Prestolet !* Aussi-tôt Amyot épouvanté prend la fuite pour se soustraire à l'orage dont il est menacé de la part de la Reine, irritée des faveurs que son fils lui accordoit, & va chercher un asyle dans la retraite. Son absence ayant fait naître des soupçons au Roi, ce Prince, qui étoit entier dans ses volontés, ordonna qu'on le lui représentât. On le chercha d'abord en vain; mais le quatrieme jour depuis son évasion, *Catherine* voyant que le Roi entroit dans une grande colere, & en redoutant les suites, fit faire les plus exactes recherches pour découvrir le lieu où étoit Amyot, & lui fit dire qu'il pouvoit être tranquille, & qu'el-

le ne le troubleroit plus dans ſa nouvelle dignité. Ce récit de Saint-Réal ne s'accorde guere avec la vie d'Amyot, ni avec les circonſtances du temps. Quoi qu'il en ſoit, Henri III lui conféra l'Ordre du Saint-Eſprit; & il y a beaucoup d'apparence, comme le penſe le Pere *Daniel*, que ce fut en ſa faveur qu'on fit le dixieme ſtatut de l'Ordre, qui attache pour toujours le collier à la place de Grand-Aumônier, ſans qu'il ſoit beſoin de faire de preuves. On a reproché à Amyot d'avoir favoriſé les rebelles d'Auxerre, & M. de Thou l'a écrit. L'Auteur de ſa Vie a dit tout le contraire, & prétend qu'il fut très-maltraité par les habitans à cauſe de ſon attachement à ſon Prince. Il mourut au mois de Février 1593, dans ſa ſoixante-dix-neuvieme année. Des divers Ouvrages qu'il nous a laiſſés, le plus eſtimé eſt, ſans contredit, ſa *Traduction de Plutarque*.

Entre les deux mauſolées dont je viens de vous parler, Madame, ſont rangées ſur le pavé du ſanctuaire les unes à côté des autres, des tombes & des épitaphes de pluſieurs autres Evêques, parmi leſquelles je trouvai celle de M. *de Caylus*. Elle me parut répondre à la réputation que ce Prélat s'étoit acquiſe. Sorti d'une maiſon auſſi ancienne qu'illuſtre, & qui en 1362 avoit donné *Urbain V* pour Souverain Pontife à l'Egliſe, *Charles-Gabriel-Daniel de Tubieres de Caylus* eut pour pere *Charles-Henri de Tubieres, de Grimoard, de Peſtel, de Levy*, Comte de Caylus, & pour mere *Claude de Fabert*, fille du Maréchal de France de ce nom. Il naquit le 20 Avril 1669, & ne fut porté ſur les Fonts de Baptême que le 9 Mai ſuivant. Il eut pour parrein le Chancelier *Voiſin*, alors Conſeiller d'Etat, & pour marreine *Angélique de Fabert*, *Marquiſe de Genlis*. M. de Caylus joi-

gnoit une douceur inaltérable de mœurs à des connoiſſances auſſi profondes qu'étendues. Les dix volumes de ſes Œuvres qu'il nous a laiſſés font le plus grand honneur à ſon ſçavoir. Quoiqu'il vécût éloigné de la Cour, où il eut le malheur de déplaire, il ne ceſſa d'y jouir de la plus haute eſtime; & il mourut infiniment regretté de tous ſes Diocéſains, le 3 Avril 1754, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans preſque accomplis : il fut inhumé le 9 du même mois. Ses funérailles furent accompagnées d'un peuple innombrable, dont les larmes annonçoient tout l'attachement qu'il lui avoit voué. Ses vertus chrétiennes, & ſur-tout les grandes aumônes qu'il avoit diſtribuées pendant l'eſpace de cinquante années conſécutives, lui avoient gagné tous les cœurs.

L'autel de la Cathédrale d'Auxerre répond à la beauté du chœur. On eſtime beaucoup un baldaquin qui couvre l'oſtenſoir, & au bas duquel eſt

une ſtatue de Saint Etienne en marbre blanc, de *Vaſſé*, qui a coûté 10000 liv. En parcourant les dehors du chœur, on nous fit remarquer dans la chapelle de *Saint Alexandre* les tombeaux de MM. de *Chatelus* (*a*), qui ſont en pierre, & qu'on voyoit autrefois ſous le jubé à main gauche. L'un de ces deux freres eſt *Claude de Beauvoir de Chatelus*, à qui *Charles VI* donna le bâton de Maréchal de France en 1418. Les Comtes de cette maiſon, *l'une des plus nobles & des plus anciennes de Bourgogne, jouiſſent depuis plus de trois cent quarante ans, dans l'Egliſe d'Auxerre, d'un privilege dont il y a peu d'exemples. L'ainé de la famille, poſſeſſeur de la Terre de Chatelus*, dit un Hiſtorien moderne, *a droit à une Prébende Canoniale de la Cathédrale. Il n'eſt pas Chanoine d'honneur, mais Titulaire, avec jouiſſance de tous les fruits & rétributions, s'il vouloit aſſiſter à l'un des Offi-*

(*a*) Quelques-uns écrivent *Chatellux*.

ces du jour après s'être fait recevoir. L'origine de ce beau privilege eſt la gratitude que voulut témoigner l'Egliſe d'Auxerre, le 16 Août 1423, à Claude de Beauvoir, Seigneur de Chatelus, de ce qu'il avoit remis au Chapitre *généreuſement, franche & quitte de tout*, la ville de *Crevan* ou *Cravan*, qu'il avoit défendue contre *certains voleurs & robeurs* (*a*). Mézerai, en parlant des différentes pertes que fit Charles VII, dit que *la pire de toutes ſes aventures fut la défaite de ſes gens devant la ville de Crevan près d'Auxerre.*

C'eſt en 1732, le lundi de la Pentecôte, que fut inſtallé *Guillaume-Antoine, Comte de Chatelus*, dans la place de Chanoine d'Auxerre. La cérémonie ſe fit en préſence de M. de Caylus. Le Récipiendaire avoit fait dès la veille ſes viſites chez tous les Chanoines, précédé des Bâtonniers, ac-

(*a*) L'acte capitulaire de cette conceſſion eſt écrit en latin, & la lecture en eſt intéreſſante.

compagné d'un Archidiacre, & du Chanoine Lecteur. Le lendemain on l'introduisit dans le Chapitre, où il reçut les complimens du Doyen. Il y produisit les titres & les certificats de sa maison, après quoi il prêta le serment énoncé dans l'acte de son ancêtre, & se présenta au chœur pendant l'heure de Tierce, conduit par le Sous-Chantre. Il étoit botté & éperonné, avoit un habit d'écarlate galonné en argent sur toutes les tailles, le surplis pardessus, & sur le surplis un baudrier avec l'épée : il étoit ganté des deux mains, portant sur le bras gauche une aumuce, sur le point un oiseau de proie, tenant de la main droite un chapeau bordé orné d'une plume blanche, le tout suivant l'ancien usage. Le nouveau Récipiendaire ayant salué l'autel, puis le chœur des deux côtés, remit l'oiseau à son Fauconnier, & le Sous-Chantre, tenant la manche de son surplis, le conduisit à

la ſtalle qui lui eſt affectée, ſe couvrant de ſon chapeau lorſque les Chanoines ſe couvroient de leurs bonnets. L'Ecrivain qui rapporte le détail de cette cérémonie, ajoute que Louis XIV paſſant par Auxerre pour aller au camp de la Saône, vint à la Cathédrale, où il trouva *Céſar de Chatelus* dans ſon rang de premier Chanoine, vêtu comme le jour de ſa priſe de poſſeſſion. Les Seigneurs de ſa ſuite plaiſanterent beaucoup ſur la bigarrure d'un pareil habillement. Le Roi, qui s'étoit fait rendre compte de l'origine de ce Canonicat devenu héréditaire dans la maiſon de Chatelus, dit à ſes Courtiſans : *Ne badinez pas ; il n'y en a aucun de vous qui ne dût ſe faire honneur d'un pareil titre.*

Le portail de la Cathédrale d'Auxerre eſt fort ancien ; il eſt accompagné d'une grande quantité de figures ſculptées en pierre, & ſurmonté d'une ſeule tour très-haute.

L'Abbaye de Saint Germain, si fameuse par la quantité de reliques qu'elle renferme, en est redevable aux Papes *Nicolas I*, *Jean VIII* & *Jean IX*. Ces précieux restes sont dans des grottes que fit creuser en 850 *Conrard*, frere de l'Impératrice *Judith*. Tous ces tombeaux furent ouverts en 1636, en présence de M. *Séguier*, Evêque d'Auxerre, qui en fit dresser procès-verbal. On y compte jusqu'à soixante corps saints, dont les plus remarquables sont ceux de *Saint Grégoire*, transféré dans la nef en 1370; de *Saint Héribalde*, Prince de la maison de Baviere, *Archi-Chapelain* sous *Charlemagne*, ce qui répond au titre de Grand-Aumônier; de *Saint Loup*, qui fut Directeur de la Princesse *Clotilde*, à laquelle est due la conversion de *Clovis*; & de *Saint Germain*, qui fut apporté de *Ravenne*. Ce saint Prélat avoit été mis dans une châsse d'or enrichie de pierreries; mais elle fut enlevée par les Huguenots, & il

ne reſte plus de ce Saint qu'un peu de cendres & quelques oſſemens. L'Egliſe de Saint Germain, quoique grande, n'a rien de remarquable dans ſon enſemble; celle de Saint Pierre eſt plus agréable & plus décorée.

Les promenades publiques environnent la ville en ſuivant le circuit de ſes murs: elles n'ont qu'une rangée d'arbres, excepté dans un ſeul endroit. Les terres labourables qui longent toutes ces allées, en rendent l'aſpect triſte & monotone. Le College, poſſédé autrefois par les Jéſuites, & enſuite par des Profeſſeurs ſéculiers, vient d'être donné aux Bénédictins. Il y a eu à Auxerre en 578 un Concile qui défend aux Abbés & aux Moines d'être parreins, & aux femmes de recevoir l'Euchariſtie la main nue.

Nous ne ſéjournâmes pas long-temps à Auxerre, & nous prîmes, en quittant cette ville, la belle route qui conduit à *Sens*. Nous rencontrâmes, à quelque

distance du grand chemin, la superbe maison de campagne des Evêques d'Auxerre, dont le château vient d'être bâti à neuf par M. *de Cicé :* il est de la plus grande magnificence. L'endroit où il est situé s'appelle *Regennes*, & la maison qu'on y voyoit encore sous MM. *de Caylus* & *de Condorcet*, avoit plutôt l'air d'une ferme que d'un château. Sa position charmante sur le bord de la riviere, qui en fait, ainsi que des jardins, une presqu'isle, a fait plus d'une fois nommer ce beau séjour l'*Isle enchantée.* C'est là que résident ordinairement les Evêques, qui n'ont, pour ainsi dire, qu'un pied-à-terre dans leur palais épiscopal.

En passant par *Joigny*, nous fûmes très-satisfaits de la belle architecture des casernes qu'on y a construites sur l'Yonne. Au-dessus de la ville est un château qui la domine, & lui donne un air d'antiquité qui en impose. Quelques Historiens ont pensé que Joigny

avoit tiré ſon nom d'un *Flave Jovin*, Général de la cavalerie, & dont on voit, diſent-ils, le tombeau dans l'Egliſe de *Saint Nicaiſe de Reims*. Je ne ſçais ſi c'eſt de Jovin, noble Gaulois & Capitaine expérimenté, dont ils veulent parler, qui fut déclaré Empereur à *Mayence* en 412, par le ſecours de *Goaralain* & de *Gundicaire*, Chefs des Bourguignons. Il s'aſſocia ſon frere *Sébaſtien*, & peu de temps après ils furent tous deux aſſaſſinés. On a prétendu qu'ils étoient l'un & l'autre de *Narbonne*, & de la même famille que *Saint Sébaſtien*, *Martyr*. Pardon de cette digreſſion, Madame : mais il eſt ſi déſagréable, dans les recherches qu'on fait, de ne trouver chez les Auteurs du temps que des traits d'hiſtoire qui laiſſent toujours à deſirer, qu'en vérité l'on eſt quelquefois dégoûté de cette étude, & trop ſouvent obligé d'y ſuppléer par des conjectures qui ſatisfont rarement le lecteur.

Continuant de parcourir le plus beau climat, nous arrivâmes à *Villeneuve-le-Roi*, où nous mîmes pied à terre pour aller voir l'Egliſe de cette petite ville. Les connoiſſeurs, qui en font le plus grand cas, eſtiment particuliérement les pilaſtres qui ſoutiennent une gloire au-deſſus de l'autel : ils ſont terminés par des palmiers dont le travail eſt ſupérieurement exécuté. Villeneuve-le-Roi a un pont ſur l'Yonne ; & comme il n'y avoit rien d'ailleurs qui pût y attirer nos regards, nous en partîmes pour nous rendre à *Sens*.

Cette ville Archiépiſcopale, ſur le confluent de la *Vanne* & de l'*Yonne*, étoit autrefois du Gouvernement de Bourgogne ; elle eſt compriſe aujourd'hui dans celui de Champagne. *Sens* eſt une des plus anciennes villes du Royaume. Le *Senonois*, dont elle eſt la Capitale, eut des Comtes ſous la ſeconde race de nos Rois juſqu'au Roi *Robert*, qui s'en empara en 1005. Elle

eſt

eſt grande ſans être peuplée, & les ruiſſeaux qui y coulent pour la commodité des habitans, la rendent extrêmement propre. La Cathédrale préſente un des beaux morceaux d'architecture qui ſoient en France. Elle eſt bâtie ſur une grande place, & ſon portail, flanqué de deux groſſes tours, eſt enrichi de beaucoup de figures. La nef eſt magnifique, quoiqu'un peu écraſée, & la grille du chœur eſt ſuperbe. Le premier monument qui s'offre à la vue eſt le tombeau de *Salazar ;* il eſt en face d'un petit autel adoſſé à main gauche contre un pilier qui ſépare la nef d'un des bas côtés. Quatre pilaſtres de marbre très-minces & fort délicats, mais en même temps fort élevés, ſoutiennent une plate-forme où ce Seigneur eſt repréſenté à genoux avec ſa femme. On nous dit que *ce mauſolée avoit été érigé à Salazar par ſon quatrieme fils, Triſtan, Archevêque de Sens.* Si l'on ne nous a pas induits en erreur ſur ce fait,

(car l'inſcription du tombeau, autant que je puis m'en ſouvenir, étoit poſée trop haut pour que je fuſſe à portée de la lire) je vous avouerai que voilà encore, Madame, une de ces contradictions que l'on rencontre en parcourant l'Hiſtoire. Elle dit poſitivement que *Jean de Salazar, appellé le grand Chevalier, & pere de l'Archevêque de Sens de ce nom, vint ſervir Charles VII, & qu'après des actions multipliées de bravoure, il mourut à Troyes le 12 Décembre 1479; que ſon corps fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré de Marcheretz, près Meri-ſur-Seine, & que l'on y voit ſon tombeau de marbre avec ſa ſtatue armée de toutes pieces, au bas de laquelle eſt un dragon, ainſi que ſon épitaphe.* Son fils Triſtan avoit effectivement ordonné par des diſpoſitions particulieres, & pour ce qui le concernoit, qu'après ſa mort ſon corps ſeroit porté, comme il eſt d'uſage, dans ſon Egliſe Métropolitaine, mais que ſon cœur ſeroit

envoyé à *Marcheretz*, pour y être déposé au pied des cendres de son pere; ce qui confirme que Jean de Salazar y a été réellement inhumé. Peut-être, au reste, Tristan étant monté sur le Siege de Sens, aura voulu élever un second monument de tendresse filiale, ou bien en éterniser un à la mémoire de quelqu'un de ses freres; car je ne vois point d'autre maniere de concilier le récit qui nous fut fait, & je ne trouve nulle part qu'il soit fait mention d'*autres Salazar* comme gens illustres & renommés qui se soient acquis une haute réputation dans la carriere des armes. Quoi qu'il en soit, ce monument a quelque chose de frappant au premier abord.

A quelque distance de cet endroit on nous montra le lieu où fut marié, par *Gautier*, le Roi *Saint Louis* avec *Marguerite de Provence*, en 1234. C'étoit une Princesse d'une grande beauté, & qui avoit beaucoup d'esprit. Elle

étoit remplie de vertus & de piété, & elle fut l'ainée de quatre filles qu'eut *Raymond Bérenger* de *Béatrix de Savoie*, qui toutes quatre par la ſuite devinrent Reines. Marguerite fut auſſi couronnée à Sens. Elle eut très-peu de part aux affaires du vivant de la Reine ſa belle-mere, en qui Saint Louis avoit mis toute ſa confiance ; elle n'en eut guere davantage ſous le regne de ſon fils. Son amour pour la retraite lui fit fonder le couvent des Cordelieres du fauxbourg Saint Marceau à Paris, où après avoir paſſé la majeure partie de ſon veuvage, elle mourut au mois de Décembre 1285.

Le ſuperbe mauſolée travaillé par *Couſtou*, & deſtiné à couvrir la tombe de *M. le Dauphin* & de *Madame la Dauphine*, n'étoit point encore fini, ni placé dans le chœur de l'Egliſe de Sens, que ces deux auguſtes Epoux avoient choiſie pour le lieu de leur ſépulture. Nous vîmes ſeulement der-

riere la belle colonne en cuivre où eſt attaché le pupitre, une tombe de marbre blanc dont l'inſcription renouvella dans nos cœurs la douleur qu'a reſſentie la France en perdant ce Couple illuſtre. La ſageſſe, la vertu, les qualités éminentes du cœur & de l'eſprit, l'ame élevée & bienfaiſante, voilà ce qui caractériſoit éminemment le Prince & la Princeſſe; & voilà auſſi ce que le ciſeau du Sculpteur, pénétré de toutes ces vérités, a ſçu ſi bien exprimer dans le monument qu'il a exécuté pour être porté à Sens, & que j'ai vu chez l'Artiſte à Paris. Les deux urnes qui couronnent ce triſte hommage rendu à la piété, à la reconnoiſſance & à la douleur, repréſentent d'une maniere infiniment touchante, par leur réunion, l'inaltérable amitié qui régnoit entre les deux Epoux, & dont les nœuds indiſſolubles ne pouvoient être rompus que par la mort.

Trois autres mauſolées embelliſſent

le chœur de la Cathédrale de Sens, & en forment, par la richeſſe du travail, une enceinte précieuſe & auguſte; ce ſont ceux du *Cardinal du Perron*, du *Cardinal Duprat*, & de *Triſtan de Sazar*.

Le premier, qui eſt à côté de la porte latérale du côté de l'Evangile, eſt élevé ſur quatre colonnes de marbre noir, au-deſſus deſquelles on voit les figures en marbre blanc du Cardinal du Perron, & de ſon frere, qui eſt revêtu d'une chape. *Jacques Davy du Perron*, Grand-Aumônier de France, Cardinal, Evêque d'Evreux, & enſuite Archevêque de Sens, étoit d'une ancienne maiſon de la Baſſe-Normandie, & naquit de parens Proteſtans, le 25 Novembre 1556. *Julien Davy du Perron* ſon pere ſe conſacra tout entier à ſon éducation. Il étoit très-ſçavant, & il voulut apprendre lui-même à ſon fils la langue latine & les mathématiques. Le jeune du Perron fit ſous un

tel maître les progrès les plus rapides. Il étudia avec ardeur le grec & l'hébreu. Ses ſuccès le firent bientôt connoître, & *Philippe Deſportes* le préſenta à *Henri III.* Ce fut alors qu'il ſe livra tout entier à la lecture de Saint Thomas & des Peres : les grandes lumieres qu'il y puiſa lui ouvrirent les yeux, & lui firent abjurer ſes erreurs. Ayant enſuite embraſſé l'état Eccléſiaſtique, il eut des conférences avec les Miniſtres de la Réforme, où il les confondit par la force de ſon génie & par l'étendue de ſes connoiſſances : la plus fameuſe de ces conférences eſt celle où une victoire complette fut le réſultat de l'entretien qu'il eut à Fontainebleau avec *Dupleſſis-Mornay*, contre le Livre duquel il nous a laiſſé un *Traité de l'Euchariſtie.* Devenu un homme puiſſant en paroles & en œuvres, du Perron acheva la réconciliation de Henri IV avec le Saint Siege; entrepriſe dans laquelle avoient échoué avant lui

des perſonnes de la premiere qualité. *La converſion du Roi lui eſt preſque toute due*, dit un Auteur, & *Henri Sponde*, Evêque de *Pamiers*, fut une de ces conquêtes célebres qu'il arracha au Proteſtantiſme. *Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Perron*, diſoit Paul V; *car il nous perſuadera tout ce qu'il voudra.* Ce fut lui qui termina encore les différends qu'eut ce Pape avec les *Vénitiens*. Après avoir parcouru une glorieuſe carriere, du Perron mourut à Paris le 5 Septembre 1618, âgé de ſoixante-trois ans. Il laiſſa pluſieurs ſçavans écrits. *Davy du Perron* ſon frere fut Archevêque de Sens après lui, & mourut le 24 Octobre 1621.

A main gauche du ſanctuaire, & à côté de l'autel, on trouve le ſecond mauſolée, qui eſt celui d'*Antoine Duprat*, Chancelier, Cardinal, & Archevêque d'une Egliſe où il n'entra jamais qu'après ſa mort. *Antoine Duprat* tiroit ſon origine d'une ancienne maiſon

d'Auvergne. Après avoir occupé successivement plusieurs des premieres places de la Magistrature, il fut fait Maître des Requêtes par *Louis XII*, qui le fit, en cette qualité, préſider aux Etats de Languedoc en 1506. Après avoir occupé quelque temps la Charge de Premier Préſident au Parlement de Paris, François I le nomma Chancelier en 1515, & lui donna les ſceaux, qu'il avoit confiés à *Etienne Poncher*, Evêque de Paris. Il ſuivit le Roi dans le courant de la même année, & il aſſiſta avec lui à la conférence qu'il eut avec *Leon X* à *Boulogne*, où fut abolie la *Pragmatique Sanction*, & où l'on propoſa le *Concordat*. Duprat ayant perdu ſa femme, *Françoiſe Veny*, fille de *Michel*, *Seigneur d'Arbouſe*, entra dans l'état Eccléſiaſtique, & devint ſucceſſivement Evêque de *Meaux*, d'*Albi*, de *Valence*, de *Die*, de *Gap*, Archevêque de Sens, & Abbé de *Fleury*. Clément VII lui en-

voya le chapeau de Cardinal ; & trois ans après, étant Légat *à latere* en France, il couronna la Reine *Eléonore d'Autriche*. On a accusé cette Eminence d'avoir voulu se faire élire Pape après la mort de Clément VII. *Laurenzo Capelloni* met ce fait en avant, & ajoute que Duprat se proposa lui-même au Roi, lui promettant de contribuer jusqu'à 400,000 écus, que retint toujours à bon compte ce Prince, en se moquant de lui. C'est, je crois, contre toute vraisemblance que Laurenzo avance cette anecdote ; car deux jours après la mort de Clément, *Paul III* fut élu Pape ; & Duprat, d'ailleurs, étoit déja dans un état d'infirmité qui s'opposoit à toute vue d'ambition. Il étoit devenu d'une grosseur si prodigieuse, qu'on fut, dit-on, obligé d'échancrer sa table. C'est ce qui fit que ce Cardinal, se voyant malade & valétudinaire, s'étoit fait porter à son château de Nantouillet, où il mourut le 9 Juillet 1535,

âgé de ſoixante-douze ans, d'une *phthiriaſis*, ou maladie de poux, tourmenté des plus affreux remords, & emportant avec lui la haine & l'exécration publique. Dans un des bas reliefs qui ornent ſon tombeau, & qui ſont autant de chefs-d'œuvre, il eſt repréſenté entrant mort à cheval dans l'Egliſe ; ce qui nous parut une idée aſſez extraordinaire. Il eut un fils Evêque de Clermont en Auvergne, qui fut nommé en 1528, & qui ne prit poſſeſſion qu'en 1535. Il fut un des Peres du Concile de Trente ſous le Pontificat de *Paul III*, & il fonda pour les Jéſuites les Colleges de *Billon*, de *Moriac*, & celui de *Clermont* à Paris. Il mourut en 1560, à l'âge de cinquante-trois ans, dans ſon château, près duquel il avoit auſſi fondé un Couvent de Minimes, à *Beauregard* en Auvergne.

Le troiſieme mauſolée eſt celui en marbre blanc de *Triſtan de Salazar*, dont j'ai déja eu l'honneur, Madame, de vous parler. Ce tombeau, qui eſt

derriere l'autel, eſt fort peu élevé. Triſtan y eſt repréſenté couché, & revêtu de ſes habits pontificaux. Il gagna par ſon mérite l'eſtime & la confiance des Rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Il fut nommé Evêque de *Meaux*, d'où il paſſa à l'Archevêché de Sens, & on l'employa dans pluſieurs négociations intéreſſantes, entre autres, dans la premiere confédération que firent les Suiſſes en 1480 avec la France, par laquelle ils s'obligerent de combattre ſous ſes drapeaux. Il ſuivit Louis XII en Italie, *où on le voyoit armé de toutes pieces*. C'eſt lui qui a fait bâtir à Paris l'*hôtel de Sens*. Il eut pour mere *Marguerite de la Trémoille*, Dame de Saint-Fargeau, & fille naturelle de *George de la Trémoille*, Grand'Chambellan de France. Il mourut à Sens le 11 Février 1518.

L'autel de cette Egliſe eſt ſurmonté d'un baldaquin carré, que ſoutiennent les quatre magnifiques colonnes de

mbre qu'on voyoit autrefois dans la place des Victoires : il n'y a que quelques années que ce grand genre d'architecture a remplacé celui de l'ancien autel, dont on admiroit le ſoubaſſement. On y voyoit ſur une table d'or enrichie de pierreries, les quatre Evangéliſtes en relief, au milieu deſquels étoit Saint Etienne à genoux. Dans l'enfoncement du chœur on apperçoit le martyre de *Saint Savinien*. Cette belle ſtatue eſt de ſtuc, & de la main d'*Armand*.

En deſcendant le ſanctuaire, on trouve, Madame, une inſcription intéreſſante ; c'eſt celle qui conſtate l'époque (1622) où ſe fit l'érection de l'Evêché de Paris en Archevêché, & où il ceſſa d'être ſuffragant de celui de Sens.

Je ne vous détaillerai pas les richeſſes multipliées du tréſor : une des plus précieuſes eſt la Croix au milieu de laquelle eſt un cercle où l'on expoſe la ſainte Hoſtie à l'adoration des Fideles.

Le travail en eſt ſimple, mais la dée en eſt grande. Ce tréſor renferme d'ailleurs des morceaux rares. Les héritiers de M. *de Muy*, qui eſt enterré au pied de la grande grille du chœur, ont fait dépoſer ſon bâton de Maréchal de France dans une des armoires.

Les Chanoines ſont revêtus, les jours de ſolemnités, d'une robe rouge. On a preſque toujours vu à leur tête des Pontifes de la plus haute naiſſance, & ſouvent d'un mérite diſtingué. Il y en a eu parmi eux du ſang des Bourbons, des Princes de la maiſon de Savoie, & beaucoup de Cardinaux. *Anſegiſe*, Archevêque de Sens, avoit procuré à ſon Siege un titre qui lui donnoit un grand éclat: *Jean VIII*, à la ſollicitation de *Charles le Chauve*, avoit accordé en ſa faveur la Primatie des Gaules & de Germanie l'an 876, & l'Egliſe de Sens jouit de cette prérogative pendant l'eſpace d'environ deux cents ans, malgré l'oppoſition qu'y forme-

rent les Evêques de France assemblés à *Por-Yon*. Le *Pape Grégoire VII* ayant confirmé, en 1079, à l'Archevêque de Lyon la Primatie sur les Dioceses de Lyon, de Tours, de Rouen & de Sens, les Archevêques de cette derniere Métropole essayerent en vain de revenir contre cette concession. *Charles de Bourbon*, Archevêque de Lyon, porta la décision du procès au Parlement de Paris: mais l'Archevêque de Sens, qui étoit de la maison de Melun, s'y laissa condamner par défaut; & c'est depuis ce jugement que la Primatie des Gaules est demeurée à l'Archevêque de Lyon. Celui de Sens n'a conservé que le titre de Primat des Gaules & de Germanie.

Il s'est tenu plusieurs Conciles à Sens. Un des plus célebres est celui où, en en présence de *Louis le Jeune*, *Abailard* fut convaincu par Saint Bernard, & condamné en 1140. *Robert*, Moine de Saint Marian d'Auxerre, parle d'un

autre Concile qui fut assemblé en 1198, où l'on traita, devant le Légat du Pape *Innocent II*, des moyens qu'il y avoit à prendre pour obliger *Philippe Auguste* à se réunir avec sa femme *Ingerburge*, & à quitter *Agnès de Méranie*. Il y eut aussi un Concile tenu à Sens pour l'affaire des Templiers.

Avant de quitter cette ville, dont les promenades n'ont rien de remarquable que la vétusté des arbres qui les ombragent, nous voulûmes aller visiter l'Eglise de *Saint Pierre-le-vif*, desservie par les Bénédictins. Le vaisseau est grand, & l'on y conserve le chef de Saint Saturnin, où l'on voit encore l'endroit des coups du sabre qui lui fit une profonde ouverture au crâne. Des deux côtés de l'autel il y a de grandes armoires remplies de Reliques, parmi lesquelles se trouve une Croix de cryſtal de roche d'un grand prix. L'Eglise souterreine qui renferme le cercueil en pierre de *Saint Saturnin*,

eſt, dit-on, la premiere Egliſe que les Fideles aient eue dans cette partie des Gaules.

La grande route de Sens à Fontainebleau eſt garnie de très-beaux châteaux. Nous y rencontrâmes entre Villeneuve & Moret, la magnifique colonne de marbre que fit poſer *Louis XV* à l'endroit où il trouva la Princeſſe *Staniſlas Lezinska*, qui venoit l'épouſer. Cette colonne de marbre rouge jaſpé eſt fort haute, & ſurmontée d'une couronne dorée. Elle eſt poſée ſur un piédeſtal de marbre blanc, au-deſſus duquel on lit l'inſcription qui indique le moment d'un événement auſſi heureux.

Arrivés à *Moret*, nous y vîmes un château fort très-ancien. C'eſt une tour carrée à laquelle eſt adoſſé un autre château bâti à la moderne. *Charles VI* prit Moret pendant la guerre avec les Anglois. *Antoine de Bourbon*, fils naturel de *Henri IV*, qui l'avoit eu de *Jac-*

queline de Beuil, porta le titre de *Comte de Moret*, & fut tué au combat de *Caſtelnaudary* en 1632. Il s'eſt tenu un Concile à Moret en 850.

Nous nous rendîmes de ce dernier endroit à *Fontainebleau*, où, par le plus beau temps dont il ſoit poſſible de jouir, nous allâmes prendre quelque repos au bord du canal de ce château qu'ont habité tant de Rois, & où il s'eſt paſſé tant de grands événemens conſignés dans l'Hiſtoire. La magnificence & l'étendue de cette ſuperbe maiſon vous eſt trop connue, Madame, pour que j'entre avec vous dans aucun détail ſur les beautés qu'elle renferme. Tout ce que je me permettrai de vous dire, c'eſt que la converſation que nous y tînmes fut auſſi agréable qu'intéreſſante. Nous nous imaginions voir encore le banc ſur lequel étoit aſſis *Henri IV*, ce Roi que la nuit des temps ne pourra jamais effacer de la mémoire des hommes : nous croyions

encore voir ce grand Prince relevant *Roſny* tombé à ſes genoux, & il nous ſembloit l'entendre lui prodiguer tous les témoignages de tendreſſe qu'un ami peut donner à ſon ami. Vous concevez aiſément d'après cela combien fut animé un entretien où les actions mémorables de nos Rois paſſerent en revue, & combien cette ſoirée eut pour nous de délices & de charmes. Le ſeul ſouvenir d'une cruauté exercée dans une des galeries de ce palais vint cependant mêler de l'amertume au plaiſir que nous goûtions; c'eſt l'acte de deſpotiſme & de barbarie de *Chriſtine* envers ſon Ecuyer. Cette action inhumaine ne contribua pas peu à ternir la haute réputation dont jouiſſoit une Reine que tout le monde vouloit voir, dont toute l'Europe retentit, & qui finit par être mépriſée des grands & des petits.

Après avoir traverſé la forêt de Fontainebleau, nous prîmes la route du Gâtinois, & nous arrivâmes à *Males-*

herbes, ce château si fameux du temps des *d'Entragues*, & qui appartient aujourd'hui à un Magistrat dont le nom seul fait l'éloge. Nous côtoyâmes ensuite de belles terres, celle d'*Augerville-la-riviere* entre autres, si célebre par la retraite du *Grand Condé* & par celle de *Mademoiselle*; & nous relayâmes dans la ville de *Pluviers*, renommée pour ses eaux minérales.

Pluviers, ou *Piviers*, ou *Pithiviers*, sont trois noms qui sont les mêmes, & celui d'une famille illustre déja puissante & recommandable dès le dixieme siecle, sous le regne de *Hugues Capet*. C'est vers ce temps-là que *Geoffroy de Broye* prit le nom de la ville & château de *Pluviers*, qui étoit une terre du patrimoine de sa mere. Il étoit second fils de *Renaud de Broye*, *Comte d'Orléans*, & de *Cheluyse*, ou *Héloyse de Chartres*, Dame de Pluviers, que l'on voit qualifiée, dans un vieux Martyrologe, de *Duchesse d'Orléans*. Elle étoit fille

d'*Eude I*, dit *le Champenois*, Comte de Chartres, de Blois, de Tours & de Beauvais; & c'eſt elle qui fonda la Collégiale de Pluviers, où l'on voit ſon tombeau dans une chapelle qui eſt à main gauche en entrant. Son château, qui ſubſiſte encore, eſt une tour carrée très-grande & très-élevée, que l'on apperçoit de fort loin. La conſtruction de ce monument ancien donne une idée très-ſinguliere de l'architecture de ce temps-là. L'Egliſe Paroiſſiale eſt grande, & la ville eſt habitée en majeure partie par une Nobleſſe auſſi ancienne que reſpectable.

Comme nous ſoupirions, Madame, après nos foyers, & qu'il ne nous reſtoit plus que dix lieues à faire pour rentrer dans le ſein de notre Patrie, nous nous hâtâmes de quitter la ville de Pluviers, & de venir recevoir les embraſſemens de nos parens & de nos amis, qui s'empreſſerent tous, à notre arrivée, de nous donner les démonſtra-

tions de la joie la plus ſatisfaiſante. Après une longue abſence il eſt ſi doux de ſe voir réuni avec les ſiens !

Je ne ſçaurois trop, quant à moi, vous exprimer, Madame, combien je ſerois redevable à la circonſtance d'un voyage qui m'auroit procuré l'avantage d'avoir pu vous faire paſſer des inſtans agréables. Si ſans m'en appercevoir, & induit en erreur par les habitans des lieux où j'ai paſſé, il s'eſt gliſſé dans mes Lettres quelques inexactitudes dans les citations ou dans les traits d'Hiſtoire que vous m'avez prié de vous remettre ſous les yeux, je vous aurai la plus grande obligation de me faire part de vos obſervations à ce ſujet. La diſcuſſion des faits eſt le moyen le plus sûr de parvenir à la vérité.

Je quitte avec regret, ſous quelques jours, mon Seigneur Châtelain, comptant me rendre avant peu à Paris. Mes premiers momens ſeront conſacrés à

vous y renouveller mon hommage dans votre hôtel. Nous y parlerons de nos projets pour la Hollande, & je me trouverai très-heureux de tenir la plume ſous votre dictée pour le Journal de ce voyage.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Fin du Voyage de Geneve.

VOYAGE
DE
LA TOURAINE.

VOYAGE
DE LA TOURAINE.

LETTRE

A M. l'Abbé AMEILHON, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

PERMETTEZ-MOI, Monſieur, de profiter du départ de M. l'Abbé *de Reyrac*, votre Confrere & mon ami, pour vous envoyer des détails auxquels vous parûtes vous intéreſſer l'automne derniere. J'arrivois d'un voyage agréable, dont la compagnie augmentoit encore les charmes. Cinq hommes & cinq femmes

composoient notre petite société. Nous marchions à petites journées, par un temps magnifique & par des chemins superbes. Les objets les plus intéressans se présentoient sans cesse à nos regards, & l'horizon nous offroit les perspectives les plus riches.

Arrivés à Chartres, qui est la patrie du célebre *Nicole*, nous nous empressâmes d'y aller voir le grand morceau de sculpture qui vient d'être posé depuis quelques années sur l'autel de l'Eglise Cathédrale, dédiée en l'honneur de la Sainte Vierge. C'est ce que nous avons de mieux actuellement en Europe, & nous en sommes redevables aux talens de M. *Bridan*. Il représente l'Assomption au milieu d'un grouppe d'Anges de grandeur humaine, soutenant le nuage sur lequel la Mere de Dieu s'éleve dans les airs. Plus on regarde ce chef-d'œuvre, plus on l'admire. La vue fatiguée, on se retire avec respect, puis on revient encore

le contempler. Le Chapitre de Chartres a eu pendant plusieurs années, à ses frais, un homme en Italie uniquement occupé à chercher les blocs de marbre propres à l'exécution d'un projet aussi sublime. Le sanctuaire est pavé de breche d'Alep. L'autel, qui est d'un marbre rare, est entouré de trois gradins de chaque côté, qui, en le dégageant, forment six piédestaux pour servir de support aux chandeliers, ce qui produit un très-bel effet. Le trésor de l'Eglise de Chartres renferme de grandes richesses, auxquelles la munificence de nos Rois & de ceux d'Angleterre a beaucoup contribué. Ce qui nous frappa le plus est un soleil d'or renfermé sous un petit dais d'or que portent quatre Barons Anglois en habit de cérémonie. Ce présent, fait par quatre Milords Anglois, est de toute beauté, ainsi que les ornemens de la sacristie, dont quelques-uns sont brodés tout en perles fines.

Le chemin de Chartres à Châteaudun côtoie les bords du Loir, & la route eſt garnie de châteaux plus beaux les uns que les autres. On y remarque ſur-tout celui de Madame la Vicomteſſe de Montboiſſier, celui du Marquis de Colbert, la belle terre du Préſident de Mêlée, les ſuperbes jardins de l'Abbaye des Bénédictins de Bonneval, qui renferment le cours de la riviere, &c.

La ville de Châteaudun n'a rien de remarquable que ſa réédification uniforme. La place eſt immenſe; les rues ſont tirées au cordeau; & la promenade, qui domine ſur le Loir, eſt ſinguliérement embellie par les côteaux & les vallons où ſerpente la riviere. Le château & la Sainte-Chapelle, bâtie par le fameux Comte de Dunois, ont quelque choſe d'intéreſſant. Sur le pied de l'aigle, qui eſt un beau morceau en cuivre, on lit ces vers :

TRÈS-HAUT, excellent & puiſſant,
Jean, jadis Comte de Dunois,

Me fit faire en ſon vivant
Par Jean Morant, fondeur courtois,
Et fut cy mis en ce beau mois
Mars quatre cent ſoixante-huit.
Priés touts à Dieu d'une voix
Qu'en Paradis ſoit conduit.

Sous l'aigle eſt la cave où ſont enterrés les Seigneurs de la maiſon de Longueville. Dans le tréſor eſt une croix d'or enrichie de pierreries, dans laquelle eſt renfermé un morceau de la vraie Croix.

Les Antiquaires verront avec la plus grande ſatisfaction un verre de neuf pouces de haut & de cinq de diametre, que l'on conſerve dans l'Abbaye Royale de la Magdeleine. Ce vaſe a des compartimens d'émail ſéparés par des filets d'or, & porte le nom de *verre de Charlemagne*. On aſſure qu'il a été un des préſens qu'Aaron, Roi de Perſe, envoya à ce Prince. On voit autour de ce vaſe d'anciens caracteres arabes gravés. On y avoit d'abord donné cette interprétation ſimple : *Vita lon-*

gæva , majeſtas perpetua , imperium ſempiternum. Frédéric Morel, Profeſſeur Royal, les interpréta au commencement du dernier ſiecle, par ces mots : *Majeſtas perpetua , vita longæva , fortuna aſcendens , tempus adjuvans , imperium perfectum.* D'autres ont traduit ainſi : *Bona vita , felix regnum , æterna majeſtas , ſumma gloria.* Quoi qu'il en ſoit de ces différentes verſions , elles ſe rapportent toutes au même ſens, & on y reconnoît le ſtyle oriental, qui marche toujours avec ſublimité : il prouve en même temps la haute idée que les étrangers ont toujours conçue de l'Empire François. Le *fortuna aſcendens* vous plaira ſans doute , Monſieur : vous êtes François , & vous voyez avec des ſentimens patriotiques, ſous l'auguſte Monarque qui nous gouverne, l'accompliſſement d'une véritable prophétie plutôt que d'un ſouhait heureux.

Les habitans de Châteaudun paſſent

pour avoir beaucoup de vivacité dans l'esprit. *Il est de Châteaudun*, dit le proverbe, *il entend à demi-mot.* Augustin Costé, excellent Poëte latin en 1604, étoit de cette ville, ainsi que Lambert Licors, qui vivoit sous Louis XII : Nicolas Chaperon & Toutin, qui ont eu de la célébrité dans la peinture, étoient nés à Châteaudun.

De cette ville à Vendôme on ne rencontre que des montagnes, des bois & quelques plaines. Le seul château de Rougemont intéresse par sa situation & son antiquité. L'Eglise Collégiale de Vendôme étoit autrefois la chapelle du château des Bourbons, & Jeanne d'Albret y est inhumée. Les débris du château font regretter des beautés ensevelies sous les ruines. Henri IV faisoit ses délices de ce séjour. Il seroit à souhaiter, Monsieur, qu'on songeât à relever, ou du moins à conserver de pareils monumens, qu'on laisse dépérir. On compte trente-cinq Bour-

bons enterrés dans la cave de l'Egliſe de Saint George, & on voit dans les chapelles qui ſont autour du chœur, des tombeaux dont les reliefs ſont d'une grande richeſſe. On y trouve auſſi les tombeaux des Seigneurs de Vendôme depuis Bouchard I juſqu'à Bouchard IV inclusivement.

L'Abbaye des Bénédictins de Vendôme eſt célebre par la Relique de la ſainte Larme que Jeſus-Chriſt répandit ſur Lazare, & que Geoffroi Martel avoit apportée d'outre-mer dans un petit vaſe qui n'avoit ni ſoudure ni ouverture. Ce vaſe eſt renfermé dans un petit coffre d'or. Il y a dans le tréſor de cette Abbaye une croix d'or enrichie de pierreries, dont une ſeule a été eſtimée 40000 liv.: elle renferme un morceau aſſez conſidérable de la vraie Croix. Elle fut trouvée derriere une boiſerie où on l'avoit cachée pour la ſouſtraire la fureur des Huguenots.

Les Peres de l'Oratoire ont un Col-

lege à Vendôme, qui fut fondé par César de Vendôme : on voit un mausolée dans l'Egliſe, au haut duquel eſt le cœur de ce Prince. Le cabinet de phyſique mérite d'être vu : l'ordre qui y regne, la beauté & la quantité des machines curieuſes que l'on y trouve, ſont dus en partie au zele du Pere de la Haye, & font honneur à ſes talens. En parcourant le chartrier de l'Hôtel-de-Ville de Vendôme, j'y vis pluſieurs lettres en original des Ducs de Vendôme, de Jeanne d'Albret & de Henri IV. Je ſouhaiterois bien, Monſieur, qu'elles puſſent vous parvenir, pour groſſir la collection de toutes celles que vous conſervez dans la Bibliotheque de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & dont de temps à autre vous voulez bien nous faire part dans votre intéreſſant Journal.

Nous ne voulûmes point quitter Vendôme ſans aller prendre un repas champêtre dans une terre qui m'appar-

tenoit. Sa ſituation à une demi-lieue de la ville inſpira deux vers latins qui pourront vous faire quelque plaiſir. Cette terre ſe nomme *Montrieux*. Le château eſt ſur un côteau planté en vignes, dominant ſur le Loir, & bâti ſur une éminence dont la plaine produit de très-beaux bleds. Un Ecolier de Rhétorique du College de Vendôme en fit ainſi la deſcription:

Mons ego ſum ridens. Cingit mea tempora Bacchus;
In medio Ceres eſt, alluit ima Thetis.

La terre de Montrieux a de beaux droits, ceux, entre autres, d'une épée d'argent & d'un chapeau galonné en or, le tout de la valeur de 150 liv., qui doivent être préſentés par un cenſitaire, la ſerviette ſur l'épaule, le jour du mariage du fils ainé des Seigneurs de de ce fief, dans quelque endroit du Royaume qu'il ſe marie. Un autre cenſitaire doit auſſi à pareil jour, & à perpétuité, un bouquet offert ſur une aſſiette d'argent aux armes des Seigneurs

de Montrieux, & de la valeur de 150 l. Les mêmes droits, au défaut de mâles, ſont réverſibles à la fille ainée, ſi ce n'eſt qu'au lieu de l'épée & du chapeau, on doit lui préſenter une mante à dentelle & des bas de ſoie pour la valeur de 150 liv. Les cenſitaires ont droit d'embraſſer la mariée, & il leur eſt dû un déjeûner. Il eſt encore porté ſur les contrats, que ſi l'ainé des Seigneurs de Montrieux n'eſt point marié lorſque ſon puîné aura atteint l'âge de vingt-cinq ans, celui-ci, en ſe mariant, rentre dans tous les droits de l'ainé. C'eſt ainſi, Monſieur, qu'en 1774, ſeul au milieu d'une ſolitude agréable, je m'occupois à fertiliſer des terres incultes, en créant des droits qui, ſans être à charge aux acquéreurs, contribuoient à la décoration de mon petit manoir.

La route de Vendôme à Tours eſt agréable par la variété des objets qu'on y rencontre. Le château du Pleſſis-

Fortia, qui appartient à M. Sanlot, Fermier-Général, a des jardins qui répondent à l'étendue des avenues, à la beauté des avant-cours & à la grandeur du bâtiment. Les terraſſes de Château-Regnaud, ſur la riviere de Branſle, ſont très-belles, & la vue en eſt riche. La tour d'entrée annonce un magnifique château. On voit dans l'Egliſe de la ville le cœur du Maréchal de Château-Regnaud, avec une inſcription digne de ce grand homme.

La ville de Tours nous parut triſte; les rues en ſont étroites; mais celle que l'on vient de percer à la ſuite du pont, & qui débouche ſur un boulevart très-long & bien couvert, forme un bel aſpect. Le palais épiſcopal eſt vaſte; on y remarque avec plaiſir la galerie où ſont les portraits de tous les Evêques & Archevêques de Tours depuis leur commencement. La Cathédrale a porté long-temps le nom de Saint Martin, qui la fit bâtir, & la

dédia à Saint Maurice. Elle portoit encore ce nom en 1096, & elle le quitta enſuite pour porter celui de Saint Gatien. On eſtime avec juſtice la beauté du portail, qui eſt accompagné de deux belles tours. On conſerve, dit un Voyageur célebre, dans la bibliotheque du Chapitre deux manuſcrits curieux; un Pentateuque de mille ans écrit en lettres majuſcules, & les quatre Evangiles en lettres ſaxones.

L'Egliſe de Saint Martin eſt une des plus anciennes & des plus grandes du Royaume : elle eſt flanquée de deux grandes tours que l'on voit de plus de dix lieues à la ronde. On avoit pratiqué au-deſſus des voûtes, dans les latéraux, des cellules ou chambres, avec une grande cuiſine & un puits dans l'Egliſe, pour ſervir d'aſyle aux Religieux en temps de guerre ou de peſte. Le tombeau de Saint Martin eſt derriere le grand autel. Il eſt de marbre noir & jaſpé, élevé de terre d'environ trois

pieds. C'eſt ſur ce tombeau que les Rois venoient jurer autrefois les traités qu'ils faiſoient avec les Princes étrangers. Belleforeſt, dans ſes Annales d'Aquitaine, raconte qu'entre autres dons que Clovis fit à l'Egliſe de Saint Martin de Tours, *il y offrit ſon cheval de bataille, & que depuis il voulut le racheter pour le prix de cent ſols d'or qu'il envoya devant la châſſe de Saint Martin. On lui rendit en effet ſon cheval pour ce prix ; mais le Roi l'ayant monté, le cheval reſta immobile, & quelque violence qu'on lui fît, on ne put jamais le faire marcher. Le Roi, ſurpris de cette aventure, s'aviſa, outre les cent ſols d'or, d'y en ajouter cinq fois autant ; & dans le moment le cheval revint dans ſon naturel, & marcha comme auparavant. Cela donna occaſion à ce bon mot de Clovis :* Saint Martin eſt bon pour le ſecours, mais il eſt cher pour le prix. *Bonus in adjutorio Martinus, ſed carus pretio.* Jean Bouchet, dans ſes Annales

d'Aquitaine, Part. II, Chap. III, dit que *Clovis, après avoir ſoumis l'Aquitaine, la Saintonge, l'Angoumois & le Périgord, étant venu à Tours rendre graces à Dieu de ſes ſuccès au tombeau de Saint Martin, fit préſent à cette Abbaye du cheval qu'il montoit; mais que l'ayant enſuite voulu racheter pour la ſomme de 100 liv. qu'il fit donner aux Religieux, on lui rapporta qu'on ne pouvoit mettre le cheval hors de l'écurie: que Clovis comprit ce que cela vouloit dire; qu'il fit doubler la ſomme, & qu'alors le cheval ſe laiſſa emmener; ce qui fit dire à Clovis: Saint Martin eſt bon au ſecours, mais il eſt cher au paiement.* Le rit de l'Egliſe de Saint Martin eſt fort ancien : les ornemens y ſont très-riches, & le nombre des Bénéficiers y eſt très-conſidérable. On voit dans le chœur le tombeau des enfans de Charles VIII.

Les Manufactures de ſoierie ſont le principal commerce de la ville de Tours. Louis XI envoya chercher à Veniſe,

à Florence, à Gênes & jusques dans la Grece les plus habiles ouvriers, & en 1480 il en forma des établissemens revêtus de Lettres-patentes qui accordoient de grands privileges. Sous Richelieu ces Manufactures égaloient & surpassoient même celles de Gênes & d'Angleterre ; nous en vîmes les travaux avec le plus grand plaisir.

Nous allâmes ensuite faire notre priere dans la cellule de Saint Martin. Elle est taillée dans le roc, dans la superbe Eglise de Marmoutier. Les richesses de cette Abbaye de Bénédictins sont immenses, & rien n'égale la beauté des cloîtres, la façade du bâtiment, sa colonnade, la grandeur du réfectoire, qui étoit l'ancienne Eglise ; la richesse des peintures, & celle des ornemens pour le service divin. On voit dans le trésor de cette Eglise la sainte Ampoule avec laquelle Henri IV fut sacré dans l'Eglise de Chartres. Elle est renfermée dans un vase d'or, avec l'anneau de Henri IV.

Sulpice Sévere, qui avoit été Disciple de Saint Martin, dit que *ce Saint s'étant froissé & blessé à mort par une chûte violente qu'il avoit faite, un Ange vint la nuit essuyer ses plaies & les oindre d'un baume céleste qui le guérit si parfaitement, que Saint Martin se trouva le lendemain dans la plus parfaite santé.* Il est parlé de cette Ampoule dans les Canons du Concile de Châlons. A l'entrée de l'Eglise de Marmoutier, sont encore les anciennes cellules des Religieux, creusées dans le roc, & remplacées aujourd'hui par les superbes édifices dont je viens de vous parler.

Nous quittâmes Marmoutier pour aller au Plessis-lès-Tours. Ce château fut bâti par Louis XI, qui y mourut en 1483. Le bâtiment est en brique, & situé dans une vaste solitude. En approchant de ce château si fameux, on se sent saisi d'une espece d'horreur, surtout quand on se rappelle qu'il étoit gardé comme une ville de guerre. Les

Seigneurs, disent les Historiens, n'y entroient jamais en grand nombre. Le parc étoit entouré de gros barreaux de fer, & la muraille étoit fraisée avec de gros crampons à plusieurs branches qui avançoient fort loin, de peur qu'on n'entreprît de l'escalader. Le château étoit flanqué aux quatre coins de quatre tourelles de fer percées à jour, par où l'on pouvoit tirer des arquebusades pour défendre l'approche de la muraille. Quarante arbalêtriers couchoient toutes les nuits dans les fossés, & avoient ordre de tirer sur quiconque se présenteroit avant que la porte fût ouverte ; & on ne l'ouvroit qu'au grand jour. *On n'entroit au Plessis-lès-Tours*, dit Mézerai, *que par un guichet, & les murailles étoient hérissées de pieux de fer, & bordées jour & nuit d'arbalétriers.* La terreur s'étoit tellement emparée de cette habitation, que les gardes postés en avant pâlissoient à la vue d'un inconnu ; & cette paleur se

communiquoit jusques dans l'intérieur du palais. C'est dans cette affreuse demeure, ajoutent les Historiens, que *Jacques Coctier*, Médecin du Monarque, le faisoit trembler à chaque instant en le menaçant de la mort; & il tâchoit par toutes sortes de moyens d'adoucir ses humeurs *âcres & cuisantes*, qui le mettoient quelquefois à deux doigts de la mort. C'est pourquoi *Olivier Ledain* & *Jean Doyac* imaginerent des concerts pour prolonger ses jours. On assembloit sous les fenêtres du château les bergers & bergeres du pays, & on leur faisoit jouer de leurs instrumens champêtres. Comme le Roi ne pouvoit plus aller à la chasse, on prenoit les plus gros rats, & on les faisoit chasser par des chats dans ses appartemens. Vous concevez aisément, Monsieur, tout l'intérêt que prend un voyageur à des objets qui lui rappellent de semblables traits d'histoire. On voit à l'entrée du château la chambre de

Saint François de Paule. Louis XI l'avoit fait venir sur la réputation de sa sainteté, espérant obtenir par ses prieres le recouvrement de sa santé. On a depuis bâti une chapelle en cet endroit, & on y a enfermé la chambre du saint Hermite. Le château est vaste, mais d'un fort mauvais goût, quoique conservé dans un très-bon état. La chapelle est d'une assez belle architecture, & desservie par un Chapitre. La tribune est hérissée de grilles de fer, & ressemble à un cachot. On admire un portrait de Louis XI qui est au-dessus de l'autel: ce Prince y est représenté en pélerin, & ce tableau est aussi frais que s'il sortoit des mains du Peintre. On nous fit voir aussi un autre tableau représentant le Jugement dernier, que l'on dit être de Michel-Ange. Ce morceau est bien gâté : on regretteroit beaucoup moins cette perte, si, comme plusieurs Peintres célebres le prétendent, ce tableau n'étoit point d'un aussi grand

Maître. Les connoiſſeurs, au reſte, varient entre eux ſur ce fait. Le parc du Pleſſis-lès-Tours n'eſt plus aujourd'hui qu'un déſert. Louis XI y fonda un couvent de Minimes, qui eſt le premier que ces Religieux aient eu en France. Au milieu de la nef eſt le tombeau de S. François de Paule. Ce monument eſt revêtu de marbre, entouré d'une grille de fer : il peut avoir huit pieds de longueur ſur cinq de hauteur. L'Egliſe eſt remplie d'*ex voto*. Le tréſor eſt très-riche : on y voit le ſoleil avec lequel on fit la proceſſion générale ſous Louis XIII, lors de la réduction de la ville de la Rochelle. Ce fut le Cardinal de Richelieu qui en fit préſent aux Minimes, en paſſant par Tours pour ſe rendre à Paris. Nous remarquâmes auſſi avec plaiſir le vaſe dont ſe ſervoit Louis XI pour ſe laver les mains : il eſt de vermeil doré, haut de dix pouces, & travaillé en écailles de poiſſon. Autour de ce vaſe ſerpente une cou-

leuvre, dont la gueule forme le goulot.

Nous allâmes enſuite reſpirer un air plus pur ſur la montagne où eſt Veret. Ce château fut bâti par *Jean de la Barre*, Comte d'Etampes, premier Gentilhomme de la Chambre de François I, & Prévôt de Paris. On y a conſervé la ſtatue équeſtre de ce Prince, qui eſt à demi-boſſe, & qui étoit autrefois ſur la porte d'entrée. Veret a une terraſſe qui plonge tout à-la-fois ſur les bords du Cher & ſur ceux de la Loire. C'eſt une des plus belles vues de l'univers. Ce château, bâti aujourd'hui à l'Italienne, préſente à la vue un baſtion carré qui étonne au premier abord. La noble ſimplicité qui regne dans les dedans forme un tout majeſtueux & un enſemble de grandeur. On y voyoit, du temps du Duc de Mazarin, à qui cette maiſon appartenoit, des plafonds qui avoient été commencés par Jouvenet, mais qui n'avoient point été finis. Le parterre étoit orné de pluſieurs figures de

de divers Papes mal exécutées, & au milieu s'élevoit ſur un piédeſtal celle de Saint Pierre. Nous vîmes encore quelques débris de ces ſtatues, qui annoncent un goût ſingulier, mais qui répondoient à la piété du Duc. Vous vous rappellez, Monſieur, que cette terre avoit paſſé dans la maiſon de Rancé, & que ce fut dans les bois de ce château que l'Abbé de Rancé reçut les premieres influences de la grace. Il étoit paſſionné pour la chaſſe; & rencontrant un Gentilhomme de ſes voiſins qui chaſſoit dans ſes bois, il courut ſe précipiter ſur lui avec tout le riſque d'en être tué. La Providence le préſerva comme par miracle, & dès-lors il commença à faire des réflexions ſérieuſes ſur ſa vie paſſée. Veret appartient aujourd'hui à M. le Duc d'Aiguillon.

Nous partîmes de Tours pour nous rendre à Amboiſe. Le château fut bâti par un ancien Seigneur d'Amboiſe;

depuis il a été agrandi par pluſieurs de nos Rois qui y ont fait travailler. Charles VIII y naquit & y mourut : on y voit encore la galerie où il ſe donna un contre-coup en jouant à la paume. La terraſſe du château eſt remarquable par ſa prodigieuſe élévation ; on y découvre le cours de la Loire juſqu'à ſix ou ſept lieues. La chapelle renferme des ſculptures ſans prix. Au haut de la voûte eſt ſuſpendu un bois de cerf d'une grandeur étonnante. Lorſque l'animal fut pris, on lui trouva, dit-on, autour du cou un collier en cuivre où étoit écrit, *Hoc Cæſar me donavit* : mais lorſque Philippe de France, Duc d'Anjou & Roi d'Eſpagne, accompagné de ſes freres, fit examiner ce bois, on découvrit qu'il étoit fait de main d'homme.

Nos Rois avoient fait conſtruire deux tours de cent trent-huit pieds de haut pour arriver en voiture dans leur palais ; l'intérieur étoit voûté &

pavé. C'eſt un ouvrage des plus ingénieux & des plus hardis. Les voitures montoient par une pente circulaire, & très-adoucie : de diſtance à autre, on avoit pratiqué dans la muraille des cavités où on plaçoit les lanternes qui éclairoient l'intérieur de la tour. Le peu de largeur qu'on avoit donné au chemin, fait voir que dans ce temps-là les voitures étoient fort étroites. C'eſt du haut d'une de ces tours que le nommé *Ledoux*, fils du Concierge actuel, ſe promenant un jour ſur la plateforme, fut ſaiſi tout-à-coup par un fou qui ſurvint, & qui le précipita de cent trente-huit pieds de haut, ſans qu'il en reçût la moindre contuſion ; il étoit pour-lors âgé de douze ans, & il vit encore. Ce fait, qui nous parut incroyable, nous fut atteſté & par l'inſcription qu'on a miſe ſur un des murs de la tour, & par les habitans de la ville.

Ce fut au château d'Amboiſe que

Louis XI instituа l'Ordre de Saint Michel, le premier jour d'Août 1469. La premiere réception des Chevaliers se fit dans l'Eglise des Cordeliers, dans la chapelle des *Gouffier*, où l'on voit encore leurs tombeaux en marbre blanc, & un très-bel obélisque qui porte le cœur d'un des Seigneurs de cette maison. Le Gardien de ce Couvent nous dit qu'en reconnoissance de la premiere promotion des Chevaliers faite dans leur Eglise, la tradition étoit que Louis XI avoit voulu que tous les Gardiens de cette Maison portassent à l'avenir & à toujours le cordon de l'Ordre. J'aurois bien desiré trouver la chartre qui accordoit un aussi beau privilege; mais on ne trouve dans la bibliotheque de cette Maison qu'un vieil imprimé *in*-8°. où il est dit que Charles VII fit vœu d'instituer un Ordre de Chevalerie en l'honneur de l'Archange Saint Michel. Il en fit d'abord peindre l'image sur son étendard

ou bannière, semée de fleurs de lis d'or sans nombre. Ce Prince mourut trop tôt pour exécuter son vœu. Louis XI, son fils, pour se conformer aux intentions de son pere, établit cet Ordre le premier Août 1469, dans son château d'Amboise, & fixa le nombre des Chevaliers à trente-six. La premiere promotion, faite dans l'Eglise des Cordeliers de la même ville, fut de quinze, au nombre desquels étoient *Jean & Louis de Bourbon*, *André & Louis de Laval*, *George de la Trémoille*, *Charles de Cruſſol*, *Antoine & Gilbert de Chabannes*. Suivent après cela mot à mot les paroles de Louis XI, qu'on trouve dans le préambule des premiers statuts de cet Ordre. *Pour la très-parfaite & ſinguliere amour que nous avons au noble état de Chevalerie, à la gloire de Dieu & de la Vierge Marie, & à l'honneur & révérence de Monſeigneur Saint Michel, Archange, premier Chevalier, qui, pour la querelle de Dieu,*

batailla contre le dragon ancien ennemi de la nature humaine, & le trébucha du du ciel, Nous, le premier jour d'Août 1469, la neuvieme année de notre regne, en notre château d'Amboiſe, avons créé & conſtitué un Ordre de fraternité ou aimable Compagnie ſous le nom de Saint Michel, &c. &c.

Au milieu du chœur de l'Egliſe des Cordeliers d'Amboiſe, eſt le tombeau de Pierre d'Amboiſe; & dans le tréſor eſt une portion d'un des clous qui attacherent notre Seigneur à la croix. Cette relique, qui eſt un préſent de nos Rois, eſt renfermée dans un petit dôme d'or, & revêtue de toutes les marques d'authenticité que l'on peut deſirer. Les caves des Peres Minimes ſont des berceaux de toute beauté, ſoutenus par des piliers encore plus beaux. Elles ſont extrêmement anciennes, & l'on croit qu'elles ont été bâties par Jules-Céſar.

L'entrée du château de Chanteloup,

qui n'eſt qu'à une petite diſtance d'Amboiſe, eſt d'une majeſté & d'une grandeur qui étonnent. Ce château fut bâti par la Princeſſe des Urſins, & embelli depuis par M. le Duc de Choiſeul. La magnificence des appartemens, la beauté des écuries, l'étendue du canal, les agrémens de la caſcade (*a*), les percées dans la forêt, tout répond au goût & à la dignité du Seigneur de cette maiſon ſuperbe. Nous continuâmes notre route pour nous rendre à Chenonceau.

Catherine de Médicis fit conſtruire ce château avec toute la magnificence de ce temps-là. Cette Princeſſe avoit fait venir d'Italie quantité de ſtatues d'un grand prix. On y remarquoit ſurtout celle de Scipion l'Africain : elle étoit de pierre de touche. Un beau pont jeté ſur la riviere du Cher, & compoſé de pluſieurs grandes arches ; une gale-

(*a*) Cette caſcade vient d'être ſupprimée, & on a élevé depuis peu de temps un pavillon Chinois.

rie ſuperbe ; un château immenſe adoſſé à la culée du pont ; un donjon en avant, fortifié & ſéparé du château, pour en annoncer la grandeur ; un autre château qui devoit être conſtruit à l'autre culée du pont, & ne faire qu'un tout par la jonction de la galerie ; la riviere, qui dès-lors devoit couler au milieu des jardins & les embellir par ſon cours ; telle fut l'idée ſublime de Catherine de Médicis, & c'eût été une choſe unique dans le monde. Les cuiſines de Chenonceau, ainſi que la chambre des bains, ſont priſes dans l'intérieur des piles du pont, dont la hauteur, la beauté de l'architecture & la richeſſe des dedans attirent l'admiration des étrangers. Tout eſt grand dans cette maiſon. La richeſſe des ſculptures ravit les regards. Tous les portraits de nos Rois depuis & avant Louis XI, rendent les appartemens majeſtueux & auguſtes, & la grandeur des Rois qui ont habité cette demeure, inſpire un

reſpect qui pénetre. On voit encore dans ce château quelques reſtes des habits de François I, & une partie des harnois du cheval qu'il montoit. Les étriers ſont une eſpece de pantoufle de fer dans laquelle le pied entroit tout entier. Les Eſpagnols ſe ſervent encore de ces ſortes d'étriers, que je crois très-dangereux en cas de chûte. Les harnois du cheval ſont de velours violet garni d'une dentelle d'or. En entrant dans la chapelle, j'apperçus à côté de l'autel une femme tenant deux petits enfans par la main : je vis, en approchant, que c'étoit une figure d'albâtre, qui me parut d'une grande beauté. Cette figure peut avoir dix-huit pouces de haut. Je demandai ce qu'elle repréſentoit, mais on ne put me le dire. Je crus reconnoître Marie de Médicis tenant par la main Louis XIII & Gaſton ; & cela avec d'autant plus de raiſon, que dans l'appartement qui précede la chapelle on voit au-deſſus d'une porte Marie de

Médicis avec ſes deux fils repréſentés dans un tableau à peu près dans la même poſition. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette figure a été trouvée dans un tronc d'arbre par M. Dupin, Fermier-Général, & propriétaire actuel de Chenonceau. Cet arbre étoit dans une des avenues. La chambre que l'on nomme chambre du deuil, mérite d'être conſidérée avec attention : on y voit Henri III avec ſa femme & ſa mere en habits de velours noir, & à leurs pieds des carreaux de velours cramoiſi. La peinture imite tellement l'étoffe, que l'œil y eſt trompé. D'ailleurs le parc de Chenonceau, les communs, les baſſes-cours, & douze canons ſur leur affut, forment un aſpect de ſplendeur qui répond à celle du château, & qui ne laiſſeroit rien à deſirer, ſi ce palais étoit achevé.

Je ne vous dirai qu'un mot, Monſieur, du château de Blois, ſi fameux par les ſcenes tragiques qui s'y ſont

passées sous Henri III, & qui sont connues de tout le monde. Ce château, commencé d'abord par les Seigneurs de la maison de Champagne & ceux de la maison de Châtillon, fut augmenté des deux parties qui regardent l'orient & le midi, par Louis XII, l'an 1502. *Le Roi*, dit Jean d'Auton, *faisoit faire son château tout de neuf, tant somptueux que bien sembloit œuvre de Roi.* On voit au-dessus de la porte du château la statue équestre de Louis XII. Henri III fit aussi travailler au château de Blois. Au fond de la cour est le superbe palais que Gaston, frere de Louis XIII, fit élever par *Mansard.* Ce que l'on admire le plus est la cage du grand escalier de ce magnifique édifice. On regrette infiniment de ne point voir ce beau morceau achevé, d'autant que Mansard assuroit qu'il ne lui falloit plus que cent mille livres pour y mettre la derniere main. L'Eglise des Jésuites, qui est à côté du château, a été bâtie

ſur le modele de celle de Saint Louis, dans la rue Saint Antoine, à Paris : ce fut Gaſton qui en fit jeter les fondemens. Les ſculptures des ſtatues que l'on y voit ſont riches. On ne ſe laſſe point d'admirer celle de Mademoiſelle de Montpenſier, qui porte dans ſa main le cœur de ſon pere. L'Evêché eſt bâti ſur une hauteur qui domine la riviere de la Loire : la ſituation de ce palais le rend extrêmement gai & agréable.

Nous terminâmes notre voyage par le château de Menars, érigé en Marquiſat en 1675. Il faudroit, Monſieur, un volume pour vous décrire les richeſſes en tout genre de cette demeure enchantée. Tout ce que l'art & la nature ont pu faire d'efforts ſe trouve réuni dans cet endroit de délices. Nous mîmes quatre heures à parcourir les ſeuls appartemens. Les morceaux des plus grands Maîtres en peinture, ſculpture de marbre & de bronze, les vaſes antiques, les livres rares, les agathes,

les porphyres, les porcelaines, tout y eſt raſſemblé. Mais rien n'eſt au-deſſus de la beauté du parc, dont la poſition ſur les bords de la Loire enrichit encore cette ſuperbe maiſon. Les voûtes des arbres taillés en berceaux inacceſſibles au ſoleil, ſont arroſées par des canaux qui y répandent la fraîcheur, & forment la partie baſſe des jardins. On voit avec ſurpriſe la machine étonnante, & très-ſimple cependant, qu'a inventée M. Loriot pour faire monter l'eau dans le château : elle eſt poſée au milieu d'un boſquet agréable, qu'elle rend on ne peut pas plus vivant. Cette machine n'eſt autre choſe que deux leviers au bout deſquels ſont attachées deux écuelles qui reçoivent ſucceſſivement les eaux d'une ſource qui leur eſt ſupérieure, & que l'on a fait aboutir à une plate-forme percée dans un endroit en entonnoir. Les écuelles ſont vis-à-vis l'une de l'autre en ſens contraire. A meſure que l'une de ces deux

écuelles se remplit de l'eau qu'elle reçoit de l'entonnoir, le poids l'entraîne, & fait remonter l'autre : ce mouvement du balancier fait mouvoir les pompes aspirantes & foulantes sans discontinuer, de maniere qu'on pourroit appeller cette machine un mouvement perpétuel. La partie haute des jardins de Menars est ornée de temples, de statues en marbre, de tables de porphyre, de treillis, de vases, & de tout ce qui annonce le goût & les talens. Nous ne quittâmes ces endroits enchanteurs qu'avec beaucoup de regret, & sur-tout de reconnoissance de la réception que M. le Marquis de Marigny avoit bien voulu ordonner de nous faire.

Je suis, &c.

Fin du Voyage de la Touraine.

RÉFLEXIONS

SUR la néceſſité d'accorder de la conſidération à l'état de Commerçant.

*A M. l'Abbé A**, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

OCCUPÉ depuis long-temps, *MONSIEUR*, de l'étude de l'Hiſtoire, je n'ai pu jeter qu'un coup d'œil trop ſuperficiel ſur le commerce en général, pour pouvoir m'entretenir avec vous de tous ſes différens rapports. Le but de votre travail ſur chaque objet énoncé, étant, comme je n'en puis douter, de le faire parvenir au plus haut degré de perfection, tout Citoyen doit y concourir, & en cette qualité je me trouverai plus hardi à

ſoumettre mes réflexions à vos lumieres. J'oſe vous aſſurer d'ailleurs que je n'y ſerai attaché qu'autant qu'elles pourront mériter l'accueil du Gouvernement, & recevoir ſon ſuffrage. Des raiſonnemens diſcutés, des découvertes utiles, des combinaiſons étudiées, l'expoſé de projets & de plans avantageux, voilà tout ce que doit ſe propoſer un Ecrivain patriote.

Je ſçais avec toutes les Nations, & & j'ai ſur-tout appris *du grand Colbert* que le commerce demandoit, avant tout, une protection particuliere : je ne crains pas d'ajouter qu'il demande *une conſidération diſtinguée.* Voilà peut-être une queſtion qui n'a pas encore été aſſez développée, & un point eſſentiel dont, ce me ſemble, on n'a pas encore aſſez connu toute l'importance. *Le commerce eſt le nerf des Empires.* C'eſt un principe reçu ; & après l'agriculture, qui certainement eſt la richeſſe premiere, c'eſt aux ma-

nufactures & à l'induſtrie qu'un Royaume doit ſa gloire, ſa force, & l'étendue de ſes reſſources. Qu'on jette, par exemple, un coup d'œil ſur celles de la Hollande au moment où *Luxembourg* & *Guillaume* meſuroient leurs armes enſemble ; il paroîtra incroyable que cette République, preſque ſeule, ait pu fournir à la ſubſiſtance d'une multitude innombrable de troupes pendant pluſieurs années conſécutives. L'Europe en fut étonnée ; & ſi la réuſſite ne répondit pas à l'attente de ces Républicains, le Hollandois ſçut bientôt réparer ſes pertes, & reparoître plus formidable par la ſeule reſſource de ſon commerce. Avouons-le, Monſieur, quelque nombreuſes que ſoient les armées qui défendent une Nation, ou qui ſervent à accroître ſon territoire ; quelque braves, quelque formidables que puiſſent être ſes légions, ſi cette même Nation n'a pas des richeſſes proportionnées à l'entretien de

ſes troupes, ſi elle n'eſt pas dans le cas d'en accumuler pour le temps de ſes revers, il faut de toute néceſſité qu'elle devienne la dépouille de ſes voiſins.

Une principale reſſource dans un Etat étant donc la richeſſe de ſon commerce, il en faut conclure que tous les moyens imaginables doivent être mis en œuvre pour parvenir à l'augmenter & à l'étendre.

L'intérêt, me direz-vous, étayé de la protection du Prince, n'eſt-il pas un moyen aſſez puiſſant ? & la perſpective toujours renaiſſante du gain ne ſuffit-elle pas pour faire mouvoir dans les mains du Négociant les opérations les plus brillantes & les plus lucratives ? Non, Monſieur, permettez-moi de vous le dire, ſur-tout chez une Nation telle que la nôtre. *L'honneur*, ce mot qui peut tout ſur elle, fut & ſera toujours ſon cri de ralliement. Il faut ſur des cœurs ſenſibles un agent plus puiſſant encore que celui de l'intérêt.

Le Roi de Suede actuellement régnant, convaincu que tout cede aux marques distinctives & aux récompenses honorables d'un travail fructueux pour l'Etat, n'a pas hésité un instant de saisir ce moyen si noble par lui-même pour encourager ses manufactures, & pour agrandir les bornes de son commerce (*a*).

Que ne fait pas, Monsieur, la Noblesse Françoise pour parvenir à ces preuves extérieures & si honorables qui annoncent la longueur de ses services, & tout le sang qu'elle a répandu pour la patrie ? Il est deux classes d'hommes dans l'Etat qui travaillent pour l'intérêt de la chose commune. Si le Militaire hasarde sa vie au milieu des combats, l'Armateur, le Chef de manufacture, le Négociant marche sans cesse à travers les écueils & les pré-

(*a*) Les papiers publics ont fait mention dans les temps de l'Ordre que le Roi de Suede avoit créé en faveur du commerce.

cipices. Toujours environné de mille dangers ſur terre & ſur mer, il mene une vie laborieuſe, inquiete, orageuſe, pour amaſſer des richeſſes dont il jouit, à la vérité, mais dont une bonne partie ſe verſe dans les coffres de l'Etat, & dont la cumulation ſert à le rendre puiſſant & invincible.

Souffrez que je vous le diſe, Monſieur; *le commerce en France n'eſt pas aſſez honoré*, pour ne rien dire de plus. C'eſt ce qui fait qu'il reſte dans une eſpece de découragement & d'inertie. L'Angleterre, cette iſle vraiment induſtrieuſe & commerçante, a toujours tenu pour maxime conſtante, que le commerce ſeroit le partage des cadets, ſans que cet état pût flétrir en aucune maniere la grandeur d'un nom précieux par ſes ſervices, & recommandable par ſes titres. Eh! pourquoi n'en eſt-il pas de même en France? Louis XIV, dont le coup d'œil étoit perçant, ſentit combien une telle conduite pouvoit

être utile dans ſon Royaume, & il vit en même temps combien elle étoit ſage. Il donna des Edits par leſquels *les manufactures & le commerce en gros ne dérogeroient plus.* Louis XV alla plus loin : en confirmant les Déclarations de ſon auguſte Biſaïeul, il voulut que tous les ans il y eût deux Négocians d'ennoblis dans ſes Etats. Malgré ce bienfait, ne nous le diſſimulons pas, Monſieur, la diſtinction a toujours demeuré trop grande entre la Nobleſſe & le Commerce. *Je ſçais qu'il doit y en avoir, & ce ſeroit une injuſtice de prétendre le contraire ;* mais il exiſte, je crois, encore des bornes trop écartées, & qu'on pourroit utilement rapprocher. A Londres le Duc & Pair ſçait ne pas mépriſer le Négociant ſon cadet. De là cette émulation qui ne connoît plus de bornes ; de là cette immenſité de richeſſes qui ne ceſſe de conſtruire des vaiſſeaux, qui en couvre les mers, qui rend enfin, depuis tant de ſiecles,

cette Nation si puissante & si redoutable.

Concluons, Monsieur, de tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, que le Négociant en France ayant une fois pour perspective l'espérance certaine de recevoir des bontés du Roi une marque distinctive & honorable de ses longs & pénibles travaux, l'industrie non-seulement redoublera son activité, mais qu'on la verra même encore oser tout pour parvenir à des récompenses justement méritées. Oui, Monsieur, qu'on y réfléchisse bien, & l'on verra que l'illustration du commerce est le fondement & la base la plus solide & la plus ferme sur laquelle il puisse être appuyé. Les honneurs qui ont couronné les talens, ont toujours été le principe qui les a fait germer & éclorre; & quel plus puissant moteur sur des cœurs François, que celui de l'établissement d'un Ordre Royal du Commerce obtenu de la munificence

du Souverain, & dont les graces & les faveurs seroient distribuées au seul mérite, par les mains de sa sagesse suprême ? Qu'il me soit permis d'ajouter à ces Réflexions le Projet suivant.

Projet de création d'un Ordre Royal du Commerce.

Les Négocians en gros, les Armateurs, les Chefs de manufactures qui auroient travaillé pendant l'espace de vingt-cinq ans avec distinction, & dont les ancêtres auroient acquis une réputation intacte, pourroient *seuls* prétendre à l'honneur d'être faits Chevaliers de l'Ordre Royal du Commerce.

A cet effet il seroit présenté au Roi tous les ans un ou deux Citoyens de chaque grande ville du Royaume, qui auroient mérité la pluralité des suffrages dans une assemblée générale où auroient été convoqués tous les différens Ordres des Citoyens.

La nomination ne pourroit être faite que par la voie du ſcrutin.

La Croix de l'Ordre auroit la même forme que celle des Chevaliers de Saint Louis. Elle ſeroit attachée avec un ruban de couleur blanche, à la troiſieme boutonniere de l'habit. Elle repréſenteroit d'un côté Louis XVI, avec ces mots : *Ex munificentiâ Ludovici XVI.* De l'autre côté elle repréſenteroit un vaiſſeau, avec cette légende : *Pro Patriâ laborum munus.*

Les bontés du Roi ayant une fois confirmé le ſuffrage de la préſentation des Villes, pour-lors ceux en faveur deſquels elles ſe ſeroient réunies, ſeroient faits Chevaliers au milieu de la même Aſſemblée qui les auroit élus, & ils recevroient la Croix de la main du Préſident.

La même forme ſeroit obſervée tous les dix ans pour la nomination d'un Commandeur Grand-Croix de l'Ordre.

Le choix ne pourroit tomber que ſur

sur un Chevalier, & le Roi seroit très-humblement supplié de vouloir bien lui accorder des lettres de noblesse, dans le cas où il ne l'auroit pas acquise par sa naissance. On auroit soin cependant de préférer, à mérite égal, des enfans ou petits-enfans de Secrétaires du Roi.

Le ruban des Commandeurs se porteroit comme celui des Grand'Croix de l'Ordre de Saint Louis. Il seroit de la même largeur, & de couleur blanche.

Les Commandeurs ou Grand'Croix porteroient en outre une Croix brodée en soie blanche sur leurs habits, au milieu de laquelle seroient brodés en or, sur un écusson de soie bleue, ces deux mots : *Commercii Decus*. Chaque Chevalier seroit tenu de verser, au moment de sa réception, une somme de douze cents livres dans une caisse qui seroit créée uniquement pour l'Ordre Royal du Commerce, & les

Commandeurs Grand'Croix celle de deux mille quatre cents livres.

Les fonds de cette caiſſe ſeroient employés à l'achat de différentes acquiſitions dont on formeroit des Commanderies. Une partie des revenus ſerviroit à des penſions que l'on accorderoit aux veuves pauvres des Négocians, & à ſecourir des infortunés dont le commerce auroit eſſuyé des revers forcés & inévitables.

Parmi les différens avantages qui naîtroient du projet de création d'un Ordre Royal du Commerce, il s'en préſente deux principaux.

1°. La Nobleſſe, qui a tant de peine aujourd'hui à ſe placer, trouveroit, par cet établiſſement, un débouché honorable, & ſon éloignement pour le commerce ceſſeroit bientôt en enviſageant ſon illuſtration.

2°. Les malverſations & les banqueroutes, malheureuſement trop multipliées, trouveroient dans le plan pro-

posé une barriere insurmontable, puisque les faillites arrivées dans une famille seroient une exclusion pour être Chevalier, & que la dégradation d'un Membre de l'Ordre seroit la punition de sa déroute.

Je suis, &c.

A Orléans, ce 2 Janvier 1778.

PROJET

De création de Consulats Supérieurs dans les grandes Villes du Royaume, avec établissement d'une Chaire de Droit Consulaire.

*A M. DE CH***, Conseiller au Parlement.*

VOUS sçavez, MONSIEUR, que Charles IX, procédant sous l'autorité de Catherine de Médicis sa mere, donna au mois de Novembre un Edit de création de Juridiction Consulaire. Il l'établit d'abord à Paris, & ce ne fut que successivement que cette Juridiction fut érigée dans les autres grandes villes du Royaume. Catherine de Médicis en avoit reconnu toute l'importance, & en avoit sans doute conçu le projet à

l'inſtar *des Juges & Conſuls qui*, au rapport des Juriſconſultes de 1400, *avoient coutume d'être nommés*. En Italie, cet uſage devoit ſon origine à des temps bien antérieurs, puiſqu'à Rome *il y avoit des Juges établis dans chacun métier pour les différends procédans entre perſonnes d'un même métier & à cauſe d'un même métier.*

Démoſthene fait auſſi mention de ces Officiers dans ſon oraiſon *contra Apaturium*, dit un Magiſtrat célebre. On ne peut donc qu'applaudir à un établiſſement auſſi ſage, auſſi ſenſé, auſſi raiſonnable qu'il a été reconnu utile & néceſſaire par les différens peuples.

Cette néceſſité une fois admiſe, ne penſeriez-vous pas comme moi, Monſieur, que l'Edit de 1563 ſemble avoir manqué ſon but dans un point eſſentiel, en permettant l'appel dans les cauſes qui excedent la ſomme de 500 liv., à un Tribunal dont les Juges ſortent

abſolument de la claſſe de *Juges établis dans chacun métier pour les différends procédans entre perſonnes, &c.* ?

La demande que j'ai l'honneur de vous faire vous étonne peut-être, Monſieur; mais examinons enſemble & ſans prévention quelle a été l'intention de Charles IX. Son objet, à l'imitation des anciens Légiſlateurs, a ſans doute été de ſouſtraire l'attribution des cauſes Conſulaires en général à des hommes qui, occupés d'une multitude d'autres affaires d'un genre tout différent, ne peuvent ſe livrer à tous ces détails de commerce, dont la connoiſſance eſt pourtant néceſſaire pour juger les conteſtations qui peuvent s'élever entre les Négocians.

D'après ces principes, comment devoit-on opérer pour que le bienfait de l'Edit fût entier ? Il falloit, du même trait de plume, faire porter l'appel des cauſes Conſulaires à un Tribunal ſupérieur, compoſé, comme le premier,

d'un Ordre de Juges choisis, si je puis m'exprimer ainsi, *parmi ces vieilles bandes de Négocians* qui ont blanchi dans la carriere du commerce. L'intention du Législateur obtenoit alors la plénitude la plus entiere, & mettoit la derniere sanction à des vues bienfaisantes. Ces conséquences sont la suite nécessaire du plan de Charles IX, & je les puise dans l'intention du Législateur lui-même.

Obligé d'en convenir, vous m'opposerez peut-être la réclamation des Tribunaux du premier Ordre. Ecartez cette idée de votre esprit, Monsieur; elle ne peut être analogue aux sentimens patriotiques des Membres qui composent ces Compagnies augustes. Citoyens avant tout, ils s'empresseront d'applaudir à la consommation d'un bienfait qui ayant pour base l'équité & l'avantage commun, ne laissera plus rien à desirer. Je dis plus : ce bienfait-là même tournera à leur pro-

pre avantage, en les déchargeant d'un ſurcroît d'affaires dont ils ne ſont déja que trop accablés. Voulez-vous vous en convaincre? Conſultez les Membres des Parlemens eux-mêmes : ils vous avoueront que lorſqu'il eſt queſtion de donner une déciſion en dernier reſſort, ils ſont ſouvent obligés de recourir aux lumieres de Négocians éclairés, *dont l'avis détermine le prononcé de l'Arrêt.* Ils vous diront que ſurchargés d'ailleurs de procès criminels & civils qu'il leur eſt impoſſible de terminer dans l'eſpace d'une année, la décharge des appellations Conſulaires leur laiſſeroit un temps infiniment précieux pour des parties toujours trop long-temps en ſouffrance. Ils finiront enfin par former des vœux pour que le Miniſtre éclairé de la Juſtice donne à l'Edit de 1563 une extenſion d'où il réſulteroit le plus grand de tous les biens, l'*érection de Conſulats Supérieurs.*

Vous m'arrêtez ici vraiſemblablement, Monſieur, & vous me demandez comment, en cas de délits où il y a peine afflictive, les Conſulats pourront en connoître. Voici, par exemple, un crime de faux, une banqueroute frauduleuſe qui ſe préſente. Le coupable, je ſuppoſe, mérite peine de mort. Les Conſulats jugeront-ils cette affaire ? Oui ſans doute, Monſieur, dès qu'une fois ils ſeront gradués ; & voilà pourquoi, en propoſant l'érection de Conſulats Supérieurs, je propoſe en même temps *celle d'une Chaire de Droit Conſulaire agrégée aux Univerſités*, où les Négocians iront prendre des degrés pour pouvoir enſuite devenir Membres des Conſulats *ſubalternes & Supérieurs*. Je conviens que pendant les premieres années de cet établiſſement, pour ne pas manquer de Juges, il faudra leur donner des grades par bénéfice d'âge ; mais en même temps les fils de Négocians iront

faire un cours d'étude d'une année ſous un Profeſſeur habile, prendront des degrés, ſe feront recevoir Avocats, & formeront par la ſuite une génération d'hommes conſommés dans la connoiſſance de la Loi Conſulaire. Cette génération ſe perpétuera d'âge en âge, & *veillera*, non plus avec une eſpece d'autorité précaire & diviſée, mais avec toute la plénitude du pouvoir, ſur une claſſe d'hommes toujours occupés au dol & à la fraude, toujours malheureuſement encouragés par l'impunité.

Qu'arrive-t-il, en effet, dans toutes les banqueroutes frauduleuſes ? Le voici. Les Conſulats, qui ne peuvent pas en connoître (quant à la peine), ſont forcés de demeurer dans l'inaction. Il faut donc alors recourir au Miniſtere public : mais celui-ci, toujours circonſpect dans ſa marche, ne ſe charge pas volontiers de requérir en ſon nom. Il craint, avec raiſon, de

faire les premiers pas dans un chemin dont il ne peut appercevoir les issues; il engage la partie lésée à se montrer elle-même, & à lui diriger sa marche.

Vous concevez que les circonstances deviennent alors très-embarrassantes. On est effrayé des frais d'une procédure criminelle; on hésite, on balance, & on finit par renoncer à la poursuite d'un délit contre lequel des Juges-Consuls revêtus de toute l'autorité nécessaire, séviroient à l'instant avec toute la rigueur de la Loi. De quelle maniere le banqueroutier frauduleux use-t-il alors de son triomphe? Il menace ses créanciers de leur faire tout perdre, s'ils ne se hâtent d'acquiescer à des propositions ruineuses; & si l'on résiste, il prend la fuite, porte dans un autre climat le fruit de son crime, ou ne répond plus que par des Arrêts de défense. De là, Monsieur, la perte totale de créances entieres; de là le découragement; de là

la méfiance réciproque dans les affaires; de là le défaut de circulation d'argent, si néceſſaire dans le commerce; de là enfin une foule de malheurs qu'il ſeroit trop long & trop affligeant de vous décrire.

Imaginez maintenant, Monſieur, ſi vous le pouvez, tout ce que votre ſageſſe vous ſuggérera de moyens puiſſans pour arrêter le crime, que l'impunité enhardit tous les jours, & voyez s'il en eſt un plus efficace que celui que j'ai l'honneur de vous propoſer. Il eſt temps cependant, Monſieur, de mettre une digue aux coups mortels que porte la mauvaiſe foi au commerce. En déshonorant la Nation, elle le dégrade, elle l'anéantit; & l'étranger, dont la confiance nous eſt ſi avantageuſe & ſi utile, n'oſe preſque plus entrer en négociation avec nous. Il reſte une objection que vous me ferez ſans doute, Monſieur, ſur le projet que je vous communique; c'eſt l'éloignement qu'ont preſque tous les Négocians pour les

places Consulaires. La connoissance particuliere que j'ai, me direz-vous, de cette assertion, fait que je ne me persuade pas aisément que les fils de Négocians iront volontiers étudier un Code & prendre des degrés pour remplir un jour des fonctions pour lesquelles ils ont déja conçu la plus forte répugnance.

Votre réflexion est juste, Monsieur; mais que faut-il en conclure ? Que c'est un malheur auquel il est nécessaire d'apporter un remede prompt & efficace ? Allons d'abord à la source du mal, étudions-en le principe, & vous verrez ensuite qu'il n'est pas aussi difficile d'y remédier que vous pouvez vous l'être persuadé.

MOTIFS d'éloignement des Places Consulaires.

1°. QUELLE est la personne qui se trouve flattée d'entrer dans une Compagnie où le plus souvent la dé-

licateſſe du choix n'a pas préſidé ?

2°. Dans quel cercle étroit n'eſt pas renfermée aujourd'hui l'étendue des Juriſdictions Conſulaires, depuis que l'Edit de 1759 les a preſque réduites au néant ? (*a*).

3°. Quelle perſpective honnête & flatteuſe un Négociant a-t-il ſous les yeux qui puiſſe l'encourager dans l'abandon preſque total qu'il fait au public de toutes ſes affaires ?

4°. Enfin quelle peine ne doit pas reſſentir un Juge, lorſque pour prix du ſacrifice entier d'un temps précieux, il voit à chaque pas ſon pouvoir limité, & l'impunité enhardir le coupable ?

Je ſçais que les Sentences Conſulaires entraînent la contrainte par corps, & que cette peine eſt rigoureuſe. Mais

(*a*) L'Edit de 1759 permet aux parties de porter les cauſes Conſulaires aux Bailliages des lieux, ou aux Conſulats. Cette option a beaucoup diminué les Juriſdictions Conſulaires, & contredit l'intention de l'Edit de 1563.

quand & comment a-t-elle lieu ? Le plus ſouvent, pour ne pas dire preſque toujours, cette punition eſt éludée, ſoit, comme j'ai eu l'honneur de vous le faire remarquer, par les Arrêts de défenſe, ſoit par une évaſion ſubite que des avis ſecrets ne manquent jamais de précéder, ſoit par la crainte où eſt un créancier de donner lieu à une détention toujours ruineuſe, preſque toujours infructueuſe.

MOTIFS d'encouragement.

QU'ON faſſe un choix diſtingué des Membres qui doivent compoſer les Juriſdictions Conſulaires, & que le commerce de détail n'y ſoit point admis.

Qu'on anéantiſſe l'Edit de 1759, & qu'on rétabliſſe celui de 1563 en ſon entier.

Qu'on faſſe enviſager aux Juges des Conſulats Supérieurs une récompenſe honorable, celle de la nobleſſe, par

exemple, au troiſieme ou au quatrieme degré, parce que des ſervices gratuits, & dès-lors ſouvent ruineux, (comme le commerce n'en fournit malheureuſement que trop d'exemples) ne ſçauroient être aſſez récompenſés (*a*).

Que la plénitude enfin du pouvoir n'arrête plus la punition méritée. Une carriere brillante s'ouvrira alors. Le zele, enchaîné juſqu'ici par des entraves, étant une fois dégagé de tous ſes liens, prendra le plus grand eſſor; l'honneur, cette bouſſole du cœur François, dirigera une marche rapide & aſſurée. Les enfans, animés par l'exemple de leurs peres, iront en foule au pied de la Chaire de Droit Conſulaire y apprendre à devenir les vengeurs du crime, & à ſe montrer les protecteurs des victimes de l'injuſtice: on ne verra

(*a*) Ce que je dis des Conſulats Supérieurs, je le dis de même de la Magiſtrature. Nos Prédiaux ſe dégarniſſent tous les jours, & il n'y a que ce ſeul moyen de relever le courage abattu.

plus, en un mot, couler les larmes de ces peres infortunés qui, contraints de quitter leurs foyers pour aller ſolliciter un Arrêt en dernier reſſort, ſont forcés de traverſer une partie de la France, & d'abandonner des affaires dont la ſéparation entraîne trop ſouvent la ruine des familles (*a*).

Je finis, Monſieur, en formant les vœux les plus ſinceres pour l'exécution d'un plan auſſi néceſſaire qu'honorable, l'*érection de Conſulats Supérieurs*.

Cette exécution eſt aiſée & facile. Chaque Conſulat ſubalterne ſeroit compoſé, comme ils l'ont été juſqu'à préſent, de quatre Juges & d'un Préſident, qui ſeroient gradués.

Les Conſulats Supérieurs ſeroient au nombre de ſix Juges & d'un Préſi-

(*a*) Un Négociant de Poitiers eſt obligé de ſe rendre à Paris pour y ſuivre un procès qu'on lui a intenté à la Juriſdiction Conſulaire, & dont on a formé l'appel.

dent. Les places seroient inamovibles, & les Membres seroient choisis, à la pluralité des voix de tous les Ordres des Citoyens, parmi les anciens Présidens ou les anciens Juges des Consulats. On joindroit à cette Compagnie un Procureur-Général & un Greffier, dont les charges seroient taxées, & les sujets agréés par le Roi.

Le Siege des Consulats Supérieurs se tiendroit une fois la semaine, dans la même salle des audiences du Consulat subalterne, & plus souvent, si le cas le requéroit. On prendroit pour cela les jours où les Consulats ordinaires n'ont point de siege.

Enfin il seroit fait une érection de Chaires de Droit Consulaire dans chaque grande ville du Royaume. La nomination seroit dévolue à M. le Chancelier ou à M. le Garde des Sceaux, & les émolumens, de 1500 liv., seroient pris sur le commerce, ce qui feroit un objet très-modique pour chaque Négo-

ciant. Au reſte, Monſieur, je ne pré-ſente ces idées qu'avec toute la dé-fiance qui me convient : mais j'ai cru pouvoir jouir du privilege que doit avoir tout bon Citoyen de propoſer ſes obſervations, lorſqu'il les croit utiles à ſa Patrie, en les ſoumettant toujours, comme de raiſon, à l'auto-rité ſupérieure.

Je ſuis, &c.

Ce 17 Mai 1778.

NOTICE

SUR LE COMMERCE

D'ORLÉANS.

*A M. l'Abbé A**, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

LA ville d'Orléans, MONSIEUR, placée preſque au centre du Royaume, & ſituée ſur les bords de la Loire, ſe trouve à portée de faire un commerce conſidérable de réception. La nature a formé de cette grande ville un entrepôt d'où les productions quelconques qui y arrivent de l'Océan & de la Méditerranée, peuvent être facilement diſtribuées dans l'intérieur du Royaume. Mais un commerce de réception eſt toujours un commerce borné, par la commiſſion médiocre qui y eſt attachée. La ville d'Orléans, réduite à ce

éul objet, eût donc été une ville pau-
re, ſi elle n'eût cherché d'autres reſ-
ources dans ſon induſtrie. Une des
rincipales fut celle des manufactures
le bonneterie. Elles devinrent floriſ-
antes, & elles fournirent à une grande
artie de la Beauce un filage & une
réparation des laines qui y jeta beau-
oup d'argent. Les laines de la Sologne,
ays fort pauvre, & qui avoiſine Or-
éans, acquirent une valeur qu'elles
'avoient pas. On vit alors s'établir
es maiſons de Négocians qui firent
n commerce conſidérable des laines
u pays, & ſucceſſivement des laines
'Eſpagne. Un débouché avantageux
nhardit les travaux & les multiplia.
Des Citoyens zélés (*a*) crurent pou-
voir entrer en lice avec des manufac-
ures étrangeres qui fourniſſoient la

(*a*) MM. Michel ont établi une manufacture de bonnets ou calottes pour l'uſage des Turcs. Elle a le titre de *Manufacture Royale*, & travaille avec beaucoup de ſuccès.

Turquie. Ils y réuſſirent, & ce nouveau genre de travail pourvut à la ſubſiſtance de nombre de familles. Au reſte, les manufactures de bonneterie eurent, comme tous les établiſſemens, des alternatives de revers & de ſuccès. Je les ai vues preſque ſur leur penchant; & ſi dans ce moment-ci elles ſe ſont relevées, c'eſt ſur-tout aux Colonies libres & indépendantes de l'Amérique qu'elles en ſont redevables. Eſpérons qu'un traité auſſi avantageux que celui qui vient de ſe conclure avec cette nouvelle République, rendra à ce commerce ſi intéreſſant pour la Province, ſa premiere activité. La draperie formoit jadis un commerce conſidérable à Orléans: il eſt réduit aujourd'hui à très-peu de choſe, en proportion de ce que j'ai entendu dire qu'il étoit autrefois.

L'épicerie, au contraire, eſt devenue une branche de commerce très-étendue chez les Orléanois. Quelque

lucrative qu'elle puiſſe être, il faut avouer néanmoins que c'eſt un commerce forcé, & qui ne ſubſiſte que par les voyages preſque continuels que font les Négocians dans les différens pays qu'ils approviſionnent. Ils y vont vendre les marchandiſes qu'ils tirent des ports de mer où elles arrivent, & ils y portent les productions de leur ſol, comme le vin, le vinaigre, &c. & celles de leurs manufactures, comme le ſucre en pain & la bougie.

Le commerce du vin a formé long-temps un objet intéreſſant pour la ville d'Orléans, qui, comme vous ſçavez, Monſieur, eſt environnée d'un très-grand vignoble. Mais depuis quelques années cette ſource de richeſſes a bien tari, non-ſeulement à cauſe des mauvaiſes récoltes, mais encore par le défaut de conſommation. Les bons vins ne ſe débitent pas, parce que le propriétaire eſt obligé de les vendre très-cher, pour ne pas perdre de ſes

capitaux, & pour se rédimer de la multiplicité des droits dont cette denrée est surchargée.

Le vinaigre qui se fait à Orléans jouit de la plus grande réputation ; il procure le débouché le plus avantageux aux petits vins de la Province, & à ceux de l'Anjou & de la Bretagne.

La bougie qui se fabrique à Orléans est aussi fort estimée, & peut très-bien entrer en concurrence avec celle du Mans. On compte plusieurs blanchisseries dans les environs d'Orléans, dont une porte le titre de *Manufacture Royale*. La ville de Paris consomme une grande partie des cires qui se blanchissent dans ces manufactures.

Il est une autre branche de commerce qui ne fait encore que de naître, mais qui par la suite peut devenir très-fructueuse pour la Province ; ce sont les manufactures de toiles peintes. Celle de M. de Mainville fait tous les jours

des

des progrès rapides, & les foires de Bordeaux ont donné aux indiennes qui s'y fabriquent, de la valeur & de la réputation.

La Beauce, cette riche & fertile Province de l'Orléanois, a ouvert de tout temps le champ le plus vaſte au commerce des bleds. Il s'y étoit joint, depuis quelques années, des manufactures de farines qu'on envoyoit en quarts dans nos Iſles: mais ce nouveau genre de travail, qui pendant quelque temps a donné des profits, a ceſſé preſque tout-à-coup. C'eût été cependant une grande reſſource pour un pays auſſi abondant en bled que le nôtre. Les Anglois y ont mis le plus grand obſtacle, par la concurrence qu'ils ont apportée à la vente de ce comeſtible qu'ils ont introduit dans nos Colonies.

La fabrication des ſucres en pains, peu conſidérable dans ſon origine, eſt devenue ſucceſſivement à Orléans un commerce précieux. Il mérite toute

l'attention du Gouvernement, par les liaiſons étroites qu'il a contractées néceſſairement avec d'autres manufactures qui lui ſont redevables de leurs travaux. Vous me permettrez donc, Monſieur, d'entrer dans un plus long détail ſur un objet qui intéreſſe autant nos Colonies, nos ports de mer, & l'intérieur de pluſieurs Provinces.

Je ne vous dirai rien de la manipulation, qui, très-curieuſe par elle-même, a mérité de fixer les regards de MONSIEUR, Frere du Roi, lors de ſon paſſage à Orléans en 1777. Vous avez lu, d'ailleurs, la deſcription des diverſes opérations du travail dans l'*Art du Raffineur*, par M. *Duhamel*, & dans le *Dictionnaire Encyclopédique*. Ainſi je n'enviſagerai la fabrication du ſucre que comme une ſource de richeſſes pour l'Etat.

Ces manufactures ſont premiérement mouvoir, comme vous le ſçavez, Monſieur, une quantité prodi-

gieuſe de bras à l'Amérique, non-ſeulement par la culture des terres où ſe plante la canne, mais encore par les travaux qui operent la réduction en grain du jus ou ſirop qui en ſort. A cette préparation premiere ſuccede le travail des Tonneliers qui ouvragent des milliers de barriques ou tonneaux dans leſquels on met le ſucre brut & terré pour être envoyé en France. Le tranſport de ces marchandiſes néceſſite tout naturellement un fret très-avantageux pour l'Armateur, qui déja a fait bénéficier les différens ouvriers antérieurement occupés à la conſtruction de ſes vaiſſeaux.

Laiſſons à préſent, Monſieur, de côté le bénéfice de réception que produit au Négociant le ſucre qui arrive dans nos ports, & tout le ſalaire de ceux qui ſont commis à ſa décharge: jetons un coup d'œil ſur le produit immenſe de commiſſion qui entre dans les coffres du prépoſé aux achats qui

s'en font pour l'Etranger & pour la France. Le calcul vous étonneroit, ſi le temps me permettoit de vous le mettre ſous les yeux. Mon objet n'eſt que de vous préſenter un apperçu en grand, & de conſidérer rapidement avec vous, Monſieur, les différentes richeſſes que répand, pour ainſi dire, le ſucre ſur ſa route, juſqu'au moment où il arrive chez le conſommateur.

Cette marchandiſe précieuſe, une fois entrée en France, ſe diſtribue auſſi-tôt chez l'Etranger & dans l'intérieur du Royaume. Combien de bras alors ne met-elle pas en mouvement! Combien de bateaux prêts à la recevoir, & à lui faire faire un trajet de près de cent lieues de riviere juſqu'à Orléans! Combien de Charpentiers, de Cordiers, de Tiſſerands, de Forgerons pour les ancres occupés à la conſtruction & à l'équippement de ces bateaux! Combien d'hommes employés à la manœuvre! Combien, en-

fin, à la décharge au moment de l'arrivée !

D'après ce préalable, Monsieur, enviſageons maintenant tout ce qu'ont coûté aux propriétaires les emplacemens que demande l'opération de la fonte du ſucre ; parcourons l'étendue des bâtimens néceſſaires à la perfection du travail, & conſidérons la quantité d'ouvriers à la nourriture deſquels pourvoit la fabrication. Réuniſſons enſuite ſous un même enſemble les poteries, fours à chaux, corderies, papeteries, tiſſeranderies, dont l'activité & l'exiſtence eſt due en grande partie aux raffineries. A tant de travaux ajoutons ceux de la fouille des marnes du Saumurois, propres au terrage. Tranſportons-nous de là dans le Nivernois. Deſcendons dans les mines de charbon de pierre, le ſeul qui puiſſe convenir à la cuiſſon du ſucre : calculons-y, ſi nous pouvons, tous les bras occupés à l'exploitation, à la na-

vigation & à la décharge de ces richeſſes que renferme la terre dans ſon ſein. Terminons enfin nos obſervations par un coup d'œil rapide jeté ſur l'immenſité de ces forêts dont les bois doivent une partie de leurs débouchés à cette quantité de barriques remplies du ſirop mélaſſe que le Raffineur eſt contraint d'envoyer à l'étranger. Alors nous aurons une véritable idée des ſervices eſſentiels que rendent à un Royaume des manufactures qui embraſſent autant de parties intéreſſantes pour l'Etat.

Qui pourroit cependant le croire, Monſieur? Tant & de ſi beaux établiſſemens que les talens avoient placés au centre du Royaume, dans une grande ville dont la ſeule reſſource eſt l'induſtrie, ont vu toutes leurs opérations arrêtées ſubitement durant le long eſpace de la derniere guerre. Les Anglois s'éleverent tout-à-coup ſur les débris de nos travaux; ils fourni-

rent presque seuls la France de sucre en pain, & des sommes immenses, produit de la main d'œuvre, furent aussi-tôt versées dans leurs coffres; sans y comprendre toutes les pertes qu'une pareille cessation de travail occasionna dans les différentes branches de commerce qui ont des rapports immédiats avec les raffineries, & dont nos voisins s'enrichirent encore. Ainsi s'embrasa de plus en plus contre nous en Angleterre un feu auquel, sans s'en appercevoir, on fournissoit les moyens de l'alimenter & de l'étendre.

Cependant le Raffineur François, aussi touché de la ruine de ses manufactures, qu'affligé de la misere où étoit plongé tout ce qui lui devoit sa subsistance, éleva sa voix, & il réclama la sienne propre que l'ennemi venoit lui enlever. Des vues particulieres rendirent ses plaintes inutiles; on calcula ce que pourroit produire l'entrée considérable des sucres étrangers dans le

Royaume. On fit entendre au Gouvernement que les raffineries de France porteroient à un prix exceſſif les ſucres en pains fabriqués des matieres que leur fourniroit la Hollande, à qui nos chefs de manufactures propoſoient un traité d'achats qui eût été accepté très-volontiers. Le Miniſtere ſe laiſſa encore ſurprendre par les vives repréſentations des Marchands Epiciers de Paris, qui avoient déja fait leur abonnement avec la Ferme. Tel fut, Monſieur, le motif déterminant qui entraîna avec lui des malheurs réels, & que le temps a eu bien de la peine à réparer. Cette opération ne produiſit pas tout le profit qu'on s'en étoit promis. Beaucoup de ſucre entra en fraude, & il ne réſulta du parti adopté qu'un bien privé que partagerent entre eux quelques particuliers. Ainſi, Monſieur, furent ſacrifiées tout-à-coup des manufactures auſſi utiles au Royaume, quoique les propriétaires euſſent propoſé

de s'engager ſolemnellement à établir leur fabrication ſur un prix modéré, relativement aux circonſtances. On négligea de les entendre, & ils ſe trouverent condamnés à un repos funeſte qui augmenta encore le fléau de la guerre, & en rendit le poids encore plus accablant. On voulut, il eſt vrai, pallier le mal. Les partiſans de la liberté indéfinie prétendirent que ſi, d'un côté, nous perdions les profits d'une main d'œuvre intéreſſante, nous nous trouvions, de l'autre, au pair par l'enlévement avantageux que l'Anglois faiſoit en retour du ſuperflu de nos denrées. Mais ſur quelle baſe a jamais pu être appuyé un tel raiſonnement? Pour qu'il fût démonſtratif, il auroit fallu être en état d'établir une balance de parité entre le produit de nos bénéfices ſur les ventes, & celui de nos pertes en main d'œuvre; & où les partiſans de la liberté indéfinie auroient-ils acquis des connoiſſances aſſez sûres

pour pouvoir porter un jugement certain ſur ce double objet ? Qui croira jamais que la valeur de nos ventes ait compenſé le préjudice de nos pertes ? Et où nous meneroit ce principe de combinaiſon, ſinon à convenir que des manufactures deviennent inutiles dans un Etat dès qu'un autre Etat voiſin fournira excluſivement la production de ſon induſtrie en échange du produit du ſol de l'autre ? Aſſertion dangereuſe, d'après laquelle on a oſé attenter à la mémoire de Colbert, qui entraîne avec elle la ruine d'établiſſemens élevés à grands frais, décourage les talens & les arts, occaſionne l'émigration des ouvriers, & enrichit toujours néceſſairement nos voiſins de nos dépouilles. Aujourd'hui nous ſommes heureuſement plus éclairés, Monſieur, ſur nos véritables intérêts ; le Miniſtere actuel jette des regards favorables ſur les travaux des manufactures, & il ſent plus que jamais que cet ob-

jet eſt d'une très-grande importance, & qu'elles méritent la plus ſérieuſe conſidération.

Ici, Monſieur, je ſens mon courage renaître, mes eſpérances s'accroître. Et pourquoi, ſous un Miniſtere qui ne veut que le bien, n'oſerai-je pas réclamer toute ſa protection en faveur d'un nombre conſidérable de manufactures auxquelles des entraves ne permettent pas de prendre un eſſor qui paroîtroit ne devoir être accordé qu'à des Provinces ſituées au milieu des terres & dans l'intérieur du Royaume ? Faut-il que des ports de mer, qui, par leur poſition, ont tant d'avantage ſur les autres villes, joignent encore aux avantages d'un commerce le plus brillant, ceux d'une excluſion meurtriere pour les villes de l'intérieur du Royaume, dont la grande & preſque la ſeule reſſource eſt l'induſtrie manufacturiere ? Et voilà, Monſieur, pourquoi les propriétaires des

raffineries établies à Orléans n'ont ceſſé juſqu'à préſent de repréſenter tout le tort que cauſoit à leurs manufactures l'impoſſibilité où on les met de fournir la Suiſſe & la Franche-Comté. Un droit établi ſur les ſucres en pains qui paſſent dans ces Provinces, reſtitué enſuite, ſur la décharge des acquits à caution, aux ſeuls Manufacturiers de Bordeaux & de la Rochelle, empêchent abſolument les ſucres en pains d'Orléans de trouver un débouché dans des pays qui en conſomment beaucoup. Les repréſentations des Orléanois me paroiſſent tellement fondées en raiſon, que nous devons eſpérer de la bienfaiſance du Gouvernement qu'il voudra bien ſe rendre favorable à leurs demandes. Nous oſons nous flatter que jetant les yeux, d'un côté, ſur les reſſources immenſes des ports de mer, & de l'autre, ſur les bornes trop reſſerrées dans leſquelles ſont renfermées les villes de l'intérieur du Royaume, il reconnoî-

tra que c'eſt une juſtice d'aſſocier celles-ci aux prérogatives dont jouiſſent les villes maritimes. C'eſt là le ſeul moyen de nous faire jouir de toute l'étendue de notre induſtrie. Elle eſt preſque le ſeul patrimoine que nous a donné le local où nous habitons, & il ne doit point être partagé avec les ports de mer, que leur poſition ſeule rend ſi riches & ſi puiſſans.

Il eſt encore, Monſieur, un avantage eſſentiel dont ſe trouvent privées depuis pluſieurs années les manufactures de ſucre; c'eſt la brûlerie des ſirops mélaſſes, dont on faiſoit autrefois une eau-de-vie excellente pour la boiſſon, & qu'on employoit avec le plus grand ſuccès dans le panſement des plaies. L'uſage de cette liqueur ſalutaire qui a eu l'approbation des Médecins les plus ſçavans, a été interdit tout-à-coup. On s'eſt vu dès-lors fruſtré d'un bienfait qui, dans de mauvaiſes années pour les vignes, établiſſoit

ſur le prix des eaux-de-vie une concurrence précieuſe pour le pauvre, qui en fait la plus grande conſommation. Il eſt arrivé de là que les étrangers, toujours habiles à profiter de nos fautes, ont, dans un moment de diſette des vins, fait acheter le ſirop mélaſſe & l'ont réduit en eau-de-vie, & nous ont revendu enſuite cette liqueur à un prix très-haut, qu'ont encore augmenté les frais de tranſport, de ſortie & de rentrée. Ce ſimple expoſé ne doit-il pas faire eſpérer encore aux propriétaires des raffineries, que le Miniſtere voudra bien lever enfin des obſtacles qui paroiſſent ſi préjudiciables au bien public ?

Que le temps ne me permet-il, Monſieur, d'entrer avec vous dans tout le détail des avantages qu'ont procurés à l'Etat les raffineries d'Orléans en particulier ! Il me ſuffit de vous dire qu'elles ont été les premieres à employer dans leurs travaux le ſucre terré

à l'Amérique, dont on n'avoit pas encore osé faire usage ailleurs. Elles ont déterminé par-là les habitans de nos Isles à se livrer à cette fabrication de sucre; ce qui a opéré une augmentation considérable de droits dont le produit fait entrer des sommes immenses dans les coffres du Roi, puisque le sucre terré paie aux entrées de France une imposition double de celle qui se perçoit sur le sucre brut.

De plus, les manufactures d'Orléans ont enlevé en grande partie à la Hollande une branche précieuse de son commerce, celle de la fabrication du sucre royal. J'appartiens de trop près, Monsieur, à ceux qui ont rendu des services aussi essentiels, pour vous les nommer. Le bien s'est fait, & cela doit suffire.

On compte à Orléans quinze raffineries, où l'on pourroit fabriquer environ sept à huit cens milliers de sucre en pain tous les ans. Mais qu'il est à

craindre que ces manufactures ne périssent bientôt faute de débouché, qui leur devient de plus en plus nécessaire!

Vous voyez, Monsieur, par le récit que je viens de vous faire, & qui est puisé dans les connoissances que j'ai acquises par l'expérience, combien il seroit important de rompre des barrieres qui arrêtent sans cesse les progrès de nos manufactures.

Qu'il seroit donc à souhaiter, Monsieur, que chaque Généralité pût obtenir du Gouvernement la permission de se choisir un Citoyen sage, vrai & zélé, qui, par sa résidence, occupé uniquement à faire fructifier l'industrie *propre & individuelle à sa Province*, se livreroit tout entier à l'étude de ce travail! Un tel homme ayant toujours sous les yeux pour principe certain *de laisser agir le Négociant* relativement au local qu'il occupe, étudieroit les obstacles qui s'opposent à sa route. Il entreroit avec lui dans les détails de

l'intérêt de la classe commerçante, qui a tant de rapport avec l'intérêt de la Nation. Eclairé alors dans la marche qu'il auroit à tenir, ce Patriote précieux aux Provinces deviendroit auprès du Ministre occupé de la partie du commerce, l'organe de celles qui lui auroient été départies ; il lui porteroit les vœux des peuples, & lui feroit adopter la nécessité d'y acquiescer, parce que la gloire du Maître & la richesse de l'Etat en résulteroient absolument.

Je suis, &c.

A Orléans, ce 4 Mars 1778.

FIN.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

AARON, Roi, 293
Abailard, 231
Adam (Maître), 42
Adrien II, 100
Adrien d'Utrecht, 168
Aiguillon (M. le Duc d'), 313
Aix (Claude d'), 180
Albret (Jeanne d'), 297, 299
Alençon (Duc d'), 16
Allier, riviere, 55
Amboise (château d'), 115, 313 *& suiv.*
Amboise (Pierre d'), 318
Ameilhon (M. l'Abbé), 327
Anchement (Pierre), 141
Anguier, Sculpt. 51
Anjou (l'), 28
Anne de France, 70
Annecy, 54, 107
Anſegiſe, Archev. 278
Anvers, 91
Apoſtoliques (les), 231
Arcy (Grottes d'), 237
Armand, Sulpt. 277
Arnaud (le grand), 4
Arnaud de Breſſe, 231
Arbois, 160
Archet (chât de l'), 227
Attila, 165, 247
Aubigné (Agrippa d'), 111
Aubuſſon, manuf. 58
Augerville - la - Riviere (château d'), 284
Aunhaire (S.), 19
Aure, riviere, 55, 56
Aurélien, 105, 162
Auſtrone (S.), 21
Auton (Jean d'), 323
Autriche (Eléonore d'), 274
Autriche (Marguer. d'), 196 *& ſuiv.*
Auxone, 189

BAILLET, 249
Balzac, 152

Baptiſte Mantouan, 38
Baptiſte, Peintre, 33
Barberouſſe, 167
Barre (Jean de la), 312
Baſchet, 149
Baudot (François), ſçavant Antiquaire, 229
Baviere (Marg. de), 191
Bayle, 249
Beauce (la), 361
Beaujolois (le), 62
Beaume (Pierre de la), 107
Beaumont (Claude de), 278
Belleforeſt, 304
Benoît (S.), 10, 11. Abbaye de S. Benoît, 10
Benoît XIV, 228
Benſerade, 42
Béquillet (M.), 194
Bérenger (citation d'une Fable de M.) 157
Bérenger (Raym.), 268
Berghem, 40
Bernard (S.), 230 *& ſuiv.* Sa Mere, 213
Berne (Canton de), 107
Bernin (le Caval.), 227
Bernoliere, 119
Beſançon, 161 *& ſuiv.*
Beuil (Jacquel. de), 282
Billarderie (la), 222
Billon (College de), 275
Blanchet, Peintre, 76, 77
Blois, 22. Château de Blois, 322
Boisfrancs (de), 23
Boiſot, 169, 184
Boiſrobert, 149
Bonneval (Abbaye de), 294
Boſſuet 233 *& ſuiv.*
Bouchard I & Bouchard IV, 298
Bouhier (Jean), de l'Académie Franç. 229
Bourbon (Anne de), 131, 133, 186
Bourbon (Antoine de), 281
Bourbon (Charles de), 69, 279
Bourbon (Jacq. de), 280
Bourbon (Jean de), 56, 317
Bourbon (Louis de), 317
Bourbon (Marguer. de), 131, 133, 196
Bourbon (Pierre de), 7, 70
Bourg, ville, 147 *& ſuiv.*
Bourgogne (Ducs de), 179
Bouterou (M.), 27
Boutteville (Duc de), 79

Bragues (Jean de), 217
Branſle, riviere, 302
Brantome, 181
Breſſe (la), 132, 147
Briare, 28. Canal de Briare, 127
Bridan, Sculpt. 292
Brou (Egliſe de), 133
Broye (Geoffroi & Renaud de), 284
Buffon, 229
Burarto, 61

CAMPITOGLIO, 139
Campobaſſo, 218
Capelloni (Laurenzo), 274
Capet (Hugues), 284
Carloman, 100
Carondelet, 177, 188
Carrache (Annibal & Auguſtin), 173
Carré (Amé le), 139
Caſteldo, 60
Catherine de Fr. 15, 17
Caylus (M. de), Evêq d'Auxerre, 254 & *ſuiv.*
Cerdon, ville, 97
Cérizoles, 167
Céſar, 32, 164, 195, 314, 318
Chabannes (Maréch. de), 59, 60
Chabannes (Antoine & Gilbert de), 317
Châlons (Jean & Etienne de), 190
Chambéry, 134, 151
Champagne (Seigneurs de la maiſon de), 323,
Chantal (Dame de), 54, 228
Chantilly, 211, 226
Chanteloup, 86, 318
Chaperon (Nic.), 295
Charité (la), 29
Charlemagne, 50, 260. Deſcription de ſon vaſe, 293
Charles le Chauve, 100, 278
Charles III, Duc de Savoie, 106
Charles V, 37, 247
Charles VI, 15, 16, 215, 247, 281
Charles VII, 6, 247, 257, 266, 276, 316
Charles VIII, 60, 70, 135, 190, 276, 314
Charles IX, 30, 55, 105, 207, 251, 340
Charles le Simple, 105
Charles le Téméraire, 194, 217
Charles-Quint, 138, 142,

165 & *suiv.* 172, 251
Charpentier (Jacq.), 42
Chartres (Eglise de), 209 & *suiv.*
Chasey, 133
Chassey (Marq. de), 188
Château-Chinon, 97
Châteaudun, 292 & *suiv.*
Château-Regnaud, ville, 302
Château-Regnaud (le Maréchal de), *ibid.*
Chatel (Tanneguy du), 192
Chatelus (maison de), 256 & *suiv.*
Châtillon (Seigneurs de la maison de), 323
Cheluyse, Dame de Pluviers, 284
Chenailles (chât. de), 3
Chenailles (Dames de), 8
Chenonceau (chât. de), 319 & *suiv.*
Cher (le), 319
Chifflet, 182, 208
Choiseul (le Duc de), 319
Choisi (l'Abbé de), 23
Christine, 283
Cicé (M. de), Evêque d'Auxerre, 262
Cinq-Mars, 80 & *suiv.*
Cîteaux, Abbaye, 230
Clagny, château, 225
Clairvaux, Abbaye, 230
Claude de France, 18
Clément VII, 166, 273
Clément, Prédicateur célebre, 229
Clermont (Coll. de), 275
Clotilde, 260
Clovis, 260, 304
Coctier, Médecin, 309
Code Fabricien, 151
Coëffeteau, 149
Colatto, 38
Colbert, Ev. d'Aux. 249
Colbert, Ministre, 86, 249, 328, 370
Colbert (château du Marquis de), 294
Coligny (maison des), 132
Colomban (André), 139
Concile d'Auxerre, 261
de Châlons, 307
de Moret, 282
de Sens, 279
de Trente, 251, 275
Condé (le Grand), 7, 18, 19, 45, 162, 186, 196, 210, 212, 236, 284
Condé (le Prince de... actuel); son discours aux Etats, 197
Condorcet (M. de), Ev. d'Auxerre, 262

Confalons (les), 89
Conrard, 260
Conti (le Prince de), 31
Coquille (Guy), 42
Corneille, Peintre, 211
Cortone (Pierre de), 57
Cosnac, Evêque, 22, 23
Cosnes, 29
Cosnier (Hugues), 26
Costé (Aug.) 297
Coullonge, village, 104
Courtépée (M.), 194
Coustou, Sculpt. 268
Coysevox, Sculpt. 228
Craon (le Seign. de), 194
Crébillon, 229
Créqui (Duc de), 227
Crispus, 165
Crocus, 105
Croix-du-Maine (François Grudé, sieur de la), 249. *Dès son plus bas âge il fut passionné pour les sciences. A dix-sept ans il avoit déja une collection considérable de livres grecs, latins, françois, italiens, espagnols, &c. En 1584 il publia une* Bibliotheque Françoise. *Il avoit projeté une* recherche des bibliotheques & cabinets les plus renommés de France; avec la déclaration des livres rares, médailles, portraits, statues, effigies, pierreries ou autres gentillesses ou gentilles curiosités qui se voient ès maisons des Princes & autres qui font amas de pareilles magnificences. *Il n'avoit alors que vingt-sept ans. La mort apparemment l'a empêché d'exécuter un projet aussi intéressant qu'il eût été curieux.*
Crussol (Charl. de), 317

Dampierre (château de), 14 *& suiv.*
Daniel (le Pere), 253
Decize, ville, 41
Délices (chât. des), 127
Démosthene, 341
Deraigemorte (M.), 55
Desbarreaux, 3
Desfriches (M.), 39
Déformeaux (M.), 196
Desportes (Philip.), 271
Dijon, 195 *& suiv.*
Diophante, 149
Dole, 185 *& suiv.*
Dombes (le Pr. de), 221

Dorat (Vers de M.), 126, 243
Doubs (le), riviere, 161, 185
Doyac, 309
Dubois, Sculpt. *Le buſte du Chancelier Boucherat fut regardé comme un chef-d'œuvre.* 229
Dugueſclin, 214
Duhamel, (M.), 362
Dumay, Auteur du *Virgile virai en bourguignon*, 229
Dunois, Comte de), 294
Dupin (M.), 322
Dupleſſis-Mornay, 271
Duprat, 272 *& ſuiv.*

ECLUSE (Fort de l'), 103
Eliſabeth, Reine d'Angleterre, 171
Epitaphe de S. Bernard, 232.... de Jacques de Bourbon, 180.... de Lenôtre, 228
Eſpair (château de l'), 226
Etats. Salle & tenue des Etats de Bourgogne, 195 *& ſuiv.*.... de Breſſe, 147
Eu (Comte d'), 221
Eude I, dit le Champenois, 285

FABERT (Claude & Angélique de), 254
Farel (Guillaume), 107
Faret, 149
Favencour, 222
Ferdinand II, 57
Ferney, 128 *& ſuiv.*
Feuilletin (manufacture de), 58
Fevret (Charles), Auteur de la *Bibliotheque des Hiſtoriens de France*, 229
Fontaine, village, 230
Fontaine (chât. de la), 226
Fontainebleau, 271, 281 *& ſuiv.*
Foucher, 229. *Baillet le nomme* Reſtaurateur de la Philoſophie Académicienne.
Fouquet 225
François I, 33, 166, 172, 193, 195, 273, 312, 321
François II, 251
François de Sal. (S.), 176
Frémiot (André), *Auteur de quelques Ouvrages ſçavans, Archevêque de*

Bourges, & ami de Saint François de Sales, 229
Fribourg (Canton de), 106, 107
Furand (le), riviere, 62
Fyot (François), *Auteur de pluſieurs bons livres*, 229. *Il y a eu auſſi* Claude Fyot, *Conſeiller d'Etat, qui a été un homme célebre.*

GABRIEL (M.), Architecte, 195
Gabrielle d'Eſtrées, 8
Gaigneres (les freres), 7
Gaſton, 321, 324
Gaulmin, 55
Gautier, 267
Ceneve, 105 *& ſuiv.*
George (Chevaliers de S.), 179
Germain (S.), Evêque d'Auxerre, 176
Germain (Rel. de S.), 260
Gex (Pays de), 104
Gien, ville, 18 *& ſuiv.*
Gier, riviere, 62
Girardon, 218
Givors, 62
Glaciere naturelle, 184
Glacieres (les), montagnes, 128
Glapion (Mme de), 222
Goalarain, 263
Gombaud, 150
Gontran, 20
Gonzagues (maiſon des), 32, 33, 86
Gorrevod (Louiſe & Laurent de), 196, 146
Gouffier (maiſon des), 316
Granges (chât. des), 4
Granvelle (Perrenot de), 168 *& ſuiv.*
Grégoire (S.), 260
Grégoire VII, 279
Guernié (D. Claude), ſçavant Bénédictin, 229
Guichenon, 142
Guillaume (le Pr.), 329
Guinegaſte, 186
Gundicaire, 263
Guſtave III, Roi de Suede), 331
Guyon (M.), 27

HAIE (M. de la), 229
Harcourt (le Comte de), 149
Harpe (Vers cités de M. de la), 6
Henri II, 167, 208, 250
Henri III, 31, 195, 251, 253, 271, 322

Henri

Henri IV, 11, 27, 33, 81, 83, 109, 148, 203, 271, 281, 282, 295, 297, 304
Henri V, 15, 16
Henri VII, 17
Héribalde (S.), 260
Hilaire d'Arles, 176
Hongre (le), Sculp. 206
Hôpital (Michel de l'), 250
Hugues IV, Duc de Bourgogne, 190

JARGEAU, ville, 6 & *suiv.*
Jean sans Peur, 191 & *suiv.*
Jean III, 247
Jean IV, *ibid.*
Jean VIII, 260, 278
Jean IX, 260
Jehannin (Franç.-Claude), surnommé *le Papinien de la Bourgogne*, 229
Ingerburge, 280
Innocent II, 231, 280
Joigny, 262
Jovin, 263
Jouvenet, 202, 312
Irénée (S.), 64
Judith, Impératr. 260
Jules Romain, 69
Julien, Empereur, 246

LAC de Geneve, 108. Sa description en vers, 120
Lafosse, Peintre, 88
Lalain, Comte de), 142
Lalande (M. de), 140
Lancelot, 193
Lanois (Comte de), 190
Laporte, Hist. 18
Larme (la sainte), 298
Lafferre (M. l'Abbé de), 197
Latingy, 2, 3
Laval (André & Louis de), 317
Leblond, Peintre, 69
Lebrun, Peintre, 76, 86
Ledain, 307
Ledoux, 315
Lenôtre, 3, 9, 224 & *suiv.*
Léon (S.), 176
Léon X, 148, 273
Letrosne (M.), 245
Lezinska, Princesse, 281
Licors, 297
Livry, château, 226
Loches, 135
Loir (le), riviere, 292
Loire (la), riv. 3, 9, 11, 18, 28, 29, 32, 38, 61

Longueville (tombeaux des) à Châteaudun, 293. *Plusieurs d'entre eux ont leur sépulture dans l'Eglise Royale de Cléry, où l'on voit leur tombe dans une chapelle.*
Lons-le-Saunier, 153 & *suiv.*
Loriot (M.), 325
Louen (Jean de), 139
Louis (S.), 35, 133, 247, 267
Louis XI, 6, 9, 60, 70, 135, 179, 186, 190, 194, 195, 219, 248, 276, 305, 307, 310, 311, 316 & *suiv.* 320
Louis XII, 18, 180, 195, 207, 273, 276, 297, 323
Louis XIII, 27, 44, 49, 97, 112, 149, 195, 203, 309, 321
Louis XIV, 18, 31, 162, 163, 203, 206, 224, 227, 259, 333
Louis XV, 281, 333
Louis XVI. Projet d'un Ordre Royal de Louis XVI en faveur du Commerce, 335
Loup (S.), 21, 260
Louve (le), riv. 161
Louvois, 86
Loyettes, 133
Luçay (pont de), 103
Lullin (maison de M.), 127
Luxembourg (Maréchal de), 162, 329
Lyon, 62, 64 & *suiv.*

MACHINE arithmétique de M. Pascal, 5. *Le Pere Baujin, Orléanois & Oratorien, cet homme dont le sçavoir & les connoissances étoient si étendues, possédoit une de ces machines que Pascal eut bien moins de peine à imaginer qu'à faire exécuter par les ouvriers. Ce fut pour eux un travail de deux ans. Il y en a eu très-peu d'exécutées, & nous regrettons infiniment de ce que le P. Baujin, au lieu de léguer un si bel ouvrage à la Bibliotheque publique des Peres de l'Oratoire d'Orléans, l'ait donné par testament à la Bibliotheque de Saint Honoré, qui n'est pas publique.*

Mâcon, 56
Madame, sœur de Louis XIV, 24
Madame, Princesse de Piémont, 59
Mademoiselle, 15, 284, 324
Maëstricht, 192
Maine (Duc & Ducheſſe du), 221 & *suiv.*
Mainville (M. de), 360
Malesherbes (M. de), 284
Mancini Mazarini, 32
Mansard (Hard.), 225, 323
Mantoue (Ducs de), 37
Marche (Oliv. de la), 181
Marche (le Préſ. de la), 223
Marcheretz (Prieuré de), 266, 267
Marguerite de Franc. 214
Marigny (le Marq. de), 326
Marmoutier, 304
Marot, 113
Marſeille, 62
Martel (Geoffroi), 298
Marville (M. de), 15
Maurepas (M. de), 9
Maurice (le Duc), 167
Mauſolée de Pierre d'Amboiſe, 318.... de Jacques Amyot, 249.... des Bourbon, 296.... des Ducs de Bourgogne, 216 & *ſuiv.*.... de Ferico Carondelet, 177.... de J. Carondelet, 188.... de M. de Chabannes, 60.... des enfans de Charles VIII, 305.... de Cheluyſe de Pluviers, 284.... des Dames de Chenailles, 8.... de Nic. Colbert, 249.... de M. le Dauphin & de M^me^ la Dauphine, 268.... du Card. Duprat, 272-275.... des Gonzagues, 33... des Gouffier, 316... de M. Loppin de Montmort, 209.... du Préſid. de la Marche, 223.... du Duc de Montmorenci, 51.... du Cardinal du Perron, 270.... de Louis Phelypeaux, 9.... des Ducs de Pont-de-Vaux, 146.... du Duc de Rohan, 112.... de Jean de Salazar, 265.... de Triſtan de Salazar, 275.... de la maiſon de Savoie, 139, 142 & *ſuiv.*.... de

Gaſpard de Saux, 207.... de Sully, 12... des Villeroi, 85.... de Mrs de Villiers, 22.... de Céſar de Vendôme, 299.... de M. de Voltaire, 129
Mayence, 263
Maynard, 150
Mazarin (Card. de), 17, 32
Mazarin (Duc de), 310
Médicis (Cather. de), 319. Marie de Médicis, 321
Mêlée (chât. du Préſid. de), 294
Menars, chât. 324 *& ſuiv.*
Méranie (Agnès de), 280
Méri-ſur-Seine, 266
Metz, 167
Meung, 21
Meximeux, 97
Meyt (Conrard & Thomas), 139
Michel (Mrs), 357
Michel-Ange, 310
Miron (maiſon des), 8
Miroménil (M. Hue de), 2
Monnoie (M. de la), 210, 229. *Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1713.*
Monſieur, frere de Louis XIV, 225
Monſieur, frere de Louis XVI, 73, 362
Montargis, 2
Montazet, Archev. 69
Montazet (le Marq. de), 71
Montboiſſier (château de Mme de), 294
Mont-Cenis, 100
Mont-Credo, 103
Mont-d'or (le), 58, 59
Montereau, 192
Monteſpan (Mme de), 34, 35
Mont-Jurat, 97
Montluel, 94, 96
Momtmorenci (Duc de), 45, 48, 50, 51
Montmorot, 156
Montrieux (château de). Beaux droits de cette terre, 301
Morand (M.), 76
Morel (Frédéric), 296. *Il étoit fils de Frédéric Morel, qui fut ſçavant dans les langues, & pere de Claude & de Jean Morel, qui acquirent auſſi une grande réputation. Il avoit une ſi grande paſſion pour l'étude, que lorſqu'on vint lui annon-*

cer l'extrémité où étoit sa femme, il ne voulut pas quitter la plume sans avoir fini la phrase qu'il avoit commencée. Ayant appris sa mort presque aussi-tôt: « J'en suis bien marri, *dit-il*, » c'étoit une bon- » ne femme ».
Moret, chât. 281... Comte de Moret, 282
Moriac (College de), 275
Mortemar (maison des), 35
Motet, Jésuite, 186
Moulins, 45 *& suiv.*
Mulberg, ville, 167
Muy (Maréchal de), 278

NANTES, 62
Nantouillet (chât. de), 274
Nantua, ville, 99
Narbonne, 263
Neker (M.), 126
Nevers, 31 *& suiv.*
Nicaise (Egl. de S.), 263
Nicolas I, 260
Nicole, 4, 290
Nivernois (le), 365
Nogent, 13
Notice sur le Commerce d'Orléans, 256
Notre-Dame de Paris, 202

ORLÉANS, 10, 19, 62, 250, 356 *& suiv.*
Ouche (l'), riv. 195
Owen Tudor, 17

PALICE (Maréchal de la), 59
Paris, 62
Pascal, 4, 5, 58
Passevin, 38
Pastor, Orléanois, 20
Paul III, 148, 247
Paule (S. Franç. de), 310
Pérache (M.), 71
Perron (Card. du), 270. Son pere, 272. Son frere, 270
Petit, Médecin, 22
Phelypeaux (maison des), 8, 9
Philibert II, 131, 196
Philippe II, Duc de Bourgogne, 247
Philippe II, Duc de Savoie, 131, 134, 135
Philippe III, 90
Philippe IV, *ibid.*
Philippe Auguste, 280
Philippe le Bon, 185, 217
Philippe de Bonne-Espérance, 232

Philippe de Fr. Roi d'Esp. 314
Philippe le Hardi, 214
Picard (M.), 15
Picard (Amé le), 139
Picot, 118, 119
Piganiol, 34
Piron, 229
Pleſſis-Fortia, chât. 302
Pleſſis-lès-Tours (chât. du), 219, 307 *& ſuiv.*
Pluviers, 284, 285
Poiſſant, Sculpt. 51
Polycarpe (S.) 213
Pomponace, 38
Poncher, Evêque, 273
Pontac (Mme de), 85
Pont-d'Ain (ville & chât. du), 131
Pont-de-Vaux (Ducs de), 146
Pontdevez (M. de), 193
Pont-Yon, 279
Pothin (S.), 64
Pougues (eaux de), 30
Pouilly, ville, 28
Pouſſin (le), 87
Provence (Marg. de), 267
Puy-de-Dome (le), 58

Racine le fils, 65, 75
Raffineries, 41, 42, 362 *& ſuiv.*
Ragroar, Orléanois, 26
Rameau, 229
Rancé (l'Abbé de), 313
Rancourt (l'Abbé de), 22
Raoul, Moine, 231
Raoul d'Octonville, 191
Raphaël, 174
Ravenne, 260
Réflexions ſur la néceſſité d'accorder de la conſidération à l'état de Commerçant, 237 *& ſuiv.*
Renaudin (Sculpt.), 51
René II, Duc de Lorr., 149
Reſſouze, riv. 148
Reyrac (M. l'Abbé de), Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, 291
Rhône (le), 72, 97, 101
Rheimsfeld, 112
Richelieu (Card. de), 50, 79, 81, 152, 306, 311
Riquet, 27
Riviere (chât. de la), 219
Riviere glacée (la), 128
Roanne, 61
Robert de France, 133
Robert, Roi de Fr. 264
Robert le Fort, 31

Rochefoucault (Card. de la), 57
Rocheux (chât. du), 245
Rohan (Duc de), 80, 111 *& suiv.*
Roland, Seigneur de la Charité, 29
Rolin (Jean), 139
Rosny (chât. de), 13, 14
Rougemont, chât. 297

SAINT-AMAND, 150
Saint-Chamond, 62
Saint-Claude, 155
Saint-Cloud, 225
Saint-Fargeau, chât. 15
Saint-Germain-en-Laye, 225
Saint-Pierre-le-Moutier, 42
Saint-Preuil, 80
Saint-Réal, 249
Salazar (Jean de, 265. Triſtan de Salazar, 266, 267, 276
Salins, 155
Salle (chât. de la), 226
Sancerre, ville, 28
Sanlot (M.) 302
Santeuil, 209
Saône (la) 190
Saturnin (S.), 280
Savinien (S.), 77
Saumurois (le), 365
Savoie (la), 103
Savoie (Jean de), 106... Yolande & Louiſe de Savoie, 196... Béatrix de Savoie, 268
Sauvigny (chât. de M. de), 237
Saux (Gaſp. de), 207 *& suiv.*
Scaliger, 19, 77
Sceaux, château, 226
Scipion l'Africain (ſtatue de), 319
Sébaſtien (S.), 263
Sédécias, Médecin, 100
Séguier, Ev. d'Aux. 260
Sens, 16, 264 *& suiv.*
Sernin (Egliſe de S.), 50
Sévere, Emper. 65.
Sévere (Sulpice), 307
Sibylle, fille du Sire de Beaugé, 132
Simon de Troyes, 210
Sixte-Quint, 66
Sologne (la) 357
Sonning (le Pere), 210
Sponde, Ev. de Pamiers, 272. *Il étoit filleul de Henri IV.*
Strada, Jéſuite, 170
Stuard (Marie), 171
Suaire (le ſaint), 175

Sully (Duc & Ducheſſe de), 12 & *ſuiv.* 26, 283. Château de Sully, 11, 12, 18, 208
Suzon (le), riv. 195

TARARE, 62, 63
Taſſe (le), 38
Teiſſier, 249
Tencin (le Card. de), 70
Terraſſon (Pierre, 140
Thou (François-Auguſtin de), 80 & *ſuiv. On admira la préſence d'eſprit & la tranquillité avec laquelle il écrivit, une heure avant ſa mort, l'inſcription ſuivante. Il la deſtina pour être miſe dans une chapelle qu'il avoit fondée aux Cordeliers de Taraſcon, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait étant dans cette ville, au commencement de ſa priſon.*

CHRISTO LIBERATORI
VOTUM IN CARCERE PRO LIBERTATE CONCEPTUM
FRANC.-AUG. *THUANUS*,
È CARCERE VITÆ JAM JAM LIBERANDUS, MERITÒ SOLVIT, 12 SEPT. 1642.
Confitebor tibi, Domine, quoniam exaudiſti me, & factus es mihi in ſalutem.

Thou (Jacques-Auguſtin de), 249, 253
Tinſeau (M.), Ev. 38, 39
Titien (le), 90, 172 & *ſuiv.*
Tombe de Boſſuet, 233
Tombeau de S. Martin, 301.... de S. François de Paule, 309
Toricelli, 59
Toulouſe, 49, 50, 51, 70
Tournon (Card. de), 251
Tours, 22, 26, 196, 302 & *ſuiv.*
Toutin (Jean), 297. *Il eſt le premier qui ait trouvé le ſecret de peindre en émail.*
Trémoille (Marguerite & George de la), 276.... Antoine & Gilbert, 317
Trianon, château, 225

Troy (Paul de), 70
Troyes, 210, 266
Tuileries (les), 86, 225
Turenne, 7, 18

VALENTINOIS (Ducheſſe de), 208
Valliere (Duc de la), 193
Vamboglem, 139
Vambelli, Sculpt. *ibid.*
Vanloo, 175, 214
Vanne (la), riv. 264
Vaſſé, Sculpt. 256
Vauban (le Maréch. de), 129, 209
Vaucanſon, 74
Vaudemont (le Prince de), 163
Vaugelas, 149, 151 & *ſ.*
Vaux (le Pays de), 106
Vaux-le-Vicomte (chât. de), 225
Vendôme, 297 & *ſuiv.*
Duc de Vendôme, 80.
Céſar de Vendôme, 299
Veny (Françoiſe & Michel), 273
Verdier (Antoine du), *Seigneur de Vauprivas, Auteur célebre du ſeizieme ſiecle, contemporain de La Croix-du-Maine*, 249
Veret, château, 312
Vermanton, 244
Verſa (Jean de la), 217
Verſailles, 196, 225
Victor, Pape, 231
Villebon, chât. 12
Villeneuve-le-Roi, 264
Villeroi (maiſon des), 85. Le Maréchal de Villeroi, 221
Villers-Coterets, 226
Villiers (M^rs de), 22
Vincennes, chât. 16
Virgile, 38
Voiſin (le Chancel.), 254
Voltaire, 32, 127 & *ſuiv.*
Ses vers cités, 79, 120
Urbain V, 254
Vrilliere (chât. de la), 8
Urſins (Marie-Félice des), Ducheſſe de Montmorenci, 48 & *ſuiv.* 80.
Princeſſe des Urſins, 319
Weſtminſter, chât. 17

YONNE, riv. 247, 264

ZOZAÏM (le), riv. 29

Fin de la Table.

16-005

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit intitulé, *Voyage d'Orléans à Geneve, ſuivi d'un Voyage de la Touraine & de quelques Opuſcules.* Ces divers morceaux ont déja paru imprimés dans pluſieurs Journaux approuvés par le Gouvernement, & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher la réimpreſſion. A Orléans, le 21 Juin 1779.

DE REYRAC.

ERRATA.

Page 61, ligne 18. elle grande ; *liſez* elle eſt grande.
Page 244, ligne 2. de ſons ; *liſez* des ſons.

De l'Imprimerie de la Veuve ROUZEAU.

[29320
E779
V225v